PARTIR
LE PARADIS DU CRÉATEUR E 1

ARTS/SPECTACLES
OPÉRATION CHARME À QUÉBEC D 1

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

QUÉBEC, LE SAMEDI 5 AVRIL 1997 www.lesoleil.com

Privatisation du réseau routier

Un projet de SNC-Lavalin accueilli froidement

Une étude a été soumise au ministère des Transports

DONALD CHARETTE
Le Soleil

QUÉBEC — La firme de génie-conseil SNC-Lavalin a soumis récemment une étude au ministère des Transports suggérant de lui remettre la gestion et l'entretien des autoroutes.

Le ministère des Transports du Québec a accueilli froidement cette proposition qu'on refuse de rendre publique. SNC propose au gouvernement d'établir un système de péage électronique fonctionnant avec une carte à puce, ce qui a pour effet d'éliminer les barrières et les ralentissements.

Dans son budget, le ministre des Finances Bernard Landry annonçait que le gouvernement veut examiner la privatisation des autoroutes. Cependant, le ministre précisait que ces projets doivent porter uniquement sur la

Voir RÉSEAU en A2 ➤

AUTRE TEXTE
❑ **La 185 pourrait passer au privé** A 10

ON AVANCE L'HEURE

Dans la nuit de samedi à dimanche, nous avancerons nos montres et horloges d'une heure.

INFOGRAPHIE, PC / LE SOLEIL

Les Floralies sont déjà un succès de foule

LE SOLEIL, CLÉMENT THIBEAULT

La communauté horticole internationale a salué par un concert d'éloges, hier, l'entrée des Floralies de Québec dans la grande famille des rendez-vous floraux internationaux. À lire en page A 3.

120 morts par jour

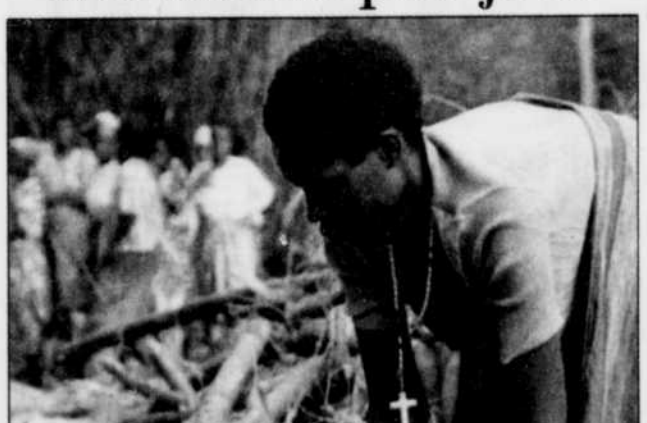

REUTER

Des centaines de milliers de réfugiés sont en perdition dans l'est du Zaïre. Dans un camp, près de Kinsangani, cette réfugiée rwandaise aide, dans sa toilette, sa fille de 14 ans, victime de malnutrition. Les représentants de l'ONU affirment que 120 réfugiés meurent chaque jour dans les camps de cette région. À lire en page A 27.

COMMISSIONS SCOLAIRES LINGUISTIQUES

Ça tourne à la prise de bec Québec/Ottawa

VINCENT MARISSAL
Le Soleil

QUÉBEC — Le rapprochement entre Québec et Ottawa sur la création de commissions scolaires linguistiques tourne à la prise de bec. L'adoption des changements constitutionnels avant le déclenchement des élections fédérales semble compromise.

En principe, la ministre de l'Éducation Pauline Marois devait déposer, la semaine prochaine, le projet de loi créant les commissions scolaires liguistiques. Selon le plan idéal, Ottawa devait par la suite procéder rapidement à l'amendement constitutionnel libérant les villes de Montréal et de Québec de leur obligation de maintenir des

Voir BEC en A2 ➤

ASSURANCE-MÉDICAMENT

Les assistés sociaux écopent

On est rendu à voler du savon dans les pharmacies

ROBERT FLEURY
Le Soleil

QUÉBEC — L'Assurance-médicaments a des effets pervers dans les quartiers défavorisés. Des personnes âgées, des assistés sociaux choisissent quels médicaments ils vont acheter et retardent les autres quand ils ne les abandonnent pas tout simplement. Plusieurs prennent déjà la route des hôpitaux!

Avant, les médicaments étaient gratuits pour les assistés sociaux et coûtaient 2 $ aux personnes âgées. Maintenant, ils doivent payer leurs premiers 25 $ d'achat et 25% de la différence jusqu'au plafond qui leur est assigné (50 $ par trois mois pour les assistés sociaux, 125 $ ou 187,50 $ pour les autres).

«Oui nous avons perdu de l'argent en faisant crédit en

Voir ASSISTÉS en A2 ➤

AUTRES TEXTES DANS NOS DOSSIERS
❑ **Un impact imprévu** A 30
❑ **Cruelle réalité: se soigner ou manger** A 30

LE SOLEIL, JOCELYN BERNIER

Mario Fiset, un jeune pharmacien du centre-ville de Québec.

Valeur ajoutée aujourd'hui

L'expression «avoir le nez plongé dans son journal» prend aujourd'hui un sens bien réel: LE SOLEIL dégage une odeur de magnolia! Pour saluer l'ouverture des Floralies internationales de Québec, cette édition a été parfumée à l'essence de magnolia grâce à l'ingéniosité de notre imprimeur, Imprimerie Canada et à son directeur de production, Guy Drolet.

Gilbert Lacasse
Président et Éditeur

C'est Gilles Painchaud de la Galerie d'Art Saint-Paul et grand ami de Gaétan Hamel des Jardins du même nom qui nous a mis sur la piste. Gaétan Hamel a eu connaissance d'une tentative semblable du journal «Le Bien Public» lors d'une visite des Floralies tenues à Dijon, France, l'année dernière.

La direction du journal français avait choisi la vanille. Mais son expérience d'incorporer le parfum à l'encre de sa presse rotative n'a pas produit les résultats attendus. L'odeur s'évaporait trop rapidement. Notre imprimeur, lui, a trouvé la solution en vaporisant un mélange de parfum et d'alcool au centre du premier cahier du journal (entre les pages 8 et 9 aujourd'hui).

Bonne lecture et...respirez par le nez!

LE CANADA

Il rentre au bercail

Les commandants de la Citadelle et de Valcartier ont pardonné au caporal Michel Purnelle

PAGE A 17

LA MÉTÉO

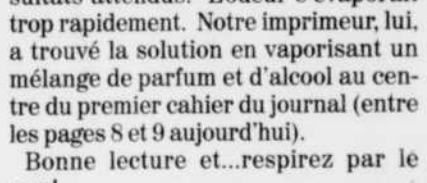

Maximum 9, Minimum 2

Ensoleillé avec passages nuageux. Demain, pluie devenant intermittente. Détails **page A 15**

QUÉBEC, 101e ANNÉE, NO 96
FLORIDE, 2,35 $ US
MONTRÉAL, OTTAWA 1,75$ PLUS T.P.S. T.V.Q.
1,50$ PLUS T.P.S T.V.Q.

Plus fiable que le poisson
HONDA MARINE 675$
LAURENTIDES SPORTS SERVICE
VENTE - LOCATION PIÈCES - SERVICE
1451, rue Raymond, Charlesbourg 849-2824

C'ÉTAIT HIER

❑ 1989 — En Pologne, le leader de Solidarité Lech Walesa et le gouvernement signent un accord restaurant les syndicats indépendants et prévoyant la tenue d'élections libres.

❑ 1987 — Le président américain Ronald Reagan arrive à Ottawa pour rencontrer le premier ministre Brian Mulroney. — En patinage de vitesse à l'intérieur, la Montréalaise Nathalie Lambert établit un record mondial.

❑ 1986 — Bombe dans une discothèque de Berlin-ouest fréquentée par des militaires américains : deux morts et 200 blessés.

❑ 1983 — Au Pérou, des guérilleros ratissent une série de villages et tuent 45 paysans après les avoir jugés en public pour avoir demandé la protection de la police.

❑ 1980 — Le président iranien Bani Sadr lance un appel aux Egyptiens afin qu'ils renversent le président Sadate pour avoir accordé asile à l'ex-Chah.

❑ 1971 — La Canadienne Frances Phipps devient la première femme à atteindre le pôle Nord.

LES RETOURNES

BEC Exaspéré

Suite de la Une

commissions scolaires linguistiques. Le projet de loi de Mme Marois ne sera pas présenté la semaine prochaine. En fait, le dépôt pourrait même être retardé de deux à trois semaines, rectifie Christianne Miville-Deschênes, la porte-parole de Pauline Marois.

« Il reste à raffiner le projet de loi, on attend des choses du fédéral, indique Mme Miville-Deschênes. C'est eux qui ont dit que cela pouvait se faire rapidement et de façon bilatérale, la balle est dans leur camp. »

Un point de vue qui a provoqué une vive réaction du ministre fédéral chargé du dossier, Stéphane Dion.

« La balle n'est pas dans notre camp, réplique du tac au tac M. Dion au cours d'un entretien téléphonique au SOLEIL. Ce n'est pas mon projet, ce n'est pas ma compétence. Je n'ai aucun pouvoir en matière d'Éducation. »

Visiblement exaspéré par ce nouveau rebondissement, le ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes renvoie son homologue provincial à ses devoirs. « Depuis quand le gouvernement péquiste demande-t-il au fédéral d'intervenir à ce point dans un champ de compétence provincial ? demande-t-il. Je ne peux pas faire le travail à la place de M. Brassard, j'aurais bien envie de le faire des fois, mais je me retiens parce que nous sommes dans une fédération décentralisée. »

Le gouvernement Bouchard a dit lui-même qu'il faudra un consensus incluant la communauté anglophone, rappelle M. Dion.

Et dès que cela sera fait, « Il nous fera très plaisir, nous à Ottawa, de procéder le plus rapidement possible en vue d'avoir un amendement constitutionnel qui modernise le système scolaire québécois », reprend M. Dion.

Le consensus reste fragile aux yeux du ministre fédéral, qui presse le gouvernement Bouchard à le solidifier plutôt que de lancer la pierre dans la cour du gouvernement Chrétien.

« On ne commencera pas, nous, à bâtir le consensus qui relève de leur responsabilité. Ils ne peuvent pas attendre les bras croisés et dire que la balle est dans notre camp. »

À titre d'exemple, M. Dion souligne la démarche de la chancellière de l'université McGill, Greta Chambers, qui demandait hier, par l'intermédiaire d'une lettre au quotidien The Gazette, d'inclure des garanties dans la Charte québécoise.

« Est-ce que c'est quelque chose que M. Brassard peut envisager ou est-ce que c'est exclu ? Ce n'est pas moi qui peut répondre à ça. »

Il en va de même des « réticences » de la Commission des écoles protestantes de Montréal ou des demandes particulières des évêques, ajoute Stéphane Dion. Le gouvernement Bouchard montrait la semaine dernière un certain empressement à régler une fois pour toute ce lancinant dossier. À commencer par le premier ministre qui a demandé par écrit à Jean Chrétien d'agir prestement, soit avant le déclenchement des élections fédérales, ce qui pourrait venir avant la fin du mois, soutiennent les rumeurs.

« Il faut tout de même refaire un peu d'histoire, s'offusque Stéphane Dion. Le gouvernement péquiste est élu depuis quelques années, mais il n'a opté pour l'amendement constitutionnel qu'en février. Maintenant il nous demande d'obtempérer à la minutes près, ce n'est pas sérieux. »

ASSISTÉS En retard

Suite de la Une

janvier », avoue Mario Fiset, un jeune pharmacien de la rue de la Couronne, au centre-ville de Québec. Il exhibe une boîte contenant une centaine de factures impayées, en partie payées ou qu'il doit gérer pour des analphabètes. Le crédit a été resserré, le volume d'ordonnances a chuté.

« En janvier, un client sur trois tournait les talons. En avril, ça risque de recommencer », dit-il.

Sur la 1re Avenue dans Limoilou, le pharmacien Claude Lachance a aussi des clients en retard de paiement.

« Le gouvernement voulait sauver de l'argent. Il a réussi ! Mais c'est parce que les gens ne prennent pas leurs médicaments. La baisse de consommation peut atteindre 24% à certains endroits », fulmine M. Lachance.

Sur la 3e Avenue, le pharmacien Stéphane Lévesque avoue que les pharmacies qui l'emploient font parfois crédit. Et parce qu'ils n'ont pas d'argent, des asthmatiques se contentent de Ventolin pour les bronches (9$ selon la liste de la RAMQ) alors que c'est le Bécloforte à 71$ qui prévient la crise.

« J'aimerais savoir combien se sont retrouvés à l'hôpital en inhalothérapie », soupire le jeune pharmacien.

La semaine dernière, des clients se hâtaient à renouveler leurs ordonnances avant la fin du mois pour esquiver la nouvelle franchise d'avril.

« L'échéance sera repoussée en mai tout simplement », dit M. Lévesque. Car il faudra bien qu'ils reviennent dans 30 jours ! D'autres fractionnent leurs comprimés ou n'en prennent qu'un sur deux, observe-t-il. Ce qui perturbe l'état physiologique du malade à son insu...

CATASTROPHE

« C'est une catastrophe ! », fustige Jean Martel, rue Saint-Vallier Ouest. Un de ses clients a eu une crise d'épilepsie en pleine pharmacie à cause de ça. « Pour sauver 50$, le gouvernement va ramasser des factures d'ambulance et d'hospitalisation. Une journée à l'hôpital coûte 600$ », rappelle-t-il. Son appareil de tension artériel comptait de 700 à 800 prises de pression par mois : leur nombre a triplé !

« Les gens prennent leur pression pour savoir s'ils peuvent sauter leur médication de la journée », explique-t-il.

« Ils se privent de biens essentiels. J'ai même dû augmenter la surveillance ! Je ne me fais pas voler de la lotion mais du savon, des brosses à dent ! C'est pas du luxe, ça ! », dit Jean Martel.

La Régie de l'assurance-maladie se dit préoccupée mais impuissante, référant les cas problèmes aux organismes de dépannage même si elle sait bien qu'ils reviendront par la porte arrière quêter des subventions. Elle croit qu'il y avait surconsommation de toute façon.

« Tous les médicaments sont essentiels », réplique Jean Martel !

Essentiels contre le cholestérol ou la haute pression même si asymptomatiques. Les arrêter, c'est risquer la paralysie ou l'infarctus.

« Lors d'une crise, des gens peuvent causer des accidents de la route », rappelle un pharmacien. Il y a un risque à ne pas prendre son lithium ou son Prozac !

« La RAMQ savait que des gens ne seraient pas capables de payer. Elle nous a dit que c'était à nous de régler notre problème. Nous sommes pris en étau », déplore Michel Fiset !

Au ministère de la Santé, on fait toujours la sourde oreille. Il y aurait, paraît-il, un comité qui étudie la question...

RÉSEAU Initiative

Suite de la Une

construction de nouvelles autoroutes et non sur le réseau existant.

« SNC-Lavalin nous a fait parvenir une étude sans qu'on le demande, à titre gracieux. On l'a pas demandée, on l'a pas payée et tout ce que nous faisons pour le moment c'est de l'analyser », mentionne Louise Bouchard-Accolas, attachée de presse du ministre des Transports, Jacques Brassard.

Celle-ci trouve « un peu curieuse » l'initiative de la firme d'ingénieurs et réaffirme qu'il n'est pas question de privatiser le réseau actuel.

Aux Transports, on semble surpris par la voracité du secteur privé qui cherche les bonnes occasions. « On est harcelés par le privé depuis un an, mais on ne privatisera pas à n'importe quel prix, on va regarder ça avec soin », dit-elle.

La porte-parole de SNC-Lavalin, Suzanne Lalande, affirme pour sa part que la privatisation « c'est dans l'air partout depuis un an » et qu'il s'agit bien de la seule façon d'investir dans la réfection des autoroutes sans faire augmenter l'endettement du Québec. À ses dires, l'étude appartient au gouvernement et c'est à lui de la dévoiler.

Rappelons qu'en 1994 le gouvernement avait commandé une étude à SNC-Lavalin pour examiner des nouvelles façons de financer le réseau routier québécois.

Cette étude en 4 volumes, consultée par LE SOLEIL, faisait le bilan des expériences menées en Europe et aux États-Unis et proposait 3 alternatives au gouvernement: un système de permis annuel avec vignette, un péage conventionnel ou un péage électronique.

Cette privatisation pourrait s'étendre également à la construction de ponts. Il y a actuellement un projet assez sérieux pour construire un pont entre Tadoussac et Baie-Sainte-Catherine et éliminer ainsi le service de traversier.

Les MRC de la Côte-Nord ont confié une étude de faisabilité au groupe Roche de Québec. Le président de cette entreprise, Marc-Yvan Côté , ex-ministre des Transports, a indiqué que ce projet n'en est qu'à ses tous premiers balbutiements

La construction de ce pont nécessiterait un investissement de plus de 300 millions$

« Il y a une certaine logique dans la construction d'un pont sur le Saguenay, les traversiers ont une durée de vie limitée, c'est une autoroute nationale, les camionneurs sauveraient du temps » mais M. Côté en parle avec prudence. Roche est associé à Belcan une firme qui a travaillé sur le pont de l'Île-du-Prince-Édouard et sur la 417 en Ontario.

Le groupe Roche ne s'intéresse pas, par contre, au réseau routier, de dire M. Côté. Il estime que seuls certains tronçons situés à la périphérie de Montréal (Montérégie-Laval-Laurentides) sont suffisamment fréquentés pour devenir intéressants.

NUMÉROS CHANCEUX

MINI-LOTO
tirage du 04-04-97
759991 gagne 50 000$
SUPER 7
tirage du 04-04-97
4-5-17-18-23-37-46
(complémentaire) 38
EXTRA
125938
LA QUOTIDIENNE
tirage du 04-04-97
3-1-2
9-6-9-6
BANCO
tirage du 04-04-97
1-4-7-10-13-18-20-21-23-35-37-38-41-42-43-46-51-59-63-69

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A
La Capitale ..... 3 à 16
Le Québec et le Canada ..... 17 à 26
Le Monde ..... 27 et 28, 32
Dossiers ..... 29 et 30
Opinions 31

CAHIER B
Questions d'argent ..... 1 à 20
Bourses ..... 4 et 5
Carrières et Professions ..... 6 à 12
Décès ..... 16 à 19

CAHIER C SPORTS
Maurice Dumas 1
André-A. Bellemare 5
Statistiques ..... 2 et 4
Jeux et B.D. 7

CAHIER D
Arts et spectacles ..... 1 à 17
Votre agenda ..... 16 et 17
Ce soir à la télé 16
La bonne table ..... 18 à 20

CAHIER E
Partir ..... 1 à 8

CAHIER F
Habitat/ Déco ..... 1 à 16
Annonces classées ..... 17 à 40

SERVICES

Abonnements 686-3344
Annonces classées 686-3311
Carrières et Professions 686-3270
Internet ..... www.lesoleil.com
Promotion 686-3342
Publicité Détaillants 686-3435
Publicité générale 686-3270
Rédaction 686-3394
Renseignements 686-3233

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe UniMédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, Chemin Saint-Louis. Son adresse postale est : c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000 rue Hugues-Randin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

Plus souple que le crédit-bail

Même auto. Toute une différence.

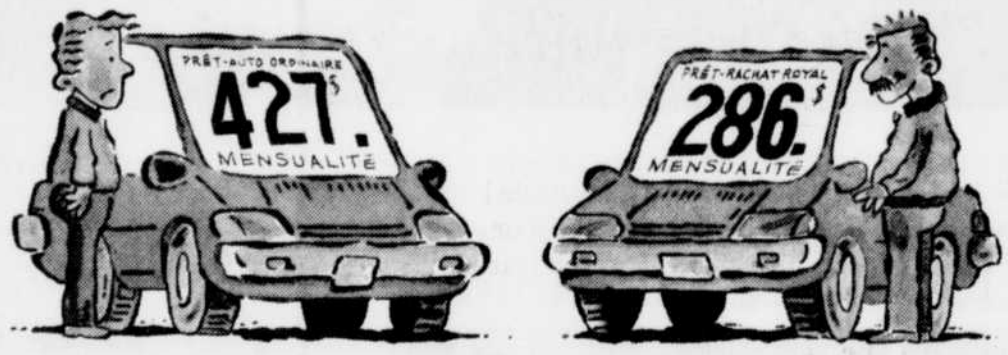

Le Prêt-rachat Royal® vous offre :

- des mensualités réduites
- un certificat garantissant la valeur de rachat
- le choix d'un terme de 2, 3, 4 ou 5 ans
- jusqu'à 100 % de financement sans aucun dépôt de garantie
- le choix d'un modèle neuf ou d'occasion de trois ans ou moins
- et le plaisir *d'être propriétaire de votre voiture*

Pour vous renseigner ou faire une demande, passez à une succursale, téléphonez au 1 800 769-2599 ou visitez notre site web au www.royalbank.com sous la rubrique Crédit et placements personnels

BANQUE ROYALE

* Dans les exemples cités plus haut, les mensualités sont basées sur un prix d'achat de 19 000 $ avec une remise de 1 750 $, un prêt de 17 250 $ à 8,75 % p.a. pour 48 mois. Pour le Prêt-rachat Royal seulement, la valeur résiduelle garantie est de 8 100 $.
® Marque déposée de la Banque Royale du Canada.

LA CAPITALE
ET SES RÉGIONS

Les maires insultés

Les banlieues qualifient d'« indécente » la démarche des villes-centres pour forcer des fusions

BENOÎT ROUTHIER
Le Soleil

■ QUÉBEC — Frustrant, insultant, indécent. Les qualificatifs pleuvaient de la bouche des maires et mairesses de banlieue, hier, quand ils ont appris que les maires des six plus grosses villes-centres ont rencontré le premier ministre du Québec pour lui demander de réaliser des fusions des municipalités de leurs agglomérations d'ici deux ans.

De la présidente de l'Union des municipalités régionales de comté (UMRCQ), la mairesse Jacinthe B. Simard, de Baie-Saint-Paul, qui trouve le geste « indécent », au maire Claude Beaudoin de Val-Bélair qui oppose un « no way » à tout dialogue sur les fusions, en passant par le maire Émile Loranger de L'Ancienne-Lorette, qui dit que « ça va barder en c... » si le gouvernement va dans ce sens, les réactions ont été unanimes : les six villes-centres et le premier ministre Lucien Bouchard ont manqué de respect envers les nombreuses municipalités qui entourent ces villes.

Jacinthe B. Simard

La présidente de l'UMRCQ n'apprécie guère qu'on discute d'avenir en cachette

Les maires de Québec, Montréal, Sherbrooke, Trois-Rivières, Hull et Chicoutimi ont rencontré M. Bouchard peu avant la présentation du budget Landry. Un moyen de pression pour que le gouvernement prenne des mesures spéciales pour aider ces six villes à régler leurs problèmes particuliers. Parmi les mesures préconisées, celle qui irrite le plus le reste du monde municipal, c'est bien sûr les fusions qui devraient se réaliser d'ici deux ans.

À l'Union des municipalités du Québec (UMQ), on attend le retour du président, le maire de Laval Gilles Vaillancourt, pour commenter la situation. Il faut dire que pour l'UMQ c'est une patate chaude, car ces six villes sont des membres et elles viennent de poser un geste susceptible de semer la discorde.

Les maires des municipalités de la Communauté urbaine de Québec (CUQ) étaient d'autant plus choqués que le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier, a posé ce geste même s'il est président de la CUQ et sans leur en parler.

À Québec, on répond que M. L'Allier défendait alors sa ville-centre avec les maires des cinq autres villes-centres qui se regroupent régulièrement pour défendre leurs intérêts, qui ne sont pas les mêmes que ceux des autres municipalités. En ce sens, M. L'Allier n'avait pas à parler de cela à la CUQ, explique-t-on.

Émile Loranger

À en croire le maire de L'Ancienne-Lorette, « ça va barder en c... »

La présidente de l'UMRCQ qui, comme la plupart des maires, a appris la nouvelle par LE SOLEIL hier, affirme que le premier ministre et les six maires ont manqué de respect envers les deux unions représentant le monde municipal. Il y a une Table Québec-municipalités (TQM) pour discuter des dossiers municipaux avec le gouvernement. « On passe par dessus, six maires et le premier ministre discutent en catimini de l'avenir qui concerne une bonne partie de nos membres à l'UMRCQ, poursuit Mme Simard. Bien sûr les six plus grosses villes c'est important, mais les municipalités des régions aussi c'est important. »

Le maire de Trois-Rivières-Ouest, M. Jean-Charles Charest, affirme qu'il se doutait bien que les villes-centres faisaient du « lobbying » auprès du gouvernement pour se faire aider par la périphérie. Il laisse entendre que si les villes-centres ont des problèmes, ce n'est pas de la faute de la banlieue.

M. Charest rappelle qu'il a fait sa campagne électorale en s'opposant à une fusion avec Trois-Rivières. Il dit que le maire de celle-ci, M. Guy Leblanc, lui dit en face qu'il respecte son opinion, mais, dans le dos, il fait des pressions pour imposer une fusion.

Plusieurs maires de la CUQ, comme M. Denis Giguère de Loretteville et M. Loranger, disent la même chose de M. L'Allier. Il y a quelques semaines, ce dernier disait que les fusions n'étaient pas la solution au problème des villes-centres, et en même temps il se présente chez le premier ministre pour prôner le contraire !

Le maire Ralph Mercier de Charlesbourg affirme que les grosses villes devraient être obligées, elles aussi, à soumettre à leur population leurs dépenses, leurs règlements d'emprunts. Ça obligerait à une meilleure gestion.

Le maire de Val-Bélair dit représenter l'opinion des maires de Sillery, Saint-Émile, Lac Saint-Charles, Loretteville, Cap-Rouge, Vanier et L'Ancienne-Lorette quand il dit : « Jamais je n'accepterai de discuter de fusions. » Ces municipalités se sont formées en « coalition des municipalités de banlieue » il y a un peu plus d'un an et c'est leur position commune.

Claude Beaudoin

« Jamais je n'accepterai de discuter de fusions »

À la Ville de Québec, on fait voir que, si les maires des municipalités entourant les six villes-centres, au lieu de considérer uniquement l'élément fusion, regardaient la démarche comme un désir d'une mise en commun des efforts des régions du Québec pour faire compétition aux régions de l'Ontario et d'ailleurs en vue d'assurer notre développement économique, ils ne pourraient y être opposés.

FLORALIES

La cohue dans les sentiers

Parfum de succès dès l'ouverture

JACQUES DRAPEAU
Le Soleil

■ QUÉBEC — La communauté horticole internationale a salué par un concert d'éloges, hier, l'entrée des Floralies de Québec dans la grande famille des rendez-vous floraux internationaux.

Autant Otto Koch, président de l'Association internationale des producteurs de l'horticulture que Robert Mathis, président d'honneur du jury et Georges Liby, de la Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale, ont rendu hommage à ces hommes et à ces femmes d'un pays où l'hiver s'éternise qui ont consacré trois années à la poursuite de leur rêve.

Pendant que la présidente d'honneur des Floralies et lieutenant-gouverneur du Québec, Mme Lise Thibault, qualifiait cette fête de véritable résurrection et que le maire de Québec, M. Jean-Paul L'Allier, rappelait, avec humour, que l'événement allait « forcer le printemps comme on force un bulbe », la foule se pressait aux portes de cet immense jardin, aménagé à l'intérieur du Centre des congrès de Québec.

Un flot de visiteurs parfois difficile à orienter

Quatre heures seulement après le début de Québec en fleurs, près de 2500 personnes avaient franchi les tourniquets, annonçant sans doute un succès de foule pour cet événement qui se déroulera jusqu'au 13 avril inclusivement.

Bien que satisfait du produit fini, le président de la Société des Floralies de Québec, M. Guy Boulet, refusait de pavoiser. « Je veux d'abord entendre les commentaires des visiteurs que nous souhaitons très nombreux, a-t-il confié. C'est leur enthousiasme qui nous incitera à solliciter une nouvelle autorisation pour répéter l'expérience dans quatre ou cinq ans. »

LE SOLEIL, CLÉMENT THIBEAULT

Certains visiteurs profitent des Floralies pour immortaliser sur pellicule les fleurs et plantes qui les enchantent.

Rappelons que des salons internationaux de fleurs se tiennent un peu partout sur la planète depuis 1809. Ils sont sanctionnés par une seule et même autorité qui impose des critères très sévères à ceux qui soumettent des candidatures. Et les demandes sont très nombreuses.

Cette première journée des Floralies a donné lieu au lancement, par le président de la Société canadienne des postes, M. André Ouellet, d'un timbre commémoratif reproduisant une aquarelle d'un pavot bleu réalisé par l'artiste québécois Claude A. Simard.

LA CIRCULATION

Dès les premières heures du salon hier, les organisateurs se sont vite aperçus qu'on allait devoir composer avec des embouteillages dans les sentiers. Beaucoup de visiteurs refont le parcours en sens inverse pour éviter de payer une nouvelle entrée ou tout simplement, pour revivre quelques coups de coeur. Il est suggéré aux visiteurs de prendre le temps d'admirer les superbes réalisations de chaque côté des sentiers en déambulant jusqu'à la porte de sortie. Cette visite peut prendre une heure ou deux, selon l'intérêt que l'on porte aux végétaux. Mais refaire la route en sens inverse provoquera à coup sûr une congestion majeure, surtout durant la fin de semaine.

Par ailleurs, l'identification plutôt discrète des fleurs présentées a provoqué un certain mécontentement chez de nombreux visiteurs. « C'est un spectacle que nous proposons et non un show d'étiquettes, a expliqué Guy Boulet. Le côté éducatif doit être sacrifié si nous voulons respecter le design floral des Floralies. »

Soulignons enfin que pour éviter la cohue, il est possible de se procurer des billets une heure avant l'ouverture des portes de l'exposition au Centre des congrès, soit dès 8h.

Les billets sont aussi en vente sur les réseaux Billetech et Admission.

Z-22 1997

Moteur 2,2 litres
Boîte à 5 rapports
et surmultipliée

COMPTANT 0$ 219$ mois*

COMPTANT 1000$ 188$ mois*

COMPTANT 2000$ 159$ mois*

*En location terme de 36 mois, 20 000 km/an 0,08$ le km excédentaire, taxes et transport en sus. Préparation incluse.

FOURNIER
CHEVROLET GEO OLDSMOBILE
AUTOROUTE DE LA CAPITALE, BOUL. PIERRE-BERTRAND
(418) 687-5170
314391

COUP D'OEIL SUR LES RÉGIONS

Plein la vue au Salon nautique et plein-air

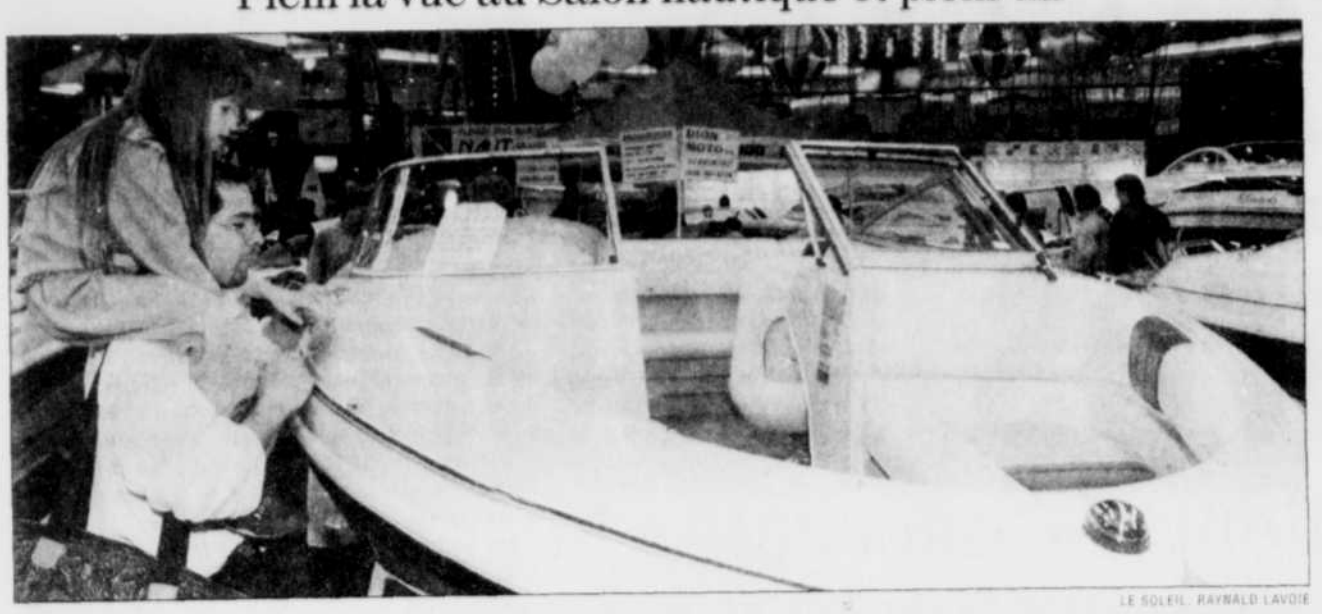

LE SOLEIL, RAYNALD LAVOIE

Du haut des épaules de son père Michel Guay, Natacha a pu s'en mettre plein les yeux, hier, au Salon nautique et plein-air de Québec qui se tient aujourd'hui et demain aux Galeries de la capitale. Quelque 70 exposants éclabousseront les visiteurs des dernières nouveautés du monde nautique. L'Association nautique de la baie de Beauport organise pour l'occasion son Voile Bazar. Ce salon, dont l'entrée est gratuite, ouvre ses portes de 10h a 17h.

CIRCUITS EN AUTOCAR

Départs de Québec

AIR CANADA *DÉPARTS GARANTIS

americanada

Réservez-tôt Épargnez **200$ par couple

Ouest Canadien

Les Grandes Étapes — 2179$
10 jours: incluant le Train
*08 juillet

Le Classique — 2409$
12 jours: incluant 2 nuits à Victoria, Vancouver, Banff
12 juillet

Le Grand Tour — 2709$
14 jours: incluant le Train 2 nuits Banff et Whistler
*05 et 12 juillet

EUROPE cosmos

Angleterre, Écosse et Irlande — 2599$
*06 septembre 16 jours

Grand Tour — 2899$
Angleterre, Écosse et Irlande
*14 septembre 20 jours

Le Classique — 2399$
Angleterre, Belgique, Luxembourg, France, Suisse et Italie
*05 septembre 15 jours

États-Unis

Californie, Arizona et Nevada — 2813$
15 jours: incluant 1 nuit aux abords du Grand Canyon
31 août, 07 septembre

Texas, Louisiane — 2324$
16 jours: incluant 12 repas 1 nuit à l'hôtel Opryland
*12 juillet

Nashville, Memphis — 1599$
11 jours: incluant 11 repas 2 nuits à l'hôtel Opryland
13 juillet

Prix par personne en occupation double en $ canadiens incluant le vol aller-retour, les taxes et frais de services et le rabais du "Réservez tôt"
**Consultez la brochure Américanada pour les termes et conditions.
Autres circuits et dates disponibles

Téléphonez ou rendez-vous à votre agence American Express aujourd'hui même

AMERICAN EXPRESS MC Services voyages

Vieux Québec, 46, rue Garneau, 692-0997
Sainte-Foy, Place Laurie, 658-8820
*Victoriaville, Voyages Escapade, 758-3151, * agence de représentant
*Chicoutimi, Voyages Madeleine Gagnon, 696-1818, * agence de représentant

MC: utilisée en vertu d'une license accordée par American Express Company. Copyright© :Banque Amex du Canada, 1996
Permis du Québec

LÉVIS

Incendie accidentel

Un incendie a éclaté vers 9h, hier, à l'entreprise de fabrication d'appareils de climatisation CLC Technologie, du boulevard de la Rive-Sud, à Lévis. Un employé qui effectuait des travaux a accidentellement atteint un fil électrique avec une perceuse et a ainsi fait naître les flammes. Une vingtaine de pompiers ont réussi à maîtriser l'incendie. Personne n'a été blessé. Les dégâts matériels s'élèveraient à 20 000$. I.M.

Recherché pour voies de fait graves

La Sûreté municipale de Rimouski a émis, hier, un avis de recherche afin de retracer Sylvain Ringuet, 30 ans (66-10-19). L'homme, originaire de Rimouski, résiderait actuellement dans la région de Québec, à Sillery. «Il ferait souvent la navette entre les deux villes», indique le capitaine Yvan Thibault, de la Sûreté municipale de Rimouski. Ringuet est recherché sur mandats d'arrestation pour des menaces de mort et de voies de fait graves sur son ex-conjointe. Ces événements seraient survenus à la fin du mois de mars. Le suspect est aussi recherché pour possession et trafic de stupéfiants. Toute information pouvant permettre de localiser Sylvain Ringuet doit être transmise au sergent-détective Guy Pichette au (418) 723-3311. E.W

Sylvain Ringuet

SAINT-HENRI-DE-LÉVIS

Les industries Fortier en faillite

L'entreprise Les Industries Fortier de Saint-Henri de Lévis, dont les travailleurs sont sous le coup d'un lock-out depuis décembre, est en faillite. Le conseiller syndical de la CSD, Michel Dufour, a confirmé, hier, la nouvelle. C'est la firme Raymond, Chabot qui agit comme syndic dans cette affaire. Il n'a pas été possible de joindre le responsable du dossier, Jean-Pierre Trahan. Les 60 travailleurs syndiqués de l'usine de Saint-Henri et les 25 ouvriers également syndiqués de Trois-Rivières se retrouvent ainsi sans emploi. Les actifs des deux usines pourraient être mis en vente prochainement, selon M. Dufour. Si un autre investisseur redémarre l'usine de Saint-Henri ou celle de Trois-Rivières, il ne sera pas tenu de reconnaître le syndicat qui était en place.

SAINT-GEORGES

Projet d'incubateur de PME confirmé

Après deux ans de discussions, la création du Centre de développement de la PME en Beauce est officiellement confirmée. Les ministres Pierre Pettigrew et Martin Cauchon viennent d'informer le député indépendant de Beauce, Gilles Bernier, qu'Ottawa consacrera au projet une aide de 1 427 500$ étalés sur trois ans. «Nous avons acquiescé à la proposition des maires représentant les quatre villes les plus populeuses de la Beauce de localiser le siège social de l'organisme à Saint-Georges, dans les locaux du Centre de ressources humaines Canada. Tel que souhaité, le Centre de la PME offrira aussi un point de services à Beauceville, avec les supports techniques et administratifs adéquats», ont-ils indiqué. Développement des ressources humaines Canada versera 780 000$, alors que le Bureau fédéral de développement régional (Québec) injectera quelque 647 500$ au Centre. L.D.

SAINTE-MARIE

Maison en flammes

Le feu a causé des dommages importants à une résidence unifamiliale de Sainte-Marie, en Beauce, hier vers 18h. Environ 40 pompiers de l'endroit ont combattu les flammes. Aucun occupant n'a été blessé. La cause du sinistre était toujours inconnue au moment de mettre sous presse, la résidante de la maison étant encore trop en état de choc pour fournir des renseignements aux policiers. I.M.

Autorisation de décollage pour la SAAB 900 sur la piste No 20

C'est héréditaire : la SAAB 900 est issue d'une famille dont la réputation repose sur une solide expertise en aéronautique. C'est pourquoi la moindre de ses composantes est conçue en fonction de la sécurité de ses passagers. Sa technologie intelligente assure une puissance et une maniabilité exceptionnelles... pour un véhicule terrestre!

La SAAB 900 S 1997
29 900$
399$/mois* • 36 mois

- Garantie 4 ans/80 000 km
- Climatisation sans CFC
- Vitres et portières à commande électrique
- Volant à réglage télescopique
- Sièges chauffants
- Rétroviseurs extérieurs chauffants
- Antivol avec télédéverrouillage
- Assistance routière

SAAB SCANIA SAAB À contre-courant.

*Paiements basés sur un bail de location de 36 mois selon le PDSF de la SAAB 900 S 1997. Transport, taxes et immatriculation en sus. Versement initial de 3 567 $ ou échange équivalent, premier versement de 399 $ et dépôt en garantie remboursable de 475 $ requis à la signature. Frais de 8 ¢ par kilomètre applicables après 60 000 km. Sujet à l'approbation du crédit. Voyez votre détaillant SAAB pour un plan de location qui tienne compte du versement initial et des mensualités convenant à votre budget. ** PDSF. Le détaillant peut vendre à prix moindre.

Saturn Saab Isuzu de Québec, 765, rue Marais, Québec, Tél. : 681-5777
Saturn Saab Isuzu de Sainte-Foy, 3330, rue Watt, Sainte-Foy, Tél. : 653-1312
Saturn Saab Isuzu Rive-Sud, 4585, boul. de la Rive-Sud, Lévis, Tél. : 835-1888

Surprise, un obus

COLLABORATION SPÉCIALE, STÉPHANE VERREAULT

Les pompiers de Sainte-Foy ont fait toute une découverte, hier midi, en combattant un incendie dans un chalet situé au 9, rue Soucy, à Sainte-Foy. Un vieil obus, heureusement désactivé, trainait dans la résidence. L'engin n'avait plus d'amorce. Les pompiers ont fait appel aux militaires de Valcartier, qui en ont rapidement disposé. Les dégâts au chalet sont évalués à environ 40 000$. Le sous-sol contient un atelier de taxidermie. J.-M.S.

Graffitis

Il a été fait bon usage du 10$ du chanoine. Je l'ai envoyé aux bonnes oeuvres de la Maison de Lauberivière, suggérant qu'il serve à acheter des cocos de Pâques. Vous vous souvenez peut-être de ce billet de 10$ adressé personnellement à l'éditorialiste en chef, dans l'intention de faire paraître un document dans ses pages ? J'étais devenue, sans l'avoir cherché, la dépositaire de ce « bill » gênant. Après avoir raconté cette histoire, il y a une quinzaine de jours, je m'étais demandé quoi en faire. Le retourner à l'envoyeur ? Faire chanter une messe ?

Finalement, j'ai envoyé le vieux 10$ à la Maison de Lauberivière en précisant que ce « don » modeste du chanoine pourrait servir à acheter quelques cocos de Pâques. Oui, on offre des petites douceurs, des chocolats aux résidants à l'occasion des fêtes, comme à Noël, au Jour de l'An, à la St-Valentin, m'a écrit hier l'administrateur de la maison, Marc Drouin.

Je me sens donc soulagée, l'âme en paix. Mais je souhaite une âme tout aussi pacifiée au chanoine qui m'a quasiment vouée à la géhenne dans les colonnes d'opinion du lecteur pour avoir osé critiquer sa croisade. Je formule le même souhait de paix et de clémence à tous ses disciples engagés furieusement dans la lutte pour le maintien des commissions scolaires catholiques. L'un d'eux m'a fait parvenir une enveloppe couverte de graffitis, au message farci de majuscules. (Me semblait pourtant que c'était interdit par les postes de sa Majesté de faire des gribouillis sur les enveloppes !) « Il y a un seul Lieu (première majuscule) où l'Amour (avec un grand A, comme dirait Janette) fonde tout amour (ici l'amour n'a droit qu'à un a tout ratatiné). » Il poursuit, à l'endos: « ...et ce n'est pas au coeur du Soleil... (re-majuscule et re-points de suspension) que l'on voit avec les yeux du corps..., (points de suspension, virgule) mais avec ceux de l'esprit. » Et c'est signé: The Pen. Avec une double barre sur le T. (Est-ce l'indice d'un lointain cousinage avec Le Pen ?)

Ghislaine Rheault

Je devrais peut-être donner l'adresse de ce The Pen à un jeune Français qui patrouille le pays ces temps-ci à la recherche d'êtres bizarres. Cet aspirant journaliste, concurrent à la bourse René-Payot, voulait hier que je l'aide hier à joindre le fameux roi Denys Tremblay du Saguenay. Je lui ai donné son adresse Internet. Eh oui ! Le roi est entré dans l'espace cybernétique. Il est devenu un Illustre Internaute.

Mais je m'égare. Revenons à ce monsieur The Pen. Dans l'enveloppe, qu'il m'adresse, en haut de mon article tout barbouillé, voici le message que j'ai réussi à décoder, au milieu de ses graffitis incantatoires: « J'aimerais bien recevoir ce 10$ en souvenir de la lutte épique de notre bon chanoine ». Trop tard, monsieur The Pen. Dans la vie, c'est souvent comme dans les chansons: « J'ai tout mangé le chocolat, j'ai tout fumé les Craven-A », chantent en coeur les pauvres hères de Lauberivière.

À propos de Lauberivière, je trouve aussi, dans le courrier, le mot attristé d'un ex-employé. Il n'a pas apprécié que j'emploie le pluriel en rappelant que la Maison avait dû « bouter dehors des employés malhonnêtes qui piquaient la nourriture des sans abri. » Un seul employé est coupable de malversation, explique-t-il. Les autres sont victimes d'une injustice et ils ont déposer une plainte devant la Commission des normes du travail pour congédiement illégal, affirme-t-il. Voilà, la précision est faite.

Cela dit, je croyais pouvoir faire aujourd'hui un petit ménage de printemps dans le courrier accumulé depuis plusieurs semaines. Ce sera pour une autre fois. Il me reste à peine assez d'espace pour faire écho aux nombreux commentaires des amoureux de l'hiver qui ont applaudi avec leurs grosses mitaines quand j'ai fustigé les chiâleux qui sont en guerre contre la météo à l'année longue, mais dont les crises de neurasthénie atteignent un paroxysme aux ides de mars.

Des amoureux du blanc pays, il en pleut, ai-je pu constater. C'est l'occasion de les consoler, à l'heure où les bancs de neige se désintègrent. « J'aime la neige qui camoufle les bruits et qui m'empêche de "sacrer" après les "crisseux" de pneus, écrit joliment une citoyenne de Ste-Justine de Bellechasse qui ne veut pas être reconnue par ses voisins. L'été, dans ma rue, c'est une activité nocturne. J'aime l'hiver qui m'isole de mes voisins, dit-elle encore. Je n'ai pas vu ma vieille amie d'en face depuis la chute des feuilles...on se reparlera en faisant nos plates-bandes et on chiâlera après les maringouins et la poussière. » Elle dort la fenêtre ouverte à -20, elle veut sentir l'hiver, même la nuit. Elle regrette que sur les timbres du Canada, il n'y ait aucun oiseau d'hiver.

Philippe Pâquet raconte qu'après 30 ans de vie à l'étranger, il a choisi de vivre ici à l'heure de la retraite, plutôt qu'au bord du Pacifique. Hermel Bruneau me souhaite encore une « merveilleuse randonnée au paradis de la misère blanche ». (Oui, je m'en promets encore quelques unes).

Sur un autre thème, une lectrice d'Ottawa me demande si le petit recueil de mon cru « Hommes vers la victoire » qui contient les consignes destinées aux candidats masculins du Parti libéral en vue des prochaines élections fédérales a vraiment été publié. Elle voulait en connaître la date de parution. Si elle y a vraiment cru, elle doit sûrement faire partie du Reform Party.

Je veux enfin saluer à la hâte les internautes aux noms bizarres (sosigene, sabripas et les autres) qui m'écrivent depuis quelques temps. Eh oui, je n'y peux rien. On m'a donné une adresse électronique. Mais je ne la publierai pas. Vous n'avez qu'à la chercher. Faut être débrouillards n'est-ce pas, pour se promener dans l'espace. Et tourlou à tous les autres qui aiment encore la colle, les timbres, le papier et le son de la voix humaine.

Peine dissuasive pour le « chauffard »

Sept mois de prison pour avoir causé la mort en conduisant avec facultés affaiblies

CATY BÉRUBÉ
Le Soleil

QUÉBEC — Pour transmettre un message assez dissuasif — à l'accusé mais surtout à la société en général — le juge Michel Babin a imposé hier une sentence d'emprisonnement de sept mois fermes à Yves Charest, qui a été trouvé coupable de conduite avec facultés affaiblies ayant causé la mort d'une dame de 81 ans en 1994.

Le juge Babin aurait pu, selon les nouvelles dispositions du Code criminel, permettre à Yves Charest de purger sa peine dans la société, étant donné qu'il imposait une peine inférieure à deux ans de prison et que l'accusé ne mettait pas en danger la sécurité de la collectivité.

La victime, une dame de 81 ans, revenait de l'église

Il a toutefois jugé préférable que l'accusé purge sa sentence en prison pour que l'effet de sa peine ait un caractère davantage dissuasif.

« Les tribunaux ont maintes fois répété que la conduite avec facultés affaiblies constitue un fléau. Il s'agit d'un fléau qui provoque parfois des accidents et qui coûte cher à la société, notamment en pertes de vie », a souligné le juge Babin.

En plus d'une sentence de sept mois d'emprisonnement, le magistrat impose à l'accusé une ordonnance de probation de deux ans et une interdiction de conduire de même longueur.

Cette sentence peut être considérée comme étant relativement courte, car l'infraction commise était punissable d'un maximum de 14 ans d'emprisonnement.

Pour déterminer la longueur de la sentence, le juge Babin a tenu compte du fait que l'accusé, maintenant âgé de 27 ans, « est un bon travailleur, qui a reçu une bonne éducation, ne présente pas de problème particulier de consommation et qui a démontré beaucoup de regret ».

« Même s'il ne présente pas de problème particulier, ça ne redonne pas vie à la victime », a toutefois ajouté le juge Babin.

Marie-Yvonne Lemay, 81 ans, a été fauchée alors qu'elle marchait en bordure du chemin, à Saint-Édouard de Lotbinière, en février 1994. En décembre, Yves Charest a été reconnu coupable d'avoir heurté à mort l'octogénaire alors qu'il conduisait sa voiture avec les facultés affaiblies.

Au cours du procès, il a admis avoir consommé trois grosses bières dans les deux heures précédant l'accident, survenu sur la route principale, à St-Édouard. La victime revenait de l'église en compagnie d'une amie lorsqu'elle a été heurtée.

À l'occasion de notre 41e anniversaire

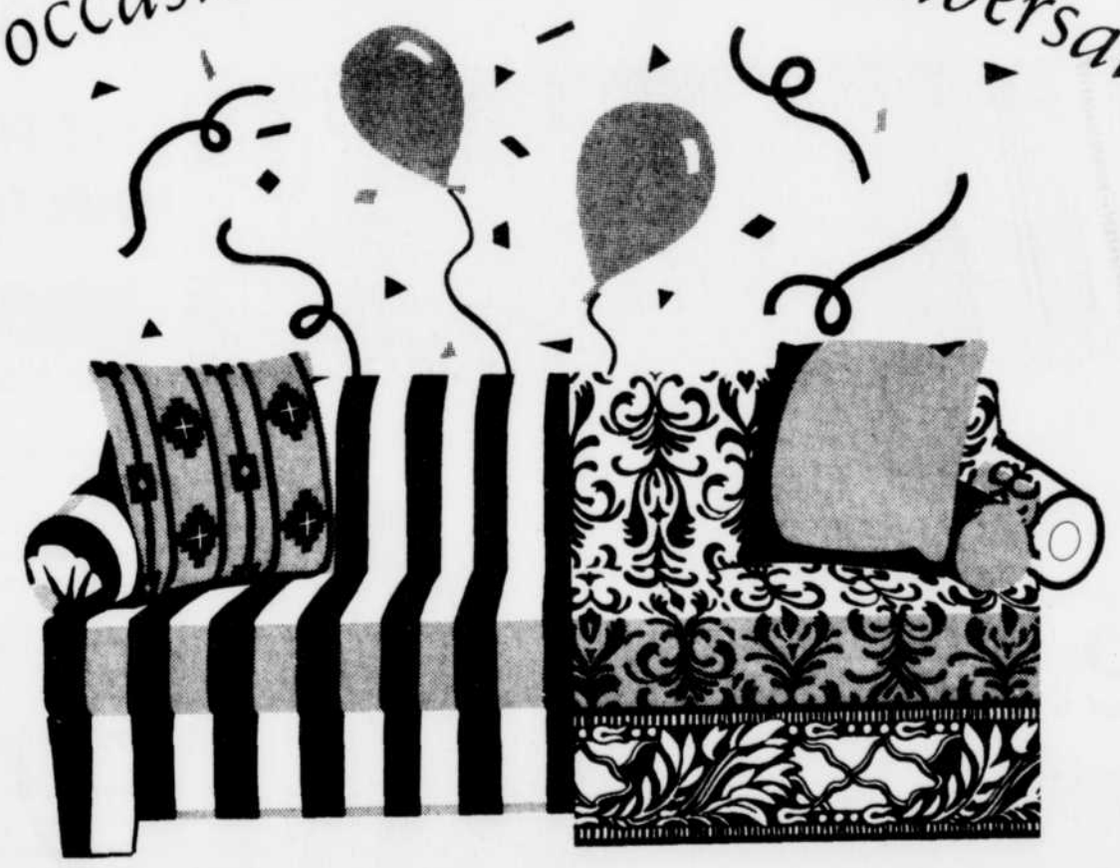

DÉCOUVREZ NOS VALEURS SURES

Depuis 41 ans, nous vous offrons le meilleur rapport qualité-prix. Nous le garantissons.

41$ Certificat anniversaire 41$

Applicable sur tout achat de meuble de 400$ et plus jusqu'au 13 avril 1997

Non monnayable. Ne s'applique pas aux commandes antérieures. Un seul coupon par client. Ne peut être utilisé conjointement avec tout autre certificat-cadeau en promotion. Veuillez présenter au moment de l'achat.* incluant les taxes

Meilleurs prix garantis — Valeurs sures

LA GALERIE DU MEUBLE
DÉCORATION INTÉRIEURE

*Avril 1998 Conditionnel à l'approbation du crédit Acompte 30% Frais administratifs 45$

COMMENCEZ À PAYER DANS 1 AN*

CLASSIQUE
1215, boul. Charest O., Québec, 681-0171

CONTEMPORAIN
18, rue Courcelette, Québec, 681-0171

ROCHE BOBOIS
9, rue Courcelette, Québec, 681-4101

RIVE-SUD
170, rte Kennedy, Lévis, 838-9982

HEURES D'OUVERTURE: Lundi au mercredi 9h à 17h30. Jeudi et vendredi 9h à 21h. Samedi 9h à 17h. Dimanche 12h à 17h

3279965

ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Spectaculaire soubresaut de l'hiver

Un équipage d'Inter Canadien prisonnier de l'enfer blanc une nuit entière

ACHILLE HUBERT
Collaboration spéciale

■ HAVRE-AUX-MAISONS — Un équipage d'Inter Canadien a passé la nuit de mercredi à jeudi sur la route au beau milieu d'une violente tempête qui s'est abattue sur les Îles-de-la-Madeleine. Il leur a fallu six heures pour parcourir les 10 kilomètres entre l'aéroport, à Havre-aux-Maisons, et leur hôtel de Cap-aux-Meules.

L'ATR-42 d'Inter Canadien, en provenance de Mont-Joli, Québec et Montréal, s'est posé sans problème à l'aéroport des Îles vers 22h40, avec 23 passagers à son bord, dont neuf n'avaient pu descendre à Gaspé à cause des mauvaises conditions météo.

Six heures pour parcourir 10 kilomètres

Un convoi de voitures précédé par une charrue à neige s'est mis en branle vers 23h30 en direction de Cap-aux-Meules. À la hauteur du pont de Havre-aux-Maisons, une équipe de Transports Québec devait prendre le relai jusqu'à l'hôtel.

Mais voilà qu'en arrivant au lieu de rencontre projeté, une voiture venant en sens opposé a barré le passage. Il aura fallu trois heures à l'équipe de Transports Québec pour réussir à ouvrir un corridor dans les énormes amoncellements de neige, libérant ainsi un passage pour une partie du convoi improvisé, qui atteignit finalement Cap-aux-Meules vers 3h30. Mais malheureusement, l'autre partie du convoi, soit quelques voitures et des camions de Hydro-Québec, n'ont pu suivre leurs compagnons de fortune. Pris dans de fortes bourrasques, ils ont finalement été carrément ensevelis sous la neige, y compris le véhicule-taxi de Michel Lafrance, qui transportait l'équipage du capitaine Pierre Hamel.

L'équipement de Transport Québec en très mauvais état

Après maints tâtonnements et appels désespérés à la Sureté du Québec, Transports Québec — dont l'équipement était en très mauvais état — a dû se résigner à demander l'aide d'un contracteur local pour libérer les prisonniers de l'enfer blanc. Ces derniers arrivèrent enfin, exténués mais soulagés, à l'hôtel le Château madelinot à 6h15.

Michel Lafrance, qui effectue plusieurs fois par jour la liaison avec l'aéroport a déclaré que «Transports Québec avait perdu le contrôle de la route mercredi matin. On a été béni, béni, béni; y'a un bon dieu pour nous autres», a-t-il poursuivi.

Aux Madelinots, qui croyaient dur comme fer que le printemps était arrivé pour de bon, Mère nature a servi toute une leçon. Mais tous furent davantage surpris lorsqu'ils apprirent qu'ils ne pouvaient faire confiance à leur équipe de Transports Québec.

APPRENEZ À PILOTER

COURS POUR LICENCE
• PERMIS-LOISIR
• PILOTE PRIVÉ
• PILOTE PROFESSIONNEL
• VOL AUX INSTRUMENTS

Transport Air

(418) 872-0206

ANNOTATIONS
• VOL DE NUIT
• BIMOTEUR

SIMULATEUR (ATC) 810)

COURS PRIVÉS DÉBUTANT LE 16 AVRIL
COURS PROFESSIONNELS DÉBUTANT LE 17 AVRIL
230, 2e Avenue, Aéroport int. Jean-Lesage, Sainte-Foy (Québec) G2E 5W1

LE PAIEMENT PRÉAUTORISÉ
Renseignez-vous:
686-3344 / 1 800 463-2362
LE SOLEIL

Association pulmonaire du Québec
UN DON IN MEMORIAM
POUR AIDER LES AUTRES À MIEUX RESPIRER

Les Ateliers de langues et de formation continue du Collège Saint-Charles-Garnier

Enseignants diplômés en enseignement des langues

1150 boul. René-Lévesque Ouest
Québec (Québec) G1S 1V7
Téléphone: 681-0107
Télécopieur: 681-9631
e-mail: Ateliers@CollegeGarnier.qc.ca

COURS DE LANGUES ÉTRANGÈRES EN GROUPE
Jour, soir
Anglais, Allemand, Espagnol, Français, Italien:
30 heures (1 rencontre/sem.)
Début des cours
21 avril 1997

COURS PRIVÉS OU EN ENTREPRISE
Horaire adapté aux besoins de l'entreprise ou des individus

FAMILLES D'ACCUEIL RECHERCHÉES POUR L'ÉTÉ 1997

IMMERSION POUR JEUNES DU SECONDAIRE
Victoria et Mexique • Juillet 1997

Inscription en tout temps

collège saint-charles garnier

Établissement d'enseignement reconnu par la SQDM (Loi du 1%)
Stationnement gratuit

On rénove en beauté.

On fait tout en douceur. De nouvelles couleurs nous entourent, quelques commerces sont rénovés ou agrandis, de nouvelles boutiques et un nouveau resto sont arrivés chez nous.

C'est pas seulement parce que c'est le printemps qu'on se refait une beauté, puisque c'est loin d'être terminé. On vous réserve d'ailleurs bien des surprises d'ici l'automne. Mais ce qui est certain, c'est qu'on ne lésine pas sur les moyens pour vous séduire et pour vous offrir tous les services que vous méritez.

Et le plus beau dans tout ça, c'est qu'en s'offrant graduellement un nouveau look, on sera toujours le centre le plus à la mode !

PLACE STE FOY
à la vie à la mode

DES DROITS D'AUTEURS POUR TOUS LES AUTEURS !

© Déclaration sur le droit d'auteur des pigistes ©

LES PIGISTES (JOURNALISTES, PHOTOGRAPHES, ILLUSTRATEURS) SONT LES PREMIERS TITULAIRES DU DROIT D'AUTEUR SUR LEURS OEUVRES ET VEULENT LE DEMEURER.

Les pigistes sont désireux de voir leur travail publié à grande échelle et en faciliteront l'utilisation légitime dans tous les nouveaux médias, à condition qu'elle soit rétribuée équitablement.

Nous sommes disposés à accorder des droits, mais non à les abandonner.

LA SITUATION ACTUELLE

TROP D'ÉDITEURS VEULENT DÉPOSSÉDER LES PIGISTES DE LEURS DROITS D'AUTEURS pour réutiliser leurs oeuvres sur des supports électroniques. Il y a eu de nombreuses réutilisations illégales dans les domaines suivants: articles, photos ou illustrations téléchargés à partir de bases de données; productions de CD-ROM ou d'autres produits électroniques similaires sans l'autorisation des auteurs; publication d'articles, d'illustrations ou de photos sur les sites Internet.

Certains éditeurs soutiennent qu'il est impossible de gérer les droits d'auteurs sur ces nouveaux médias; pourtant, un nombre grandissant de publications paient déjà des droits électroniques aux pigistes. En voici une liste partielle:

Au Canada: Voir, Hour, Québec Micro!, Journal de l'Association médicale canadienne, Toronto Computes!, Grain Magazine, Open to the World, Quill and Quire, Sélection du Reader's Digest (Canada Ltée).
Aux États-unis: Health and Parenting (Time Inc.), American Health and New Choices (Reader's Digest), Ski and Skiing (Times Mirror), the Hachette Filipacchi Group (Woman's Day, Home, etc.), Harper's, National Sierra, TV Guide (News America), Publishers Weekly), etc.

LA TRANSMISSION DE L'INFORMATION PAR LES MÉDIAS ÉLECTRONIQUES NE DOIT PAS SE FAIRE SUR LE DOS DES PIGISTES. NOUS SOMMES DÉTERMINÉS À FAIRE RESPECTER NOS DROITS.

Vous pensez qu'on abuse de vos droits? Contactez-nous:

Association des journalistes indépendants du Québec (FNC-CSN): 514-844-6169

Association canadienne des photographes et illustrateurs en communication (514-990-4151); *Periodical Writers Association of Canada* (416-504-1645); *Association des illustrateurs et illustratrices du Québec, Les Professionnels de la photo et de l'imagerie du Québec, Professional Photographers of Canada.*

PROCÈS DES HELL'S

Le jury demande une définition du doute raisonnable

Les observateurs ont cru qu'il allait déposer un verdict de non-culpabilité

CATY BÉRUBÉ
Le Soleil

■ QUÉBEC — Les personnes qui assistent religieusement au procès des Hell's Angels Sylvain Thiffault et Louis Roy, accusés des meurtres de Jacques Ferland et de Richard Delcourt, croyaient bien, hier, que le jury déposerait un verdict de non-culpabilité. Cette croyance se basait sur le fait que le jury a demandé au juge, hier après-midi, d'obtenir une définition du principe de doute raisonnable.

Pour que ce principe fondamental du droit canadien soit bien clair dans l'esprit des douze jurés, le juge Louis de Bloies a relu deux fois une longue définition énoncée par le juge Michel Proulx dans une cause de meurtres survenus à Alma en 1992.

En juillet, le juge Proulx a cassé des verdicts de meurtre contre Benoit Girard en cour d'appel parce qu'il considérait que le juge Jean Bienvenue avait mal instruit le jury au sujet du concept de doute raisonnable.

Hier, après avoir attentivement écouté la définition lue par le juge de Bloies — plusieurs jurés prenaient des notes — les sept femmes et cinq hommes se sont retirés. Plusieurs observateurs croyaient alors que le jury reviendrait prononcer son verdict dans les minutes suivantes, ce qui n'a finalement pas été le cas.

Vers 17h, le jury a quitté le Palais de justice après une troisième journée de délibération. Il reprend son travail aujourd'hui à compter de 9 h. Les douze jurés délibéreront à tous les jours, de 9 h à 17 h, tant et aussi longtemps qu'ils n'auront pas déterminé un verdict unanime.

Le jury veut réentendre le témoignage de Serge Quesnel

Les membres du jury pourraient en avoir encore pour plusieurs jours, car ils ont demandé, jeudi, de réentendre le témoignage du délateur Serge Quesnel. Il s'agit d'une tâche fastidieuse, car le témoignage de Quesnel a duré 14 jours. Jeudi, le juge a recommandé au jury d'écouter les bandes au complet afin d'avoir une idée plus juste du témoignage rendu.

La grande question repose d'ailleurs sur la crédibilité des deux délateurs ayant témoigné dans ce procès, Serge Quesnel et Michel Caron. Si les jurés, comme ont tenté à maintes reprises de prouver les avocats des Hell's Angels, Me Jacques Larochelle et Me Pierre Poupart, en viennent à la conclusion que Quesnel et Caron ont menti lors de leur témoignage, les deux accusés seront acquittés.

Les jurés délibèrent tout le week-end

Si, par contre, ils retiennent les versions des délateurs, les deux HA seront trouvés coupable de meurtre au premier degré, et ce, même s'ils n'ont pas commis les homicides eux-mêmes.

Ce procès, qui dure maintenant depuis quatre mois, aura été l'un des plus longs de l'histoire du Palais de justice de Québec.

18 ans et
«Donnez du sang.»
Info-Collecte
(418) 650-7230 1 800 761-6610

PISCINES BEAUPORT inc.
439, av. Seigneuriale, Beauport 666-5311
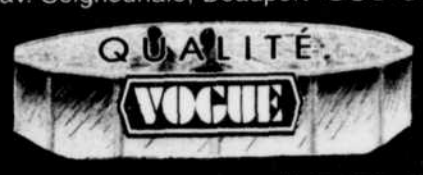

21 pieds, équipée 1599$
Commencez à payer en mai 98 ou 29,99$/mois
basé sur un terme de 60 mois
LE PLUS GRAND CHOIX DE MODÈLES ET DE COULEURS AU MEILLEUR PRIX SUR LE MARCHÉ.

L'été s'en vient... pensez à la santé et à la beauté de vos jambes.
Évaluation et traitement des varices.
Dre Andrée Vachon (omnipraticienne)
Clinique médicale Saint-Louis
653-1970

Grande vente chez Fila Outlet
Deux kilomètres du Mont Ste-Anne
FILA TENNIS
FILA SPORT
FILA GOLF
FILA ATHLÉTIQUE
FILA CHAUSSURES bébé, enfant, adulte pointures jusqu'à 15
FILA ACCESSOIRES montres, lunettes et plus encore!
Vente Liquidation d'échantillons de chaussures et vêtements FILA printemps-été 1996
FILA OUTLET
PROMENADES STE-ANNE Centre «FACTORY OUTLET»
Les Promenades Ste-Anne
Centre «Factory Outlet»
10909, boul. Ste-Anne
Sainte-Anne-de-Beaupré
Québec (Québec) G0A 3C0
Téléphone: 827-2445
Télécopieur: 827-2585

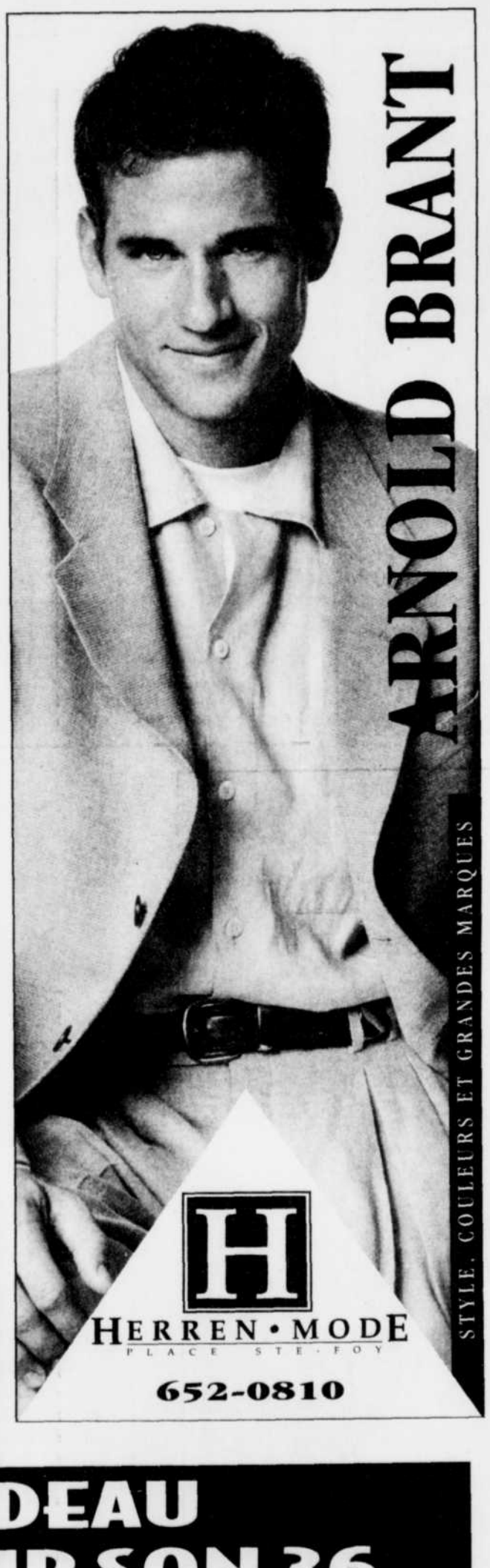

Club Aventure voyages
SOIRÉE D'INFORMATION
MARDI 8 AVRIL
19h THAÏLANDE
20h30 INDE DU NORD
MERCREDI 9 AVRIL
LE GROENLAND EN VOILIER
- Au soleil de minuit
- Les grands icebergs
La déesse des mers «Manakoora» vous y invite, à 19h.
Circuit non accompagné: Ouest américain
15 jours, avion, hôtels, auto, carte routière avec itinéraire détaillé. Occ. double, à partir de 1579$
Circuits accompagnés: Tour d'Europe classique
5 pays. Incluant les vols, l'hébergement, le transport, 17 repas. Occ. double, à partir de 1959$ (départ de Québec). Durée: 14 jours
Tour de France
Vols, hôtels, autocar, guide et 19 repas. Occ. double, à partir de 1859$ (départ de Québec). Durée: 14 jours.
PROMOTION* Pour tout vol nolisé sur l'Europe, réservé au Club Aventure, obtenez 1 table d'hôte au Resto Bistro le 47e Parallèle *Pour un temps limité
331053 détenteur d'un permis du Québec
935, ch. Ste-Foy, Québec G1S 2L3 687-9043

INST'ANGLAIS
... le cours qui se distingue!
Débutant le 21 avril
Conversation anglaise
Vocabulaire
Grammaire
(Privés, ou petits groupes)
Crédit pour la formation (S.Q.D.M.)
3 succursales pour mieux vous servir:
• Place Laurier
• Carrefour Chauveau
• Carrefour de la Capitale
652-1561 / 872-4755
Aussi disponible: service de traduction
Stationnement gratuit
326540

ESPAGNOL
pour gens d'affaires
(petits groupes)
COURS DÉBUTANT
LE 21 AVRIL 1997

Charline Déry
Formatrice spécialisée en langues étrangères
877-2836
Inscriptions et réservations
UNE AFFAIRE D'ANGLAIS

Le parfait ménage à trois...

La passion des chevaux
Paris sur courses 7 jours sur 7

Le plaisir de la table
Menus midi
Repas-spectacles

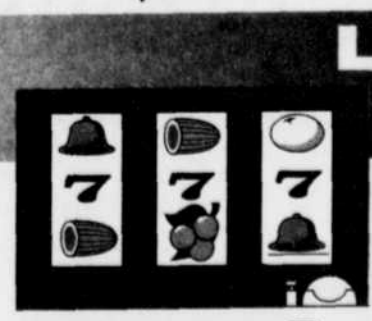
L'attrait de la chance
Appareils de loterie vidéo
Tous les jours dès 10h

ExpoCité
Hippodrome de Québec 524-5283

BILODEAU SE MET SUR SON 36
pour vous louer ou vendre une voiture.

Assurez-vous du meilleur prix garanti appuyé par le service GARANTI BILODEAU.
Négociez votre prix d'achat ou de location avec l'un de nos représentants
Si nous ne pouvons vous offrir un meilleur prix que nos compétiteurs nous paierons votre déplacement.
Dernier sondage CAA "Contrôle de la qualité"
Lors du dernier sondage de contrôle de la qualité effectué au cours de l'année 1996, votre entreprise a obtenu le résultat de 100% comme indice de satisfaction de la part de votre clientèle.
BILODEAU CHEVROLET • Oldsmobile
Heures d'ouvertures Lundi au vendredi: 8h à 21h Samedi: 8h à 16h30
9641, boul. Ste-Anne, Ste-Anne de Beaupré
827-3773 1-800-663-3773
Goodwrench Service Plus
Plan de Protection
Programme pour diplômés

LES MARATHONIENS DE L'AMIANTE À PARIS

Les médias ignorent leur passage

MICHEL DOLBEC
Presse canadienne

■ PARIS — Les quatre coureurs d'Asbestos, qui vont défendre l'image de l'amiante demain au marathon de Paris, ont découvert qu'il n'est pas facile, même avec la meilleure volonté du monde, d'attirer l'attention des médias parisiens.

Conférence devant trois journalistes québécois et un seul français

Les marathoniens et leur porte-parole, Eric Verreault, ont tenu une conférence de presse hier au pied de la Tour Eiffel pour parler de leur région et de leur participation à la grande course parisienne.

Ils se sont retrouvés devant trois journalistes québécois et un seul français, représentant d'un magazine scientifique...

M. Verreault, directeur du comité touristique de la région d'Asbestos, ne s'est pas laissé démonter par ce résultat. « Nous avions eu une douzaine de confirmations. Les gens n'ont pas pu venir mais ils ont reçu le communiqué. On va faire le suivi d'ici dimanche », a-t-il dit.

Les quatre coureurs d'Asbestos porteront dimanche des t-shirts expliquant qu'en utilisant l'amiante de façon sûre, « on peut vivre en vainqueur ».

Mais il ne faut pas s'attendre à ce que les médias, qui font déjà peu de cas d'une visite de Jean Chrétien, braquent leurs projecteurs sur ces « témoignages vivants » des bienfaits de l'amiante chrysotile. D'autant qu'ils se retrouveront au milieu de plus de 25 000 coureurs, défendant, pour plusieurs dizaines d'entre eux, des causes qui jouissent, a priori, d'une bien meilleure image.

Par ailleurs, le dossier de l'amiante, maintenant que l'interdiction est entrée en vigueur, n'est plus vraiment d'actualité en France. Seul le retrait de l'amiante à l'Université Jussieu, à Paris, dont le coût s'élèvera à des dizaines de millions de dollars, continue, régulièrement, d'alimenter l'hystérie anti-amiante.

L'initiative des quatre marathoniens ne sera pas pour autant inutile. « Ce n'est pas une action politique pour faire reculer le gouvernement », a rappelé Eric Verreault. Michel Champagne, Guy Guérette, Pierre Laliberté et Eudore Lemay se présentent en effet comme « des gens ordinaires venus s'adresser à des gens ordinaires ».

Au contact des autres marathoniens ou des « supporters » massés le long des rues de la capitale, ils contribueront peut-être à faire avancer l'idée que l'amiante « ce n'est pas Tchernobyl ».

« On veut prouver qu'on peut travailler dans la mine et rester en bonne condition physique », explique Eudore Lemay, 44 ans, à l'emploi de JM Asbestos depuis 22 ans.

« C'est pas plus dangereux que de vivre à Paris, au milieu des émanations d'oxyde de carbone », renchérit Pierre Laliberté, un historien de 41 ans qui prépare un ouvrage sur la mine Jeffrey.

Les quatre marathoniens espèrent boucler le parcours en « trois heures et demie, quatre heures ». Ils n'ignorent pas pour le reste que l'amiante a, en France, « une grosse côte à remonter, une côte dont le début fait 42 kilomètres ».

C'est parti!

COLLABORATION SPÉCIALE LUCE DALLAIRE

La campagne électorale bat son plein dans Beauce-Sud, en vue de l'élection complémentaire du 28 avril. Les candidats du Parti québécois, Richard Busque, et du Parti libéral, Diane Leblanc, ont amorcé les hostilités par une bonne vieille guerre d'affichage, non seulement à Saint-Georges mais sur l'ensemble du territoire. De son côté, le candidat de l'Action démocratique du Québec, Richard Lamarche, se refuse à utiliser ces armes. « Par souci d'économie, je ferai campagne sans affiche, ni panneau », a fait valoir l'enseignant de 28 ans. L.D.

GARE DE LÉVIS

Controverse entre deux bloquistes

PIERRE PELCHAT
Le Soleil

■ LÉVIS — La fermeture de la gare de Lévis suscite une controverse entre le député sortant du Bloc québécois, M. Antoine Dubé, et celui qui aspire à la remplacer, M. Dominic Hardy, qui était jusqu'à tout récemment son attaché de presse.

À mots voilés, le challenger estime que son ex-patron s'est plutôt traîné les pieds dans le dossier de la relocalisation de la gare de Lévis. « Un des rôles du député bloquiste de Lévis sera de faire pression pour que VIA Rail se branche enfin sur la relocalisation de la gare afin que se réalise au plus tôt la mise en valeur du littoral lévisien », a-t-il affirmé.

L'Office national des transports a confirmé l'abandon de la voie ferrée qui longe le fleuve à Lévis, et par le fait même la fermeture de la gare, le 22 février 1996. Cette décision ne devenait exécutoire qu'un an plus tard. Or, à l'expiration de ce délai et à la suite d'interventions dont celle du député Dubé, Ottawa a accordé, le mois dernier, un sursis de 6 mois. M. Dubé s'inquiétait des risques pour la sécurité des voyageurs du fait que les trains de voyageurs auraient dû reculer sur le pont de Québec pour se rendre à la gare de Sainte-Foy.

M. Hardy croit que ce report de six mois de « l'abandon de la voie ferrée a pour effet d'encourager VIA Rail à tergiverser encore plus longtemps, en dépit de la volonté manifestée par la Ville et un grand nombre de citoyens qui veulent un meilleur accès public au fleuve. »

Il fait valoir que la société d'État a eu plusieurs mois pour relocaliser la gare de Lévis. L'aspirant considère, par ailleurs, que la proposition de faire reculer les trains de voyageurs pour rejoindre le terminus de Sainte-Foy est un accroc inacceptable à la sécurité des voyageurs.

Le député bloquiste sortant rejette ces accusations du revers de la main. « J'ai fait de nombreuses pressions auprès du ministre fédéral des Transports. J'ai parlé avec les gens du ministère québécois des Transports sur l'accès routier à la nouvelle gare », a-t-il rétorqué.

M. Dubé reconnaît par ailleurs ne pas être intervenu publiquement sur ce dossier. « Je n'ai peut-être pas « planté » VIA Rail dans les médias. J'ai fait confiance mais aujourd'hui je condamne la lenteur de VIA », a-t-il affirmé. S'il est choisi candidat du Bloc et si la nouvelle gare ne se concrétise pas rapidement, M. Dubé a l'intention de faire de ce dossier un enjeu des prochaines élections.

D'autre part, il ne s'oppose pas à la fermeture de la gare de Lévis. Il demande toutefois qu'une nouvelle gare soit construite sur la Rive-Sud et que ce terminus soit desservi par le service de transport en commun ou par une navette avant de retirer ses objections.

Le choix du candidat bloquiste dans Lévis se fera le 23 avril au centre Raymond-Blais à Lévis.

UNIVERSITÉ LAVAL

Les contrats privés sous haute surveillance

Seuls l'enseignement et la recherche effectués sous contrôle des autorités de l'institution compteront, pour l'obtention d'une promotion

MARIE CAOUETTE
Le Soleil

■ SAINTE-FOY — L'université Laval refusera de considérer les activités privées de recherche de ses professeurs lorsqu'elle examinera leur candidature pour un poste permanent ou leur promotion à un poste sénior de titulaire.

Ce resserrement des règles s'appuie sur les termes de la dernière convention collective conclue en décembre dernier avec le syndicat des professeurs, ainsi que sur la grille-modèle d'évaluation des critères de promotion préparée par l'université.

Les premiers effets de ces mesures ont été senti, hier, à la réunion du conseil universitaire, qui a refusé que les contrats et commandites privés, obtenus hors du « contrôle » des autorités, des professeurs de six départements des sciences de l'administration soient considérés comme des éléments favorables et servent de tremplin pour une promotion à un poste permanent (agrégé) ou sénior (titulaire).

Ce ne sont uniquement les activités d'enseignement et de recherche effectuées sous contrôle des autorités universitaires qui seront dorénavant évaluées aux fins d'une promotion, précisait M. Alain Vinet, vice-recteur aux ressources humaines, au cours d'une entrevue.

La nouvelle convention collective oblige en outre les professeurs à une transparence totale sur leurs contrats privés, ajoutait-il. Ceux-ci doivent être déclarés aux directeurs de programmes et à l'assemblée des professeurs qui ont autorité pour les baliser.

La déclaration obligatoire s'applique à tous les contrats privés, autant les nouveaux que des professeurs voudront entreprendre que ceux qu'ils désirent tout simplement poursuivre... La convention collective élimine tous les droits acquis.

DOUBLE RÉMUNÉRATION

Le contrat de travail des professeurs va plus loin encore. Selon M. Vinet, le professeur qui exerce une activité professionnelle privée et rémunérée hors campus devra demander un congé sans solde si ces travaux occupent une part significative du temps pour lequel l'université le rémunère déjà.

L'objectif est d'éviter de payer les gens en double, disait-il.

La liste des critères de promotion des professeurs de la faculté des sciences de l'administration était en préparation depuis six ans, expliquait hier, en entrevue, le doyen, M. Bernard Garnier. C'est ce qui explique l'absence de concordance avec la grille-modèle et avec la convention collective signée en décembre 1996.

L'ensemble du corps professoral de cette faculté se rallie aux nouvelles normes qui gouvernent les contrats personnels hors campus, signalait le doyen. M. Garnier ajoutait que, pour sa part, il autorisera les contrats privés en autant que les étudiants en profiteront aussi via l'enseignement que ces profs dispenseront.

LE SOLEIL, GILLES LAFOND

Les professeurs qui exercent une activité professionnelle privée et rémunérée hors campus devront éventuellement demander un congé sans solde.

RETARDATAIRES

Le conseil a aussi refusé, hier, d'adopter les critères élaborés par le département d'ergothérapie pour les mêmes raisons. Les grilles de critères refusées ont été renvoyées pour révision au comité des doyens.

Le conseil a cependant avalisé les documents présentés par trois autres départements, dont les critères de promotion collaient assez fidèlement au modèle préparé par l'université.

Signalons que la moitié des départements de l'université Laval n'ont pas encore de grille de critères pour évaluer les professeurs au moment d'une demande de promotion. Les autres départements ont établi leurs critères entre 1978 et 1992. La cinquantaine de retardataires doivent produire leur document d'ici le mois d'août.

La CELLULITE traitée par ACUPUNCTURE
Perte de tissu graisseux sous-cutané, réduction de la "peau d'orange", élimination efficace de l'eau et des toxines...
Pour information:
Réjane Dufresne
acupunctrice
522-6891
233, Fraser (près rue Cartier)
Membre de l'ordre des Acupuncteurs du Québec.
330984

FINI LES RONDEURS LIPOSUCCION
AVANT
APRÈS
La liposuccion sous anesthésie locale est une technique simple, rapide et efficace consistant à l'aspiration de tissus graisseux à l'aide de micro canules.
Clinique médico-esthétique Dr Richard Dubois, M.D.
2480, CHEMIN SAINTE-FOY (COIN DU VALLON), BUREAU 270, SAINTE-FOY
* Membre de: – Fédération des médecins omnipraticiens du Québec
– Société française de lipoplastie
658-8949 (sans frais) 1-888-658-8949
331203

LASER VISION DE LA CITÉ
Correction par laser excimer, de la myopie, l'hypermétropie et l'astigmatisme par une équipe de 18 ophtalmologistes
Assistez à une RENCONTRE D'INFORMATION GRATUITE
sur la correction au laser excimer par les techniques conventionnelle et LASIK
Dr Richard Bazin (Sainte-Foy)
Dr Dan Bergeron (Québec, Beauce)
Dr François Blanchette (Baie-Saint-Paul, La Malbaie)
Dr Jean-René Clément (Sainte-Foy)
Dr Paul Cortin (Campbellton)
Dr Paule Dubé (Québec)
Dr Stéphane Dupont (Thetford Mines)
Dr Pauline Gagnon (Sainte-Foy)
Dr Guy Gélinas (Shawinigan)
Dr Alain Gourdeau (Québec)
Dr François Guinard (Edmundston)
Dr Nathalie Labrecque (Québec)
Dr Guy Lachance (Québec)
Dr Gilles Lalonde (Québec)
Dr Jacques Samson (Lévis, Charny)
Dr Jean-Louis lavallée (Sainte-Foy)
Dr Yvon Tardif (Sainte-Foy)
Dr Pierre Turcotte (Sainte-Foy)
650-1270
1-888-248-2600
Place de la Cité
2600, boul. Laurier, Sainte-Foy
330920

À tous mes clients
Soucieuse de bien vous servir, veuillez prendre note qu'à compter du 8 avril 1997, vous pourrez me rejoindre au
(418) 990-7124
Suzie rousseau
Psychologue
O.P.Q.
331135

DIFFUDI INTERNATIONAL
ESPAGNOL
30h + matériel
115$
INSCRIPTION: 9 et 10 avril de 9h à 20h
DÉBUT DES COURS: le 14 avril
COÛT: pas plus de 250$
ANGLAIS
30h + matériel
150$
Aussi disponibles:
Japonais - Chinois - Italien
http://pages.infinit.net/diffudi
880, Père-Marquette, 1er étage, local 24 682•3617
330647

LE KAYAK DE MER, UNE SPÉCIALITÉ CHEZ L'AVENTURIER POUR SE LA COULER DOUCE!
PLUS DE 20 MODÈLES EN MAGASIN!
Photo Alain Dumas
Gannet II de Necky
Cette version double à habitacle ouvert du Gannet est très polyvalente. Il peut être pagayé par une ou deux personnes et transporter aisément un enfant.
Canots, kayaks de mer et kayaks d'eau vive.
Le département le plus complet au Québec.
L'AVENTURIER
Québec : 710, Bouvier, #135 (418) 624-9088
Sainte-Foy : Place de la Cité (418) 654-1774
Catalogue complet disponible en magasin

Vos fourrures méritent des vacances!
Robitaille Fourrures offre un forfait vacances pour vos fourrures incluant:
• entreposage
• petits soins tout l'été
• voûtes climatisées
• haute sécurité
15% de rabais sur entreposage, si vous venez porter vous-mêmes vos manteaux, du 27 mars au 5 avril.
Également offert: service de cueillette à domicile ou au bureau
Ouest Boulevard Hamel Est
Robitaille des Tanneurs
Semple
St-Sacrement
Boulevard Charest
Robitaille Fourrures
1500, rue des Tanneurs Québec
681-7297

Oh! Portes ouvertes
à la MATERNELLE Passe-Plume YMCA
et à la GARDERIE L'Encrier YMCA
le
DIMANCHE 6 AVRIL 97
13h30 - 16h30
YMCA VIEUX-QUÉBEC
650, av. Wilfrid-laurier
Québec 522.0800
329901

SUZUKI encore plus DUR À BATTRE...
À L'ACHAT REMISE DE 1 000$ SUR NOS SIDEKICK 1997!
Conservez votre 1000 $ ou appliquez-le à votre paiement initial.
(Détails chez les concessionnaires)
SUZUKI
Qui la conduit, la recommande!MC
SIDEKICK CLASSIQUE JX 1997, 4 portes 4 x 4, manuelle
OU LOUEZ À COMPTER DE 229$* par mois sur 36 mois, S.A.C.
SIDEKICK DÉCAPOTABLE JA 1997, 2 portes 4 x 4, manuelle
OU LOUEZ À COMPTER DE 199$* par mois sur 36 mois, S.A.C.
* Coût de location d'un Sidekick 2 portes JA 1997 de 199$ par mois (paiements totaux de 8221,46$). Un acompte de 1625$ ou échange équivalent, un dépôt de garantie remboursable de 250$ et le premier versement mensuel sont payables à la prise d'effet. **Coût de location d'un Sidekick Classique 4 portes 1997 de 229$ par mois (paiements totaux de 9471,92$). Un acompte de 1650$ ou échange équivalent, un dépôt de garantie remboursable de 300$ et le premier versement mensuel sont payables à la prise d'effet. 20 000 km par année (8¢ le kilomètre excédentaire) T.T.P. en sus.
Royal Suzuki
6345, boul. Hamel Ouest
L'Ancienne-Lorettette
872-0005
Lévis Suzuki
9305, boul. de la Rive-Sud, Lévis
Aut. 20, sortie route Lallemand
835-5050
ACADIA SUZUKI
Autoroute de la Capitale
sortie Pierre-Bertrand, Québec
681-6000
330907

RIVIÈRE-DU-LOUP

La 185 pourrait passer au privé

Une expérience-pilote au Québec sous l'impulsion du député Paul Crête

MARC LAROUCHE
Collaboration spéciale

■ RIVIÈRE-DU-LOUP — Une portion de la route 185 qui relie Rivière-du-Loup au Nouveau-Brunswick pourrait passer à l'entreprise privée grâce à une nouvelle forme de partenariat avec le gouvernement. C'est en tout cas la proposition que vient de formuler le comité des transports que préside le député fédéral de Kamouraska / Rivière-du-Loup, Paul Crête. Cette suggestion est bien accueillie par le ministre des Finances, Paul Martin, ainsi que par les élus régionaux qui ont commenté le projet au SOLEIL.

Comme certains projets similaires qui existent déjà en Angleterre, en Australie et dans la province voisine du Nouveau-Brunswick, le gouvernement confierait l'amélioration ou la construction ainsi que les travaux d'entretien du tronçon de route visé par le projet-pilote à l'entreprise privée, pour une période variant entre 25 et 30 ans. Un consortium formé de financiers et du contractuel assureraient le financement des travaux jusqu'à la livraison au gouvernement, qui demeure propriétaire.

Paul Crête

Selon M. Crête, l'ensemble des parties trouvent leur compte dans cette nouvelle forme de partenariat. « L'entreprise privée est assurée d'avoir un contrat pour une longue période, et le gouvernement réalise des économies importantes en raison du coût fixe de l'entente. Les travaux seraient aussi effectués beaucoup plus rapidement ».

La route 185, construite en 1972, pourrait être retenue à titre de route à faible densité puisque le taux de circulation y est moins élevé que sur les artères des grands centres.

Les deux parties trouveraient leur compte dans ce projet de partenariat, estime M. Crête

Au ministère des Transports du Québec, Jean-Louis Loranger, affirme qu'une trentaine de points devraient être améliorés afin de la rendre conforme aux besoins des citoyens.

Les acteurs de la scène politique des localités qui longent la 185 sont tous en accord avec cette proposition du comité des transports. « Le nombre de véhicules lourds a beaucoup augmenté ces dernières années, et il est dangereux de partager la route avec les transporteurs dans les conditions actuelles », dit la mairesse de Cabano, Paulette Griffin.

Pour le maire de Notre-Dame-du-Lac, Réal Voisine, la façon de faire importe peu, du moment que les travaux soient réalisés le plus rapidement possible.

Les maires feront parvenir sous peu une demande officielle au premier ministre du Canada afin d'appuyer ce plan.

Pourquoi les assureurs nous recommandent-ils ?

Si de plus en plus d'assureurs nous choisissent comme partenaires d'affaires, c'est que, chez Fix Auto, nous déployons une énergie sans précédent à répondre aux besoins du consommateur. **UN CONCEPT QUE PLUSIEURS PAYS ENVISAGENT D'IMPORTER SUR LEUR TERRITOIRE**. Fix Auto est **LE PREMIER FRANCHISEUR QUÉBÉCOIS** dans le domaine de la carrosserie avec plus de 65 succursales réparties à la grandeur du Québec. ***Voici les éléments de notre réussite :***

- Meilleur coût moyen de réparation au Québec
- Code d'éthique rigoureux
- Processus de réclamation simplifié avec la transmission électronique de photos
- Programme d'assistance-collision accessible 24 heures sur 24 par une ligne sans frais (1 800 INFO-FIX)
- Garantie nationale
- Programme de formation continue pour tout le personnel
- Standards d'accueil communs pour toutes les succursales
- Taux de satisfaction supérieur à 97%*

*Sondage indépendant

Le consommateur demeure toujours libre de choisir son carrossier. Au cours de la dernière année, plus de 50 000 Québécois ont choisi de nous faire confiance à la suite d'une référence de leur assureur. Ils ont été pleinement satisfaits.

À vous de faire le choix, car chez Fix Auto nous sommes profondément convaincus que rien n'est plus profitable pour le consommateur que la libre et saine concurrence.

Pour connaître la succursale Fix Auto la plus près de chez vous, composez le : **1 800 INFO-FIX**

fix AUTO

La nouvelle génération de carrossiers

Le «Nordik Passeur» reprendra du service cet été

Les discussions ont repris pour de bon entre Gaspé et Havre-Saint-Pierre

ROBERT SAVARD
collaboration spéciale

■ HAVRE-SAINT-PIERRE — Il est de plus en plus probable que le Nordik Passeur reprenne, cet été, du service entre Havre-Saint-Pierre, Anticosti et Rivière-au-Renard, une liaison abandonnée par le groupe Desgagnés après trois ans d'opération déficitaire. Le navire pourrait être loué par une société mixte inter-rives.

Les discussions nord-sud vont bon train depuis que la ligne téléphonique a été rétablie de part et d'autre du Saint-Laurent. Une rencontre entre le maire de Havre-Saint-Pierre, Robert Michau, et ses homologues de Port-Menier, Mario Auclair, et de Gaspé, Rodrigue Joncas, a mené à la création d'un comité provisoire qui verra à s'assurer que le service maritime inter-rives soit maintenu cet été.

Il faut dire que les pressions étaient vives sur le maire de Gaspé, après la sortie à son endroit de son homologue de Havre-Saint-Pierre, et dont LE SOLEIL avait fait état dans son édition du 27 mars. À Rivière-au-Renard, les intervenants de l'endroit ont photocopié l'article à un millier d'exemplaires, qu'ils distribuaient à la sortie de la messe du dimanche. Même le député de Gaspé, Guy Lelièvre, a usé de son poids politique pour faire bouger M. Joncas, qui a finalement révisé sa liste de priorités.

«Les nouvelles sont fort encourageantes suite à la rencontre de Gaspé, mercredi, confie le président du comité, Robert Michau. Je peux vous confirmer qu'il y aura un lien inter-rives l'été prochain. Ce qu'il reste à faire, c'est de déterminer de quelle façon cela va se faire», ajoute-t-il. Toutefois, la création d'une société mixte, qui louerait le navire d'un armateur, semble la solution privilégiée.

Pour le moment, personne ne veut dévoiler le nom de cet armateur. «Il est certain qu'il y en a déjà un dont le navire est prêt à fonctionner. Mais cela ne veut pas dire que ce sera lui», souligne M. Michau, faisant référence au Nordik Passeur, qui assurait le service l'an dernier.

Les membres du comité provisoire se rendront à Québec, mardi, afin d'y visiter des armateurs potentiels. Le propriétaire du Nordik Passeur, Louis-Marie Beaulieu, patron du groupe Desgagné, confirme qu'il rencontrera le comité à ce moment. «J'ai accepté de discuter avec eux. Mais toute annonce serait prématurée à ce stade-ci», dit-il.

LE SOLEIL, GILLES LAFOND
Le traversier «Nordik Passeur» reliant Gaspé à Havre-Saint-Pierre

Une autre question restera à régler pour le comité, question qui risque de se retrouver sur le bureau du ministre des Transports, Jacques Brassard, le cas échéant. Si un organisme inter-municipal prend la responsabilité de louer un navire pour assurer le service entre les deux rives, qui paiera la facture, advenant une saison déficitaire? À ce sujet, le député de Gaspé rétorque qu'«il n'est pas question de solliciter l'aide du gouvernement. Je demeure persuadé que le lien inter-rives pourra s'avérer rentable à très court terme», dit-il.

18 ans et
«Donnez du sang.»
Info-Collecte
(418) 650-7230 1 800 761-6610

REPRISE
Centre commercial
1230, rue de Fronsac, St-Émile
8243 pi ca, éval. mun. 730 000$
PRIX: 400 000$
GCS Courtier immobilier agréé
628-5677 ou 652-9220

DIVORCER SANS BATAILLE
Une soirée d'information au sujet de la médiation familiale est offerte au grand public.
Lieu: Coopérative des services d'orientation du Québec, 2406, chemin des Quatre-Bourgeois, bureau 302, Sainte-Foy
Date: Le 9 avril à 19h30
Animatrices: Lucie Blanchard, c.o. Ginette Nadeau, notaire
Entrée libre, places limitées
Inscription ou information
Lucie Blanchard 650-1331 ou 877-7275
Coopérative des services d'orientation du Québec

Aider son enfant en lecture et en écriture
Si aucune mesure efficace n'est prise à temps, votre enfant prendra du retard en lecture et en écriture. Ces difficultés se répercuteront sur sa confiance en lui-même, son intérêt pour l'école et sur sa vie sociale.

Dre Réjeanne Fiset, Ph. D.
Services aussi offerts aux adultes et aux enfants de 5 ans.
Partenaires des milieux scolaires
Clinique de lecture et d'écriture
2406, ch. des Quatre-Bourgeois
Québec (418) 652-9900
Montréal (514) 279-4673
Trois-Rivières: (819) 373-4032
Hull (819) 770-8875
DE LECTURE ET D'ÉCRITURE
330675

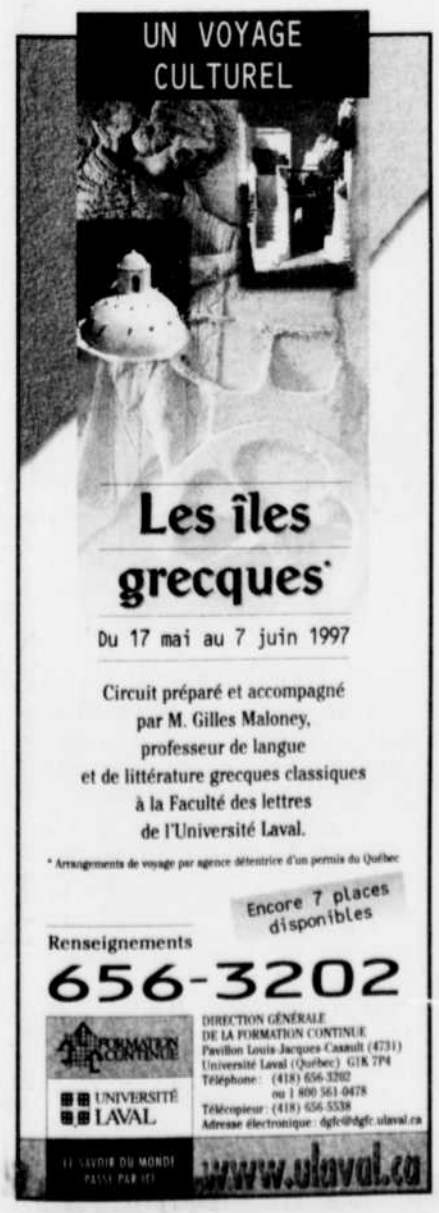

Les îles grecques*
Du 17 mai au 7 juin 1997
Circuit préparé et accompagné par M. Gilles Maloney, professeur de langue et de littérature grecques classiques à la Faculté des lettres de l'Université Laval.
* Arrangements de voyage par agence détentrice d'un permis du Québec
Encore 7 places disponibles
Renseignements
656-3202
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA FORMATION CONTINUE
Pavillon Louis-Jacques-Casault (4731)
Université Laval (Québec) G1K 7P4
Téléphone : (418) 656-3202
ou 1 800 561-0478
Télécopieur : (418) 656-5538
Adresse électronique : dgfc@dgfc.ulaval.ca
UNIVERSITÉ LAVAL
LE SAVOIR DU MONDE PASSE PAR ICI
www.ulaval.ca

VOTRE ÉPICERIE ET TOUS VOS JEUX PRÉFÉRÉS EN UN SEUL MAGASIN

❑ marinades
❑ huile et vinaigrette
❑ ketchup et mayonnaise
❑ sauce
❑ bouillon de boeuf et de poulet
❑ sel, poivre et épices
❑ sucre et farine
❑ thé et café

*1,99 *Céréales Corn Flakes 525g*

❑ légumes en conserve et surgelés
❑ pommes de terre
❑ laitue
❑ crudités variées
❑ nourriture pour animaux
❑ raisins
❑ fraises

*4,99 *Huile végétale Canola Cantalia 4 L*

❑ céréales
❑ boissons gazeuses
❑ jus de fruit
❑ jus de tomates, de légumes et clamato
❑ bière
❑ eau minérale

12,99 *Chaise en résine à haut dossier GROSFILLEX*

❑ oeufs
❑ lait
❑ beurre, margarine
❑ crème à café 10%
❑ crème glacée
❑ pâtés et fromages fins
❑ viandes froides
❑ fromage en crème et trempette

199,99 *Jeu NINTENDO 64*

❑ lessive
❑ papier hygiénique
❑ essuie-tout
❑ papier mouchoirs
❑ sacs à déchet
❑ bas de nylon
❑ chandelles
❑ papier d'aluminium et pellicule adhésive

10,99 *Ensemble DELUX de 4 ustensiles en acier inoxydable, pour le barbecue*
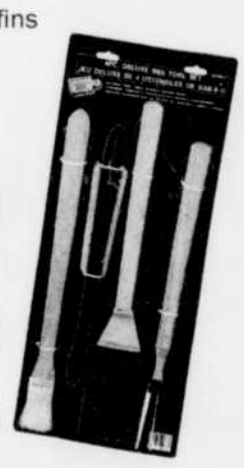

❑ biscottes et craquelins
❑ biscuits variés
❑ croustilles
❑ pain croûté
❑ pains à hot dog

8,99 *Ensemble de jouets pour l'été 7 pièces, incluant un camion en plastique*

❑ saucisses hot dog
❑ poulet
❑ boeuf haché
❑ jambon
❑ rôti

*99¢ /chaque *Jus assortis OASIS 960 mL*

*2,49 *Pommes McIntosh sac de 5 lb*

❑ piles
❑ film pour appareil photo
❑ nappe en tissu
❑ parfums et cosmétiques
❑ livres
❑ disques compacts
❑ brosse à dent
❑ fleurs fraîches

À découper!

* *Ces produits sont également disponibles dans tous les magasins Maxi.*

La nouvelle façon d'économiser temps et argent!

maxi & Cie
Le magasin
3111 rue Watt, Ste-Foy

Triste record pour le Bas-Saint-Laurent

La région détient la palme des décès et hospitalisations par traumatismes, bûlures et intoxications

Carl Thériault
Collaboration spéciale

■ RIMOUSKI — La région du Bas-Saint-Laurent loge au tout premier rang au Québec pour le décès et les hospitalisations par traumatisme routier, par incendie et brûlure ainsi que pour les intoxications accidentelles.

La moyenne régionale pour les traumatismes est même de 20% supérieure à la situation québécoise. En 1994, quatre enfants de moins de 4 ans sont décédés à cause de chutes, accidents de la route et de différents autres traumatismes en plus de près d'une centaine d'hospitalisations.

« Laissons faire les croyances populaires qui veulent que le beurre, la margarine ou la pâte à dents puissent traiter des brûlures ou le lait pour les intoxications. Gardez-les pour les autres recettes », a fait valoir le Dr Sylvain Leduc, médecin conseil à la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent, suggérant d'appeler le plus rapidement possible le Centre antipoison du Québec.

Des actions concrètes seront entreprises pour corriger la situation. La politique de santé et de bien-être de la Régie régionale a d'ailleurs ciblé des clientèles en vue de l'amélioration de la sécurité des domiciles des parents des jeunes enfants.

Des familles à faible revenu recevront des trousses de sécurité et des équipements comme des barrières de protection afin d'éviter la chute des enfants dans les escaliers.

« Contrairement à bien d'autres problèmes, ce ne sont pas des mesures qui sont très coûteuses », a ajouté le Dr Leduc.

Des séances de formation et d'échanges auront aussi lieu avec un centaine d'intervenants du secteur jeunesse travaillant dans les secteurs sociosanitaires, communautaires et des garderies des régions de Rimouski, Rivière-du-Loup et de Matane.

Plus de 70% des intoxications sont involontaires et surviennent au moment de l'utilisation d'un produit nocif comme les nettoyants à four, les médicaments décapsulés...

Plus de 70 % des intoxications sont involontaires et surviennent au moment de l'utilisation d'un produit nocif comme les nettoyants à four et les médicaments décapsulés

Les mesures visant à sécuriser l'environnement comme les bouchons de flacons de médicaments, les barrières de protection dans les escaliers, le retrait du marché des marchettes, ont contribué de façon importante à la baisse des traumatismes et des intoxications.

Le Centre antipoison du Québec, dont le numéro de téléphone apparaît à la première page du bottin téléphonique a reçu l'an dernier plus de 100 000 appels pour environ 55% de cas réels d'intoxication dont 23 500 pour des enfants de moins de cinq ans.

LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

L'an dernier, le Centre antipoison du Québec a reçu 23500 appels pour des intoxications d'enfants de moins de cinq ans.

THETFORD MINES

15 lits en moins d'ici quelques jours

Le CHRA réduit son nombre de lits de 21% cette année

Ian Bussières
Collaboration spéciale

■ THETFORD MINES — Le Centre hospitalier de la région de L'Amiante (CHRA) réduira d'ici le 15 avril de 105 à 91 son nombre de lits, ce qui constitue la première étape d'un exercice visant à porter à 83 le total de lits disponibles pour l'exercice financier qui vient de débuter.

Comme l'expliquait hier M. Marcel Aubin, adjoint au directeur général du CHRA, ces fermetures de lits ont été rendues nécessaires en raison des compressions de plus de 2 millions $ sur un budget total de 30 millions $ auxquelles doit faire face l'établissement hospitalier en 1997-1998.

L'impact sur les travailleurs encore difficile à évaluer

L'impact de ces fermetures sur les quelque 900 travailleurs du CHRA est cependant difficile à évaluer présentement étant donné que la direction de l'hôpital ne connaît pas encore l'effet des départs assistés de 31 employés et neuf cadres, qui ont été financés à l'aide du surplus accumulé de l'ordre de près de 700 000 $.

LA MÉDECINE ÉCOPE

Ce sont les lits de médecine qui écoperont le plus, puisque 12 lits sur 47 seront fermés d'ici quelques jours, de même que quatre lits de chirurgie et trois lits de psychiatrie.

Vers la fin de mois de juin, d'autres lits seront fermés en télémétrie et aux soins intensifs et, finalement, quelque part l'automne prochain le nombre total de lits du CHRA atteindra 83, soit 21% de moins qu'à l'heure actuelle.

L'hôpital thetfordois peut heureusement compter sur son Centre intégré de ressources alternatives (CIRA) qui lui permet de mieux faire face à ce virage ambulatoire.

Comme explique M. Aubin, le service ambulatoire gériatrique du CIRA, destiné aux personnes de 65 ans et plus en perte d'autonomie, fonctionne toujours à 100% de sa capacité.

« On enregistrera plus de 2500 jours/traitement au CIRA cette année et au fur et à mesure que le temps passe, nous découvrons sans cesse de nouvelles possibilités à ce nouveau service », a-t-il déclaré en terminant.

Peu d'intérêt !
Intéressant.

5,9 %

Grand Am 4 portes 1997

* Climatiseur * Régulateur de vitesse * Boite automatique à 4 rapports avec surmultipliée * Aileron arrière * Moteur 16 soupapes de 2,4 litres et 150 HP * Volant inclinable * Freins antiblocage aux 4 roues * Traction asservie * 2 sacs gonflables * Glaces à commande électrique

PONTIAC BUICK GMC GM

La Carte GM* Assistance routière GM Garantie TOTAL 750

LA PASSION DE CONDUIRE

L'Association des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec

Offre réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules GM neufs 1997 en stock comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif seulement. Taux de financement de 5,9 % applicable sur des termes allant jusqu'à 48 mois. Sujet à l'approbation du crédit. Versement initial ou échange équivalent exigé à la livraison. L'Assistance routière et la Garantie GM TOTAL sont offertes sur tous les véhicules GM neufs pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. *Rabais aux diplômés taxable et accordé selon les critères établis par le manufacturier. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

Invitation

Entretien avec le Dr Roland Albert

Thème: Santé équilibre nutritionnel (vitamines et minéraux)
Date: 9 avril 1997 à 19h30
Lieu: 1155, Beaupré, Sainte-Foy
Coût: 10$ (places limitées)

Pour réservation, téléphoner à: Denise et Réal Chalut, distributeurs indépendants Shaklee au 658-8534

Prix de présence

330681

Le Centre Herkimer
Coopérative de travailleurs

Conférence

Vivre avec un enfant à mobilité réduite

Martine Roberge conseillère d'orientation mère d'une enfant handicapée physique

Comment faire face au fait d'avoir un enfant limité physiquement? Dans un monde qui valorise la perfection et le dépassement des capacités et des habiletés, être confronté à des limites quotidiennes est loin d'être évident. Parfois, on se sent seul. Parfois, on se sent dépassé par les événements. Parfois, on vit des états d'émotions extrêmes. Parfois, on trouve le courage d'y faire face. Parfois, on arrive à y voir de l'humour.

La conférencière vous invite à mieux comprendre les différentes étapes qui jalonnent le vécu des parents d'enfants handicapés physiques, et ce, à travers ses expériences personnelles et professionnelles.

Vendredi 11 avril 1997 de 19h30 à 21h

845, boul. René-Lévesque O., 4e étage, Québec

Coût: 15$

Informations et réservations: (418) 681-1004

330046

Six commanditaires s'intéressent aux fêtes de la Nouvelle-France

Les organisateurs espèrent un budget minimal de 700 000 $

MARIE CAOUETTE
Le Soleil

■ QUÉBEC — Malgré les courts délais, six partenaires financiers sont intéressés à assurer la commandite des premières fêtes de la Nouvelle-France, qui auront lieu du 7 au 10 août. La programmation est, pour sa part, quasiment prête et la population attendrait impatiemment la première édition de cette fête dont on prévoit qu'elle prendra plus d'ampleur d'année en année jusqu'en 2008!

Les organisateurs de l'événement, qui a pris le relais des Médiévales en novembre, espèrent bien retenir tous les commanditaires intéressés. Le budget minimal requis pour tenir des fêtes intéressantes est de 700 000 $, affirmait hier Mme Chantale Lachance, porte-parole de la Corporation des fêtes de la Nouvelle-France.

Malgré le fait que plusieurs entreprises avaient déja engagé leur budget de commandite, les organisateurs ne désespèrent pas de les convaincre de soutenir cette fête populaire. Le budget peut encore varier, à ce moment-ci, entre 700 000 $ et 900 000 $.

La programmation, qu'on est en train de finaliser, est liée à cette récolte de fonds privés. Le président de la Corporation, l'historien Jean Provencher, vit quasiment en reclus ces jours-ci pour y mettre la dernière main.

L'opération ressemble présentement à un gros casse-tête de 5000 morceaux où l'on jongle avec trois, cinq ou dix sites, une activité permanente sur chacun et une foule d'activités de rue, décrivait la porte-parole. Mais, dans 15 jours, tout sera en place et présenté au public...

EN CRESCENDO

On ne sortira cependant pas les «gros canons» tout de suite cet été. Cette fête annuelle ira en crescendo sur une période de 12 ans et culminera avec la célébration des 400 ans de Québec en 2008. Les événements retenus pour l'été prochain miseront sur la participation de la population locale. On se tournera un peu plus tard vers les descendants de francophones vivant aux États-Unis.

Le président de la Corporation, l'historien Jean Provencher, vit quasiment en reclus ces jours-ci pour mettre la dernière main à la programmation.

Les festivités culmineront en... 2008

Rien qu'au Québec, il y a toutefois une foule de groupes intéressés à participer à l'événement, ajoutait Mme Lachance. «On reçoit des appels et des visites tous les jours de groupes ou d'organismes dont on ne soupçonnait même pas l'existence.»

Elle signalait ainsi qu'un groupe d'arquebusiers qui se réunit une fois par mois en costume et selon un certain cérémonial a manifesté son intérêt pour la fête. Il y a aussi des gens de théâtre spécialisés dans la période de la Nouvelle-France, des groupes musicaux, des fermières prêtes à confectionner des costumes pour habiller tout un village...

Bref, ces propositions diverses paraissent confirmer les résultats «archi-favorables» d'un sondage, qui sera rendu public dans une quinzaine de jours. Les Québécois attendent déjà cette fête, semble-t-il... Cela a agréablement surpris tout le monde, concluait Mme Lachance.

Correction visuelle au laser excimer/lasik
Dre Yolande Dubé, m.d.
Médecin-chirurgien
Ophtalmologiste
Pavillon du Jeffery Hale
1270, chemin Sainte-Foy
Pour consultation : (418) 687-3326

PNL
Programmation neuro linguistique
Apprendre à: connaître ses forces, reproduire ses succès, communiquer habilement
Formation de base en PNL (5 jours)
2 fins de sem.: les 2 et 23 mai 97
ou sur semaine les 25, 26 et 27 juin; 2 et 3 juillet (9h à 17h)
«Gestionnaire et son développement» sur 5 mardis débutant le 22 avril 1997 de 9h à 17h
Atelier thématique:
«Les métaphores», les créer et les raconter avec Joanne Riou
30, 31 mai et 1er juin, de 9h à 17h
CRÉDITS D'IMPÔTS S.Q.D.M.
Séances gratuites d'information: 16 et 28 avril (19h30)
Réservation: (418) 527-2141
Françoise Marcotte M. ed. + PNL
Réseau PNL Québec 820, Casot, Québec G1S 2X9

Se sucrer le bec... ... au Québec!
SI VOUS DÉSIREZ ANNONCER DANS CETTE RUBRIQUE, communiquez avec le TÉLÉMARKETING: 686-3377 sans frais au 1-800-318-3378 télécopieur 686-3370
ÉRABLIÈRE MAROIS
Repas et tire sur la neige
Nouvel accès à la cabane via chemin Notre-Dame
220, chemin du Domaine
Saint-Augustin (Québec) G3A 1W8
Tél.: (418) 878-4107

Venez voir
DIMANCHE 6 AVRIL, DE 10 H À 16 H
Journée d'activités
C. H. GASPÉ, C. H. GRANBY, C. H. JONQUIÈRE, HÔPITAL GÉNÉRAL DE MONTRÉAL, HÔPITAL NOTRE-DAME, HÔPITAL SAINT-SACREMENT
Les technologistes médicales vous invitent à venir les rencontrer. Elles répondront à vos questions sur les bactéries, les virus, le cholestérol, le dépistage du cancer, etc. Dans certains centres hospitaliers, vous pourrez visiter le laboratoire et assister à des démonstrations d'analyses. Dans d'autres, on vous renseignera sur l'utilisation adéquate des appareils d'autoanalyse comme le glucomètre. Bref, vous passerez des heures enrichissantes qui vous aideront à mieux comprendre le rôle déterminant des technologistes médicales dans la chaîne multidisciplinaire de la santé.
Les technologistes médicales
Une présence vitale
APTMQ Association professionnelle des technologistes médicaux du Québec
Le féminin inclut le masculin dans le but de simplifier le message.

Rien à payer avant 98*
GRANDE VENTE D'OUVERTURE
En addition à nos très bas prix,
MEUBLES CHRISTIAN GAUDET
payera pour vous la TPS.
Valide sur tous les produits (SANS EXCEPTION) jusqu'au 30 avril 1997
LE MEUBLEUR
MEUBLES CHRISTIAN GAUDET
820, boul. Charest Ouest, Québec, Québec
(418) 681-4200
Ouvert le dimanche
* Sujet à l'approbation du service de crédit

ACCENT '97 La norme de la classe économique
À LIQUIDER
ACCENT 1996
Bas kilométrage, automatique, servodirection, radiocassette AM/FM, grand choix de couleurs
Facilités de financement
HYUNDAI
UNE ÈRE NOUVELLE
Heureusement il y a M. Lessard.
139,95 mois/ 60 mois
*P.D.S.F. Accent 1997, 3 portes, 5 vitesses, à partir de 10 995$ ou 139,95$/mois basé sur un prêt auto option de la Banque Nationale. Terme de 60 mois à 7,5%, taxes, transport et préparation en sus. Comptant de 1 495$ ou échange équivalent. Franchise de 27 000 km/an, 0,4¢ de plus le km de 24 000 à 30 000 et 0,7¢, 30 000 km et plus. Valeur résiduelle garantie 3 780$, taxes incluses.
Photo à titre indicatif.
LESSARD
659, boul. St-Joseph
(prolongement de la 80e Rue)
Québec 623-5471

Ce week-end

12¢

/minute

Ce Week-end, les clients du plan SuperMax^mc profitent de notre Promotion à 12¢ la minute sur tous les interurbains au CANADA et aux ÉTATS-UNIS.

Mardi: 18h à 8h | Jeudi: 18h à 8h

Week-end → du vendredi 18h au dimanche 18h

En vigueur jusqu'au 29 avril

SuperMax 1 800 311-6100

Minimum de 15 $ d'interurbain par mois. Certaines conditions s'appliquent.

Bell
du génie et des gens^mc

LA CAPITALE ET SES RÉGIONS

Un moment de répit fort précieux

ON CHERCHE UN FOYER

■ Lorsque notre regard se porte sur eux, la pitié nous envahit et nous ressentons un pincement au coeur. Toutefois, les enfants qui présentent un handicap physique ou intellectuel requièrent bien plus que de nobles sentiments.

Les parents de ceux-ci en connaissent un bout à ce chapitre. La multitude de soins particuliers qu'ils doivent exercer et la répétition incessante des mêmes consignes illustrent très bien leur quotidien et nous permet de comprendre l'épuisement de certains d'entre eux.

Ils ont alors besoin de moments d'arrêt pour reprendre leur souffle et refaire le plein d'énergie.

Afin de pouvoir répondre aux demandes de service qui nous sont acheminées en ce sens, nous sommes à la recherche de personnes qui se sentent à l'aise auprès de ces jeunes et qui possèdent certaines habiletés pertinentes afin que ceux-ci ne perdent pas ce qu'ils ont si chèrement acquis. Tendresse, patience et fermeté devront donc faire partie de celles-ci. Il va de soi que ces jeunes nécessitent beaucoup de stimulation et une grande disponibilité.

Ces enfants sont âgés entre 8 et 17 ans. Certains accusent des limites physiques importantes et se déplacent avec difficulté alors que d'autres n'y arrivent pas.

TOTALEMENT DÉPENDANTS

À cela s'ajoute parfois une déficience intellectuelle qui restreint l'apprentissage du langage et l'acquisition des activités quotidiennes. Si quelques-uns parviennent à effectuer seul, mais non sans peine, les tâches reliées à la satisfaction de leurs besoins, d'autres sont totalement dépendants de l'adulte à ce chapitre.

Le répit ainsi offert à raison d'une fin de semaine par 15 jours, peut paraître minime, mais il représente beaucoup pour ces parents au bord de l'épuisement. Il contribue souvent à éviter des placements sur une base permanente.

Soulignons enfin que nous retiendrons les candidatures des personnes qui résident dans l'agglomération urbaine de Québec.

Vous pouvez nous rejoindre en demandant :

L'Accueil ressources
Centre jeunesse de Québec
529-7351 poste 2747

MÉTÉO

Environnement Canada / Environment Canada

QUÉBEC AUJOURD'HUI

Maximum aujourd'hui: 9
Minimum la nuit prochaine : 2

Ensoleillé avec passages nuageux. Doux. Ennuagement en soirée.

DEMAIN

Maximum le jour : 10
Minimum la nuit: 4

Pluie devenant intermittente en fin de journée.

LUNDI
Averses de pluie dispersées
Max: 6 Min:0

MARDI
Averses de neige dispersées
Max: 3

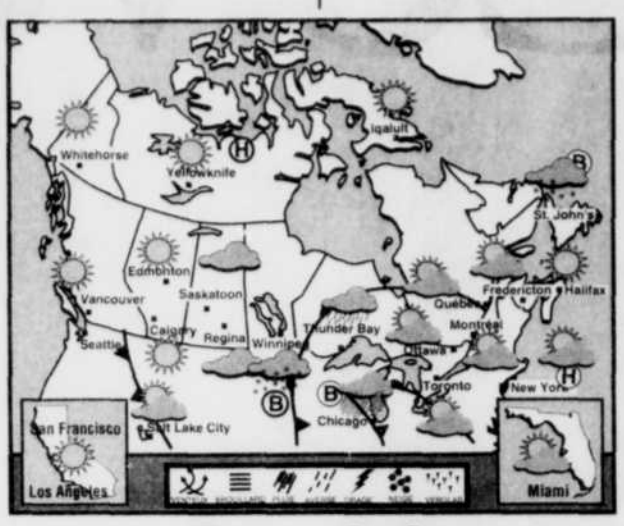

PRÉVISIONS RÉGIONALES

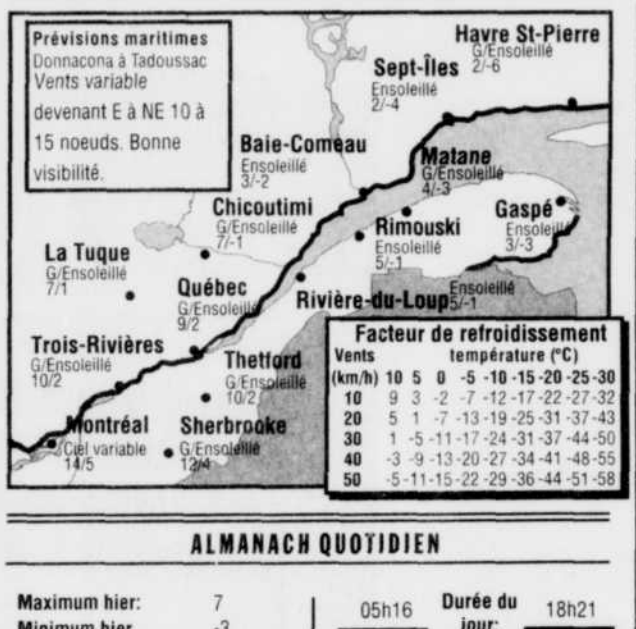

ALMANACH QUOTIDIEN

Maximum hier:	7
Minimum hier	-3
Normale le jour:	4
Normale la nuit:	-3
Record max. pour auj.:	15 1949
Record min. pour auj.:	-17 1995
Neige (jusqu'à 13h00 hier)	
Ce mois-ci:	0 cm
L'an dernier:	2 cm
Cet hiver:	426 cm
Hiver dernier:	292 cm

05h16 Durée du jour: 13h05 18h21

Indice UVB: 4.6 Modéré

Coup de soleil (en minutes) 60 30 15 10 (2 4 6 8 10)

07 avr. 14 avr. 22 avr. 30 avr.

Lune: lever: 04h19 coucher: 16h20

AU SOLEIL

AUJOURD'HUI		
Acapulco	Soleil	32/22
Barbades	Soleil	29/23
Bermudes	Soleil	20/14
Curacao	Nua.	30/23
Guadalajara	Averse	24/13
Guadeloupe	Nua.	28/20
La Havane	Soleil	26/21
Miami	Soleil	27/22
Montego Bay	Averse	30/23
Myrtle Beach	Nua.	19/16
Nassau	Soleil	28/21
Orlando	Soleil	28/17
San Juan	Soleil	27/21
Trindad	Soleil	31/22

AU CANADA

AUJOURD'HUI		
Yellowknife	Soleil	-14/-22
Whitehorse	Soleil	8/-4
Vancouver	Soleil	12/1
Edmonton	Soleil	-1/-12
Calgary	Soleil	-1/-12
Saskatoon	Nua.	-4/-11
Regina	Nua.	-2/-10
Winnipeg	Neige	-1/-9
Thunder Bay	Pluie	8/4
Toronto	P/Ng.	15/8
Ottawa	P/Ng.	15/4
Fredericton	P/Ng.	8/-1
Charlotte.	Soleil	2/-5
Saint-Jean	Q/Flo.	1/-3

DANS LE MONDE

AUJOURD'HUI		
Amsterdam	Pluie	11/5
Beijing	Soleil	21/4
Berlin	Averse	7/2
Buenos Aires	Soleil	21/10
Londres	Soleil	15/7
Los Angeles	Nua.	15/10
Madrid	Soleil	23/6
Mexico	Nua.	25/13
Moscou	Pluie	11/3
New Delhi	Soleil	28/14
New York	Soleil	14/6
Paris	Nua.	15/10
Rome	Soleil	16/5
Washington	Soleil	24/14

LES MARÉES (h.a.e)

Sept-Îles	Rimouski
05h45 B 0.3m	00h10 H 3.6m
12h00 H 2.8m	06h15 B 0.7m
18h20 B 0.2m	12h30 H 4.1m
	18h55 B 0.5m
Demain	Demain
00h30 H 2.7m	00h55 H 3.9m
06h40 B 0.1m	07h10 B 0.4m
12h50 H 2.8m	13h20 H 4.3m
Québec	Grondines
04h25 H 4.9m	03h00 B 1.5m
12h00 B 0.5m	06h50 H 3.7m
16h45 H 5.4m	15h20 B 1.5m
	19h15 H 4.0m
Demain	Demain
00h35 B 0.5m	03h55 B 1.6m
05h15 H 5.3m	07h40 H 4.0m
12h55 B 0.4m	16h15 B 1.6m

États des routes — Info-travaux, 643-6830

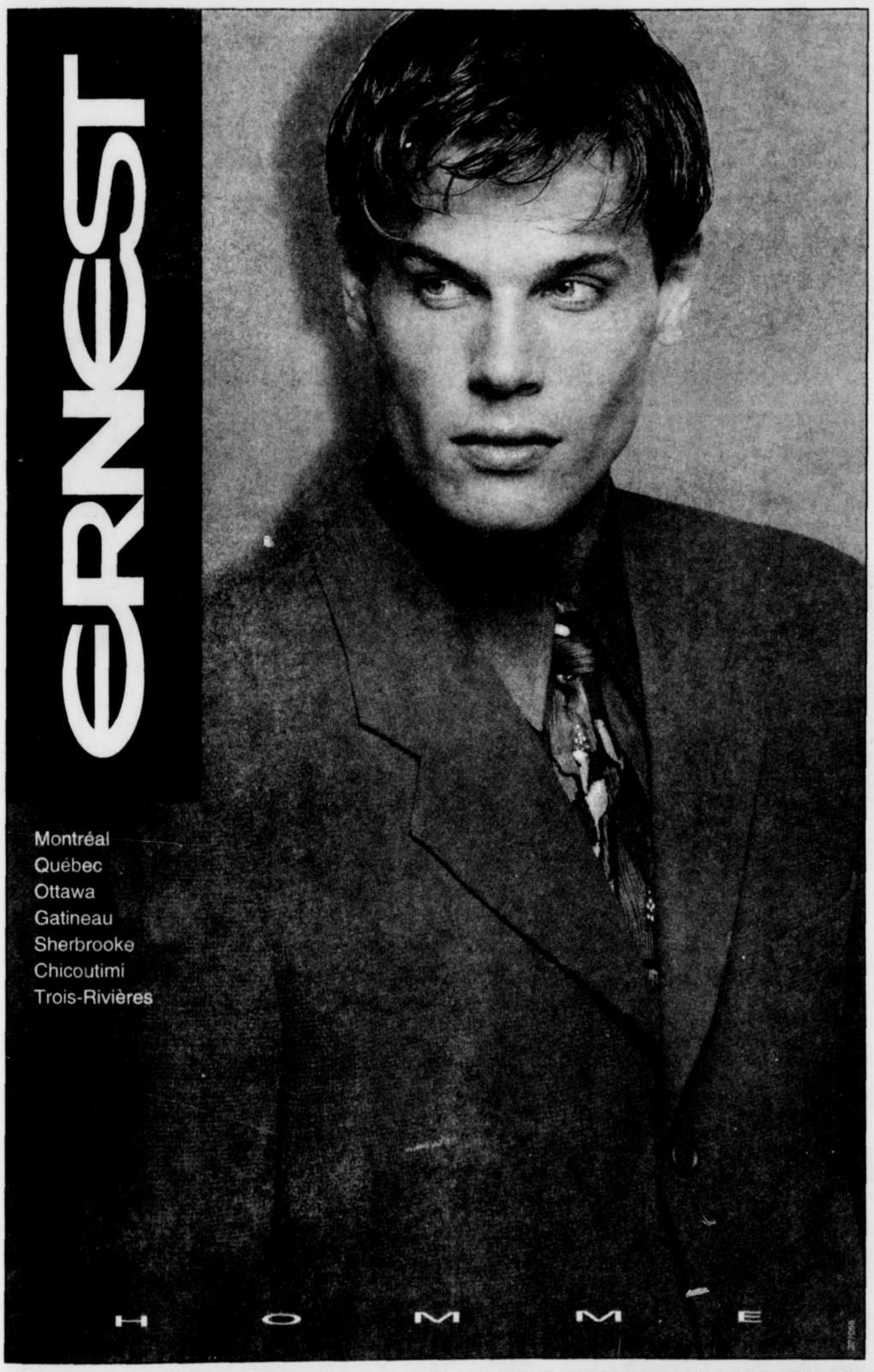

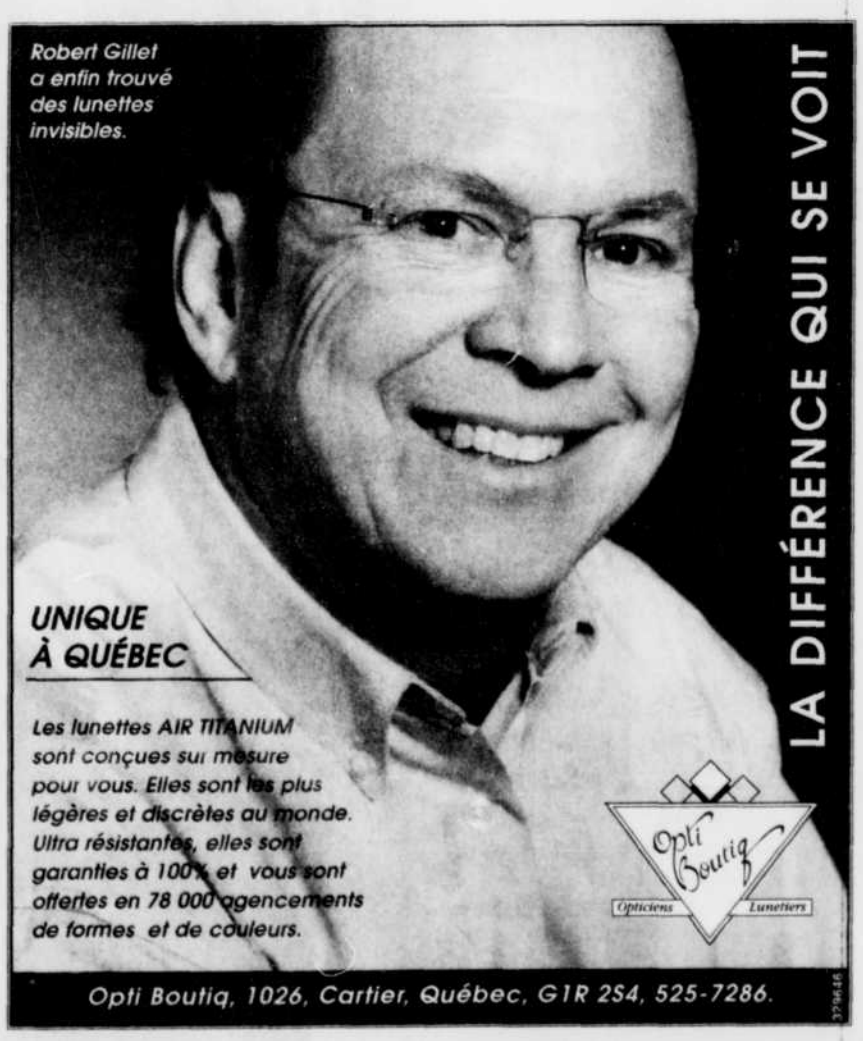

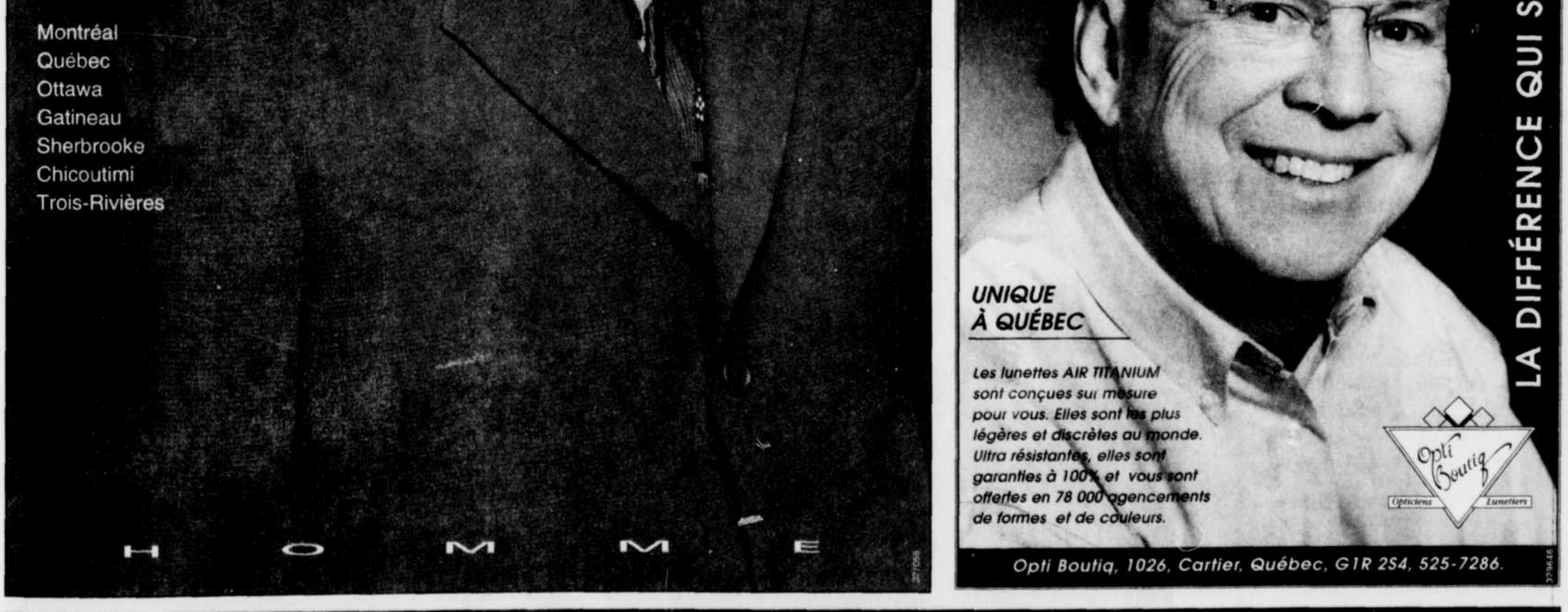

Les Grands honorés

LE SOLEIL, JEAN VALLIÈRES

C'était soir de gala pour les Grands Québécois hier, au Château Frontenac. M. Pierre Côté, qui s'est illustré dans le secteur économique, a été honoré, ainsi que Fernand Labrie, pour son apport dans le domaine social. Renée Morisset et Victor Bouchard ont obtenu le titre pour leur contribution au secteur culturel. Le président de la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain, Guy Véronneau, a par ailleurs remis à Paul Drouin, président de ADS inc., le prix du rayonnement hors-Québec 1997.

«Clip, clip» ça coupe le Soleil

Fabriqué sur mesure à la forme de vos lunettes.
Protection U.V. garantie. Une exclusivité Centre-vision.

À l'achat de lunettes ou de lentilles de contact au prix régulier, vous n'avez rien à payer avant 6 mois*.

Centre Vision
Compétence et Service bien en vue!

Saint-Romuald 839-0617
Place Charny 832-0104
Galeries Charlesbourg 626-7519
Place Sainte-Foy 653-4057
Galeries Chagnon 837-4563
Valcartier 844-2520

EXAMEN DE LA VUE SUR PLACE
*Offre pour un temps limité et sujette à l'approbation du crédit

De Charny à Richmond à vélo

100 km de voie ferrée aux MRC pour une piste cyclable

Ian Bussières
Collaboration spéciale

■ VICTORIAVILLE — Le gouvernement du Québec vient de ratifier une entente de 60 ans confiant la gestion de l'emprise d'une ancienne ligne ferroviaire du CN aux MRC de l'Érable, Arthabaska, Asbestos et Val St-François. Ces dernières prévoient l'aménagement d'un parc linéaire destiné aux cyclistes l'été et aux motoneigistes durant la saison froide.

Les travaux d'aménagement de ce parc linéaire entre Richmond et Lyster devraient être complétés en entier au plus tard cet automne et leur coût total est évalué à plus de 2 millions $. La nouvelle infrastructure deviendra un maillon important de l'itinéraire cyclable québécois de la Route Verte entre Québec et Sherbrooke.

Comme l'a expliqué le député d'Arthabaska, Jacques Baril, au nom des ministres des Affaires municipales et des Transports, des discussions sont toujours en cours avec les MRC de Lotbinière et Chutes-de-la-Chaudière en vue de ratifier d'autres ententes cette année pour la continuité du parc linéaire, d'une longueur totale de 139 km, jusqu'à Charny

Travaux de 2 millions $ complétés à l'automne

85,5 KM DÈS JUILLET

Étant donné que le plus long tronçon du parc linéaire, dans la MRC de l'Érable, est déjà complété à 80 %, les cyclistes pourront avoir accès dès juillet, à une section de 85,5 km entre Lyster et le canton de Shipton. En août, ils pourront se rendre de Lyster à Richmond pour un total de 98 km.

« La réutilisation des anciennes emprises ferroviaires à des fins récréotouristiques s'inscrit dans un large mouvement populaire auquel le gouvernement du Québec est associé depuis quelques années. Par ce geste, il poursuit sa volonté de maintenir ces corridors dans le patrimoine public pour le bénéfice des générations actuelles et futures », a signalé le député Jacques Baril, rappelant que l'emprise Charny-Richmond faisait partie des 612 km d'anciennes emprises ferroviaires du CN acquises en juillet 1996 par le gouvernement québécois pour les convertir en parcs linéaires polyvalents.

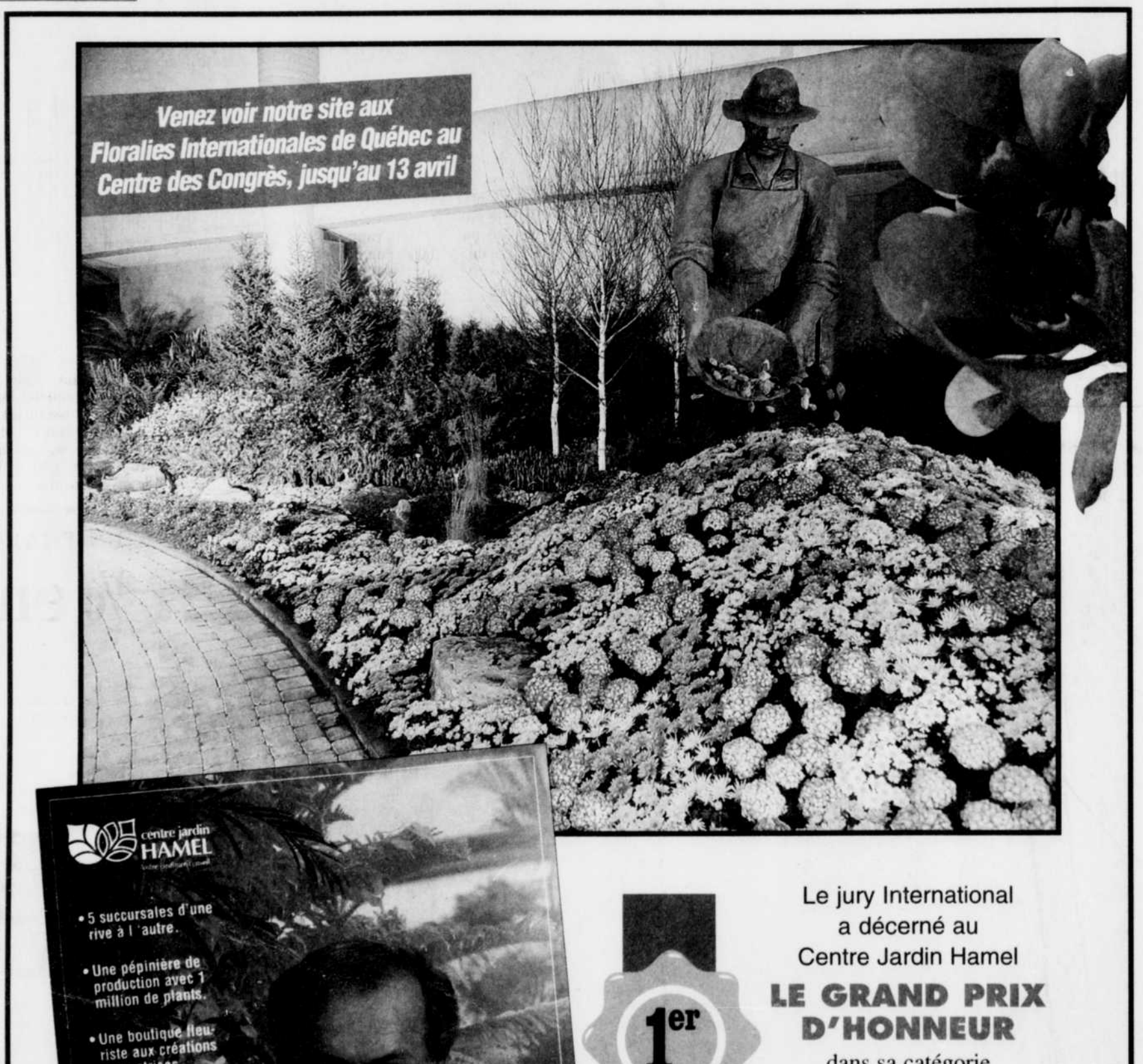

LE QUÉBEC LE CANADA

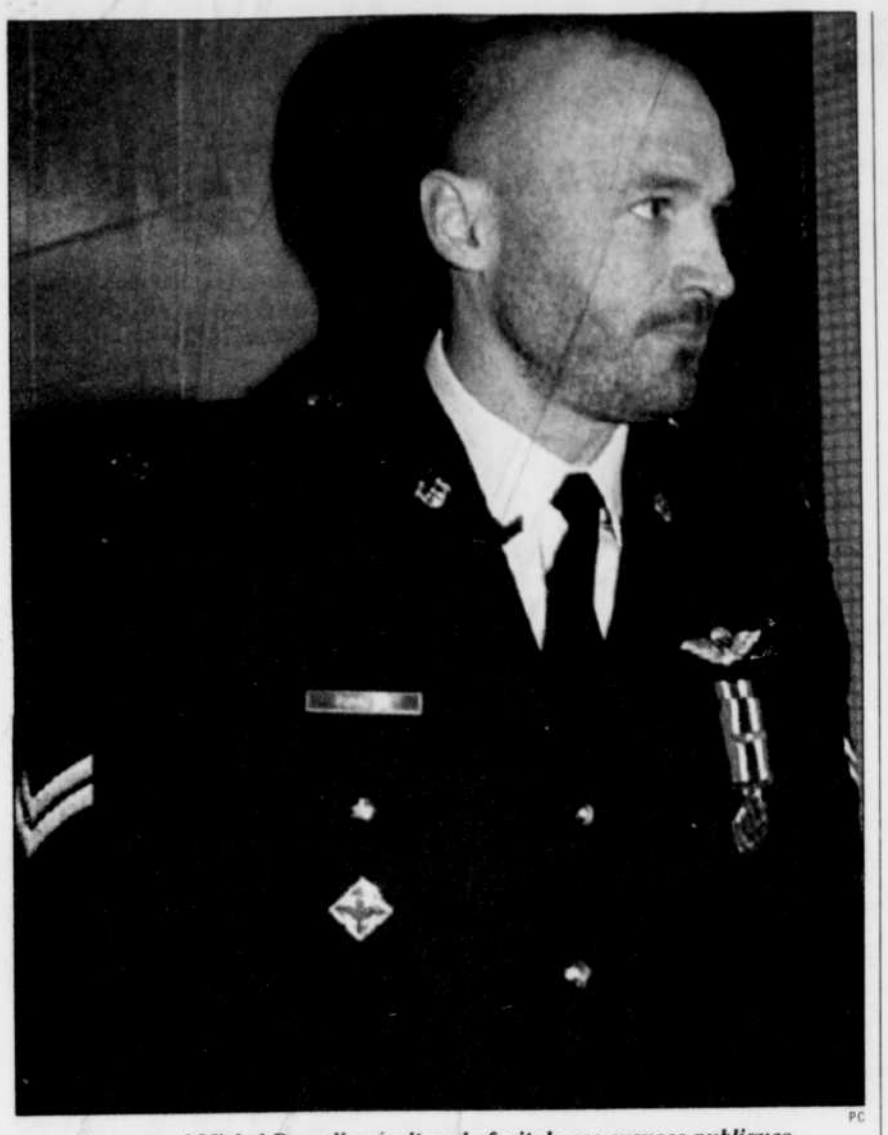

PC

Le caporal Michel Purnelle récoltera le fruit de ses excuses publiques.

AFFAIRE PURNELLE

L'enfant terrible rentre au bercail

Les commandants de la Citadelle et de Valcartier ont pardonné au soldat

MONIQUE GIGUÈRE
Le Soleil

■ QUÉBEC — Même si l'ultime décision appartient au Conseil de révision de carrières (CRC) à Ottawa, tout indique que le caporal Michel Purnelle récoltera le fruit de ses excuses publiques à ses supérieurs. Il demeurera au sein des Forces canadiennes !

De source sûre, LE SOLEIL a en effet appris hier que l'ex-enfant terrible de l'armée avait passé avec succès son premier et plus difficile test. À la fois son commandant à la Citadelle, le lieutenant-colonel Richard Blanchette, et le commandant de la base de Valcartier, le brigadier-général Christian Couture, auraient pardonné au soldat rebelle ses critiques publiques et recommandé son maintien dans leurs rangs.

Il s'agit là d'un virage à 180 degrés de la part des autorités de Valcartier. On se rappellera qu'en juillet 1996, soit avant la cour martiale du caporal Purnelle en février, le commandant du Secteur du Québec de la Force terrestre (SQFT), le major-général Alain Forand, avait déclaré que tous les supérieurs du caporal, y compris lui-même, avaient signé des avis recommandant aux Forces armées de congédier le sous-officier. Le commandant avait ajouté qu'il n'y avait aucun doute dans son esprit que le caporal Purnelle serait expulsé.

Un virage à 180 degrés des autorités de Valcartier

Reste à savoir si le plaidoyer de culpabilité de l'ex-commando du défunt régiment aéroporté et ses excuses publiques sauront fléchir le général Forand et le commandant de la Force terrestre, le lieutenant-général Maurice Baril.

Jusqu'à ce que son dossier, présentement sur le bureau du général Forand, franchisse l'étape finale du Conseil de révision de carrière, la recommandation des autorités militaires de Valcartier peut être renversée. Mais les chances du caporal Purnelle de continuer à porter l'uniforme militaire paraissent excellentes.

Auteur d'*Une armée en déroute*, le caporal Michel Purnelle avait étonné tout le monde le 20 février en décidant soudainement de plaider coupable aux accusations de conduite préjudiciable au bon ordre et à la discipline portées contre lui par l'armée à la suite de la publication de son livre et de ses sorties fracassantes dans les médias.

Dans ses excuses au général Baril, à l'adjudant-chef Maurice Dessureault et aux officiers supérieurs de la chaîne de commandement présentées dans le cadre de sa cour martiale, le caporal repentant avait raconté rêver d'être soldat depuis sa plus tendre enfance et déclaré être prêt à donner sa vie pour son pays.

Le caporal Purnelle, qui risquait la destitution, avait écopé d'un simple blâme assorti d'une amende de 2000$.

Pauvreté record

En 1995, 17,4% des Canadiens et 20,6% des Québécois vivaient dans l'indigence

JULES RICHER
Presse canadienne

■ OTTAWA — Le nombre de Canadiens et de Québécois affectés par la pauvreté n'a jamais été aussi élevé, soutient le Conseil national du bien-être social dans son rapport annuel, publié hier.

Selon les données les plus récentes, interprétées par le conseil, 5 millions de Canadiens, dont 1,5 million de Québécois, vivaient dans la pauvreté en 1995, ce qui représente 17,4% de la population à l'échelle nationale et 20,6% dans le cas du Québec.

Ex aequo avec Terre-Neuve, le Québec arrive au premier rang des provinces les plus touchées par la pauvreté. Le Nouveau-Brunswick arrive au cinquième rang avec un taux de 17,2% et l'Ontario se classe au huitième rang avec un taux de 15,3%.

En 1994, le taux canadien était de 16,6% et celui du Québec de 20,2%.

Depuis 1980, moment où les données ont commencé à être publiées, jamais n'avait-on recensé autant de pauvres au Canada et au Québec. Etant donné l'accroissement de la population, il s'agit sans doute des chiffres les plus élevés de l'histoire du pays.

Mais il faut préciser que ce sont des chiffres absolus. Si l'on tient compte du taux de pauvreté, c'est-à-dire le nombre de pauvres par rapport à l'ensemble de la population, la pire année est survenue en 1983, lorsque la proportion avait atteint 18,2%. On comptait alors 3,6 millions de pauvres.

Malgré tout, le Conseil national du bien-être social est surpris par la situation de 1995 : il s'attendait à une réduction de la pauvreté. En espérant qu'il s'agit d'un « fait aberrant isolé », le conseil écrit dans son rapport que « les données de 1995 sont particulièrement alarmantes parce que ces taux sont demeurés à la hausse même si l'économie était en voie de se remettre de la dernière récession ».

Le conseil pointe du doigt les réductions dans les transferts fédéraux aux provinces et la stagnation de la rémunération dans les emplois à salaires peu élevés. « Si ces tendances se maintiennent, nous craignons qu'il ne devienne pratiquement impossible de mener une campagne efficace contre la pauvreté. »

À partir de données de Statistique Canada, le conseil estime qu'il en coûterait 16,3 milliards $ pour éliminer la pauvreté au pays. « La somme est énorme, mais certainement pas exagérée dans un pays où les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont dépensé quelque 339 milliards $ en 1995. »

Pour produire ses rapports, le conseil utilise les résultats d'un sondage annuel effectué par Statistique Canada sur les niveaux de revenus. Celui qui a servi aux résultats de 1995 a été mené auprès de plus de 32 000 ménages de toutes les régions du pays, à l'exception du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. Le conseil établit ensuite des niveaux de seuil de pauvreté qui varient selon la taille des ménages et le lieu de résidence.

Par exemple, le seuil d'une famille de trois personnes vivant dans une ville de plus de 500 000 habitants a été fixé à un revenu annuel de 27 256 $. Pour une famille de quatre personnes, il est de 31 383 $.

Par ailleurs, voici d'autres constatations contenues dans le rapport du conseil :

— En chiffres absolus, le nombre d'enfants vivant dans la pauvreté n'a jamais été aussi élevé au Canada, atteignant 1,4 million, ce qui représente un taux de 20,5%. Le pire taux, 20,8%, a été enregistré en 1993.

— Les femmes monoparentales ayant deux enfants de sept ans et moins présentent le pire bilan de tous les groupes sociaux, avec un taux de pauvreté de 82,8%.

— Le taux de pauvreté des femmes est demeuré relativement stable de 1980 à 1995, oscillant autour de 18%, tandis que celui des hommes connaissait une augmentation notable, passant de 12,7% à 14,3%.

— En raison d'une amélioration de leurs sources de revenus, le personnes âgées se portent aujourd'hui beaucoup mieux. En 1980, 33,6% d'entre elles vivaient dans l'indigence. Quinze ans plus tard, le taux a dégringolé à 16,9%.

PAUVRETÉ

Dans son rapport annuel de 1995 lancé hier, le Conseil national du bien-être social révèle que 5,1 millions de Canadiens – soit 17,4% – vivaient dans la pauvreté cette année-là.

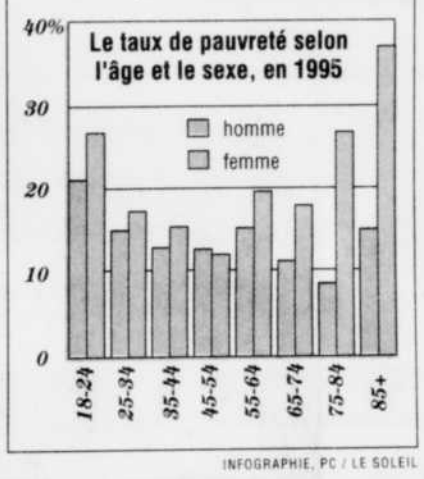

INFOGRAPHIE, PC / LE SOLEIL

QUÉBEC ET LA SOUS-TRAITANCE

Hausse de 27% en 1995-96

PIERRE APRIL
Presse canadienne

QUÉBEC — Au moment même où il s'apprêtait à supprimer 15 000 postes dans la fonction publique et parapublique, le gouvernement du Québec signait, en 1995-1996, plus de 24 000 contrats de sous-traitance pour une valeur de 501 727 100 $, une augmentation de 27% par rapport à l'exercice 1994-1995.

Au chapitre des services professionnels, entre autres, l'État a approuvé 13 999 contrats d'une valeur de 270 420 900 $. La Société québécoise de la main-d'oeuvre en a signé 3712 pour plus de 77 millions $ et la Commission de la santé et sécurité au travail (CSST) 2635 pour 29 millions $.

Dans les secteurs de la formation, du perfectionnement et de l'enseignement les différents ministères et sociétés d'État ont signé, l'an dernier, 6033 contrats évalués à près de 86 millions $.

Les services informatiques et de technologie de l'information sont aussi de plus en plus offerts au secteur privé. L'an dernier, l'État a payé plus de 69 millions $ pour 1251 contrats, a précisé l'auteur du document Claude Métivier dans le dernier numéro (avril-mai 1997) de la revue Enjeux publiée par le Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec.

« Comment peut-on expliquer la signature de plus de 69 millions $ de contrats dans le domaine des technologies de l'information, de 13,5 millions $ dans le secteur des communications et de 13,5 millions $ pour des conseillers en administration alors qu'il y a respectivement 79 personnes en attente d'un emploi permanent dans le corps d'emploi des analystes en informatique et en procédés administratifs, 38 agents d'information et de gestion financière et 74 attachés d'administration ? » a demandé M. Métivier.

15 000 postes coupés au même moment

Selon son analyse, si ces 191 personnes disponibles étaient engagées, elles ne coûteraient que 13,4 millions $ par an au trésor public, soit à peine 15,9% de la valeur des contrats signés dans ces secteurs en 1995-1996.

« Si le gouvernement était de bonne foi, a-t-il précisé, il pourrait facilement et rapidement régulariser la situation de ces personnes, entre autres, en obligeant les ministères et organismes à faire appel aux Fonds et services gouvernementaux. »

L'augmentation moyenne de la valeur des contrats de services professionnels accordés en 1995-1996 par rapport à l'année précédente pour les 100 ministères et organismes est de 44,7%. Pour 46 d'entre eux l'augmentation moyenne de la valeur des contrats atteint 165%.

Le ministère qui a le plus augmenté la valeur de ces contrats est celui du Revenu avec une croissance de 1516,9%, soit de 343 100 $ (1994-1995) à 5 547 500 $ en 1995-1996.

Selon l'auteur du document, cette forte tendance à la privatisation de plus en plus de services gouvernementaux rappelle « que la sous-traitance est aujourd'hui ce qu'était le patronage et les chemins de campagne au temps de Duplessis ».

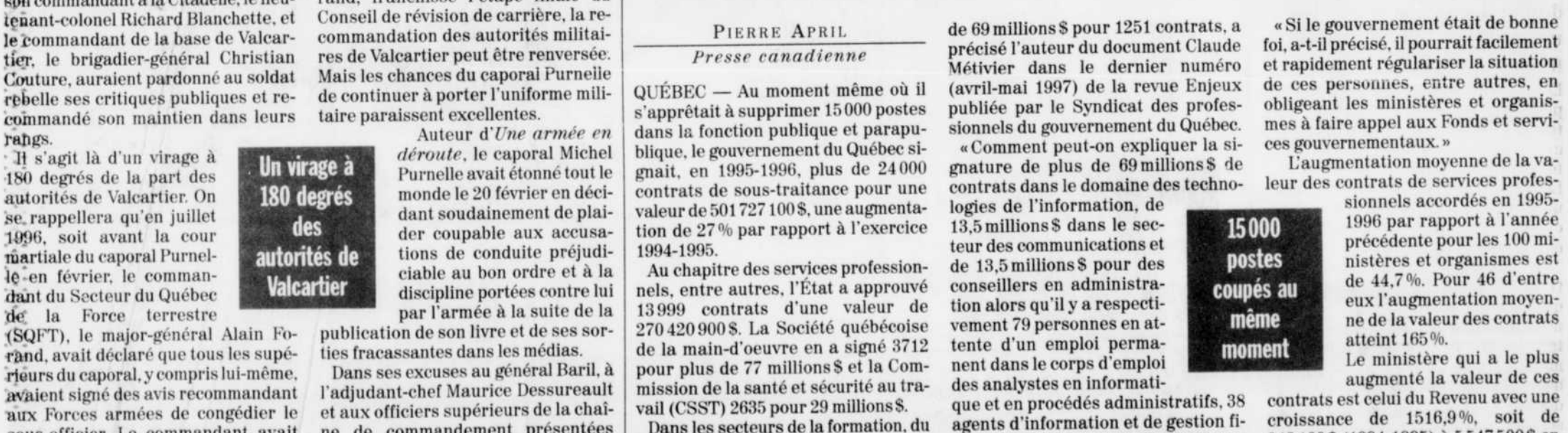

CLICHÉ RÉPÉTÉ À ÉCLAIRAGE DIFFÉRENT, EN RAISON DU TEXTE IMPRIMÉ SUR FOND GRIS OU DE COULEUR

DRAME DE L'OTS À ST-CASIMIR

Aucune décision avant une dizaine de jours

Jean-Marc Salvet
Le Soleil

QUÉBEC — Ce n'est pas avant une dizaine de jours que le procureur de la Couronne affecté au dossier de l'Ordre du Temple solaire décidera si des accusations seront portées contre l'un ou l'autre des trois survivants de la tragédie de Saint-Casimir.

Me Mario Tremblay a reçu hier matin une première version du rapport d'enquête de la Sûreté du Québec. Un rapport encore incomplet, de l'aveu même des policiers. Il y manque notamment les résultats de certaines expertises chimiques.

« Il est trop tôt pour se prononcer. Ce sont des conclusions préliminaires qui m'ont été remises », a déclaré le procureur, qui pense devoir attendre encore une semaine avant d'obtenir les pièces manquantes.

Il pourrait ensuite prendre quelques jours avant de décider s'il autorisera la Sûreté du Québec à déposer des plaintes contre l'un ou l'autre des adolescents ayant échappé au drame.

Dans un entretien accordé au SOLEIL avant-hier, Me Tremblay laissait entendre qu'il pourrait consulter ses supérieurs sur la marche à suivre. Dans le milieu judiciaire, on estime possible qu'il aille jusqu'à demander l'avis d'un sous-ministre à la Justice.

Hier, il a reconnu que le dossier est complexe et exceptionnel. « Ce qui vient de m'être remis est un rapport volumineux, qui reflète la complexité de l'affaire », a-t-il précisé.

Les trois enfants du couple Quèze-Goupillot, qui se retrouvent seuls au monde, sont toujours sous la garde de la Direction de la protection de la jeunesse. Au cours des derniers jours, ils ont reçu des lettres ainsi qu'une cassette vidéo enregistrée par leurs camarades de l'école secondaire de Saint-Marc-des-Carrières.

« Ce qui importe, c'est de tout faire pour leur réserver un avenir prometteur. Et ce travail commence dès aujourd'hui », a confié un porte-parole de la DPJ, Jean Lortie.

Les adolescents, âgés de 13 à 16 ans, sont réunis sous un même toit. Des éducateurs les accompagnent dans leur vie quotidienne depuis 14 jours. Ce sont eux qui recueillent leurs peines, leurs confidences et tentent de donner un nouveau sens à leur vie. Un psychologue a aussi discuté avec eux.

Au Bureau du coroner, on indique que les corps de trois victimes n'ont pas été réclamés. Ceux de Didier Quèze, de son épouse Chantal et de la mère de cette dernière, Suzanne Druau, sont encore à la morgue de Montréal. Ceux de Bruno Klaus et de Pauline Riou ont été remis à leurs proches.

CAUSE DU COMPTABLE DENIS SCHMOUTH

Les soeurs du Bon-Pasteur s'expliquent devant l'Assurance-emploi

Louise Lemieux
Le Soleil

■ QUÉBEC — Après avoir fait confiance à leur comptable Denis Schmouth durant 18 ans, les soeurs du Bon-Pasteur l'ont brusquement renvoyé le 4 juin 1996 pour inconduite et déloyauté à leur endroit.

Ce congédiement était-il justifié ? C'est la question à laquelle devront répondre les trois commissaires du tribunal d'arbitrage de la Commission de l'assurance-emploi.

Pour expliquer ce congédiement, les soeurs doivent raconter les faits et gestes de leur ex-employé dans leur investissement malheureux de 80 millions $ dans le projet immobilier montréalais Marché central métropolitain.

Sitôt viré par les soeurs, M. Schmouth s'est présenté à la Commission de l'assurance-emploi. Un agent a décidé de lui accorder des prestations.

Les soeurs du Bon-Pasteur contestent cette décision, craignant qu'elle joue contre elles dans d'autres dossiers devant la cour supérieure. Entre autres, dans la poursuite en dommages de 900 000 $ de M. Schmouth contre les soeurs, pour congédiement injustifié.

La cause, en apparence anodine, a attiré, hier, à la commission de l'assurance-emploi, la majorité des acteurs dans la saga qui oppose les soeurs du Bon-Pasteur au Marché central métropolitain : les soeurs, leur conseiller Gilles Massé, M. Schmouth et son épouse, l'ex-avocat des soeurs Me Jean-Pierre Cantin et son avocat Me Claude Armand Sheppard.

Cet intérêt s'explique par le fait que les avocats se servent souvent des décisions de tribunaux administratifs comme le conseil d'arbitrage dans des instances supérieures.

Hier, deux religieuses, Sr Jacqueline Picard et Sr Françoise Deschesnes, ont expliqué aux trois commissaires combien Denis Schmouth avait minimisé les risques de leurs investissements dans le Marché central métropolitain et comment l'homme en qui elles plaçaient toute leur confiance ne leur a pas dit toute la vérité sur ce projet.

LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE
Le comptable Schmouth.

« M. Schmouth, c'était notre conseiller financier. Il nous disait de ne pas avoir peur (dans le dossier du Marché central). S'il nous avait dit que c'était un projet risqué, on aurait arrêté tout de suite », a déclaré Sr Jacqueline Picard, secrétaire-générale de la communauté.

Denis Schmouth a été interrogé brièvement, répondant de mauvaise grâce aux questions de l'avocat des soeurs dans ce dossier, Me Edmund Tobin.

La cause a été ajournée au 9 mai. M. Schmouth et Me Jean-Pierre Cantin (l'ex-avocat des soeurs, lui aussi viré pour des raisons similaires le 4 juin 1996) seront entendus, de même que l'économe de la communauté, Sr Yvette Dicaire, et le conseiller des soeurs qui a déclenché la série de poursuites, M. Gilles Massé.

AVENTURE ELECTRONIQUE
Les meilleurs prix garantis*
RIEN À PAYER AVANT 6 mois† sur tout en magasin
LE GRAND MÉNAGE ANNUEL
Packard Bell TOUR MULTIMÉDIA PENTIUM 133 MHz
Canon IMPRIMANTE Noir & Blanc Capacité de COULEUR BUBBLE JET^MC BJC 240B
• Résolution 360 ppp
• LOGICIELS CANON CREATIVE: HALLMARK CONNECTIONS, EVERYDAY GREETINGS, CRAYOLA ART, STATIONNARY STORE, STICKER & LABEL STORE et PATTERN MAKER
• Garantie d'échange instantané de un an au bureau ou à domicile C240B
GoldStar MONITEUR COULEUR 14" 14"
intel inside pentium
PRIX! PERFORMANCE! POUVOIR de PENTIUM!
NOUVEAU MODÈLE
PB130
Processeur: Pentium 133 | Mémoire: 16 Mo | Disque rigide: 1,2 Go | CD ROM: 12X | Fax/modem: 33,6/14,4 | Moniteur: INCLUS
2049,99
TM TFORT2 FORMULA T2
• La vraie sensation d'une course!
• Contrôles de conduite : Console de conduite, volant, bras de vitesse, 2 boutons de console, pédales de frein et d'accélérateur séparées.
AUSSI DISPONIBLE POUR MAC
189,99
GoldStar NOUVEAU MODÈLE CD-ROM RAPIDE 16X de GOLDSTAR
• Interface E-IDE/ATAPI
• Transport de Data max 2400KB/sec.
• Compatible avec Windows 95, 3.1, NT 3.51 & OS/2 Warp G8160B
199,99
ENSEMBLES INFORMATIQUES À PRIX INCROYABLES !
3Com Robotics X2 TECHNOLOGY NOUVEAU MODÈLE
FAX/MODEM SPORTSTER DE 56K EXTERNE
• LE PLUS RAPIDE POUR INTERNET!
• Connection aux lignes standard
• Mise à jour facile par «SOFTWARE»
• Sélection automatique entre X2™ ou V.34/33.6 Kbps
Ce modem à une capacité de 56 Kbps. Cependant, les règlements en vigueur limitent la vitesse de téléchargement à 53 Kbps.
Aussi disponible pour Mac
U1300848
X2 56Kbps modem TECHNOLOGY
299,99
Packard Bell ORDINATEUR MULTIMÉDIA PLATINUM 2015 avec TECHNOLOGIE MMX
Canon C240B IMPRIMANTE Noir & Blanc Capacité de COULEUR BUBBLE JET^MC BJC 240B
• Résolution 360 ppp
• LOGICIELS CANON CREATIVE: HALLMARK CONNECTIONS, EVERYDAY GREETINGS, CRAYOLA ART, STATIONNARY STORE, STICKER & LABEL STORE et PATTERN MAKER
• Garantie d'échange instantané de un an au bureau ou à domicile
intel inside pentium
GoldStar MONITEUR COULEUR 14" 14"
NOUVEAU MODÈLE
PB2015
Processeur: P 166 MMX | Mémoire: 32 Mo | Disque rigide: 2 Go | CD ROM: 16X | Fax/modem: 33,6 | Moniteur: INCLUS
2999,99
EPSON 1440 DPI NOUVEAU MODÈLE LOGICIEL «Color Pak» INCLUS E600
IMPRIMANTE COULEUR STYLUS 600
GARANTIE 2 ANS
• 1440 X 720 dpi avec la technologie jet d'encre MicroPiezo
• Jusqu'à 6 ppm en noir et 4 ppm en couleur
• Compatible Windows & Macintosh
• Logiciel «Color Pack» INCLUS
• Garantie limitée 2 ans
449,99
†Sur produits à prix régulier de 299$ et plus. S.A.C. Ne payez que les taxes. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Détails en magasin. Frais d'administration minimes requis lors de l'achat.
Les photos peuvent différer des modèles en vente. Certains articles ne sont pas disponibles dans tous nos magasins. *Lors d'un achat aux mêmes conditions dans la même région, chez un marchand autorisé qui a la marchandise en stock. Détails en magasin.
QUÉBEC — PLACE LEBOURGNEUF — 5500 boul. Des Gradins (418) 628•5500
LÉVIS — LES GALERIES CHAGNON — 300 Côte du Passage (418) 835•5500
CHICOUTIMI — 394 boul. Des Saguenéens — (418) 698•3940
MAXI BOUTIQUES
CENTRE COMMERCIAL LAFLÈCHE 625 boul. Laflèche, BAIE-COMEAU (418) 589-5155
GALERIES DE LA CAPITALE 5401 Des Galeries, QUÉBEC (418) 622-0754
PLACE FLEUR DE LYS 552 boul. Wilfrid-Hamel, QUÉBEC (418) 529-1740
CENTRE RIVIÈRE-DU-LOUP 298 boul. Thériault, RIVIÈRE-DU-LOUP (418) 862-2269
PLACE DE VILLE 700 boul. Laure, SEPT-ÎLES (418) 962-8688

TÉLÉ-QUÉBEC

Ça brasse au service de l'information

MONTRÉAL (PC) — Le directeur du service de l'information de Télé-Québec, Simon Girard, a démissionné de ses fonctions jeudi, évoquant son « insatisfaction salariale » et, plus généralement, un contexte de décroissance très difficile.

Il faut savoir également que la durée de l'émission *Québec plein écran*, que M. Girard a contribué à mettre sur pied, a été réduite de 60 à 30 minutes. En outre, l'émission *Option Éducation*, relevant également de ce service, ne revient pas.

Le mandat de *Québec plein écran* sera donc révisé, le personnel réduit et les reportages moins nombreux. Seul le grand classique du vendredi soir, *Droit de parole*, est sorti indemne de l'exercice de révision à la baisse des budgets.

Il devient évident que le volet information de Télé-Québec est relégué au second plan. Car en plus des changements mentionnés, deux autres émissions informatives (mais qui ne relèvent pas du service de l'information) disparaissent : *Prenez un numéro* et *Mode d'emploi*.

L'autre émission d'information qui ne semble pas menacée à court terme est celle de Jean-Luc Mongrain, qui a signé un contrat qui le lie à Télé-Québec jusqu'en décembre.

L'émission quotidienne matinale de M. Mongrain ne relève pas du secteur de l'information parce que M. Mongrain avait exigé d'être producteur de son émission et que les émissions rattachées au service d'information sont produites par le personnel de Télé-Québec.

ASSOCIATION DES DIPLÔMÉS DE POLYTECHNIQUE
ADP - SECTION QUÉBEC
CONFÉRENCE ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

17h30: Assemblée générale annuelle 1997 de A.D.P. section Québec
18h30: Cocktail et hors-d'oeuvre
19h00: Conférencier: M. Gabriel Soudry, ing., m.b.a., vice-président Groupe Janin inc.
Sujet: Le pont de la Confédération de l'I.P.E.: un exemple de partenariat public-privé de type B.O.T.
20h15: Buffet léger froid (gratuit)
Date: Mercredi 9 avril 1997
Où: Pavillon Alphonse-Desjardins Le Cercle (4e étage, local 4512) Campus Université Laval, Sainte-Foy
Commanditaire principal: Meloche-Monnex Assurances
S.V.P. confirmer à: Réal Gagnon, ing. 667-8305 Serge Léger, ing. 839-6671

LOI SUR LA RÉDUCTION DES COÛTS DE MAIN-D'OEUVRE

Les pharmaciens évoquent un boycott

LIA LEVESQUE
Presse canadienne

■ MONTRÉAL (PC) — Les pharmaciens propriétaires menacent de recourir à des moyens de pression pouvant aller jusqu'au désengagement du régime d'assurance-médicaments, si le gouvernement persiste dans son idée de leur imposer la loi sur la réduction des coûts de main-d'oeuvre.

L'Association québécoise des pharmaciens propriétaires rencontrait la presse hier à Montréal pour expliquer sa colère devant le fait que les pharmaciens risquent d'être visés par la loi spéciale 104 alors qu'eux, contrairement aux autres groupes du secteur public et parapublic, venait tout juste de négocier et signer une entente avec le gouvernement, prévoyant leur contribution au redressement des finances publiques.

La loi 104 prévoit une réduction de salaire de 6 %

Ils sont donc doublement en colère, puisqu'ils avaient déjà « donné » 10 millions $ en six mois à même leurs honoraires.

La loi spéciale 104, qui frappera le 1er juillet les groupes qui n'ont pas signé d'entente avec le gouvernement, prévoit une réduction de six % de la rémunération des groupes visés.

RIPOSTE

Quelque 400 pharmaciens propriétaires — sur une possiblité de 1400 — ont participé à une assemblée publique, jeudi à Drummondville, pour décider de leur riposte.

Et c'est à l'unanimité qu'ils ont décidé de faire respecter l'entente qu'ils avaient conclue avec le gouvernement en décembre 1996, précisait hier le président de l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires (AQPP), M. Claude Gagnon.

Eux, contrairement aux autres groupes, ne demandent pas de négocier avec le gouvernement, puisqu'ils estiment l'avoir déjà fait. Ils sont en revanche prêts à adopter des moyens de pression pour obtenir gain de cause.

D'abord, le groupe veut rencontrer de nouveau des représentants gouvernementaux.

Ensuite, si le gouvernement ne change pas son fusil d'épaule, les membres de l'AQPP recourront à des moyens de pression, d'abord administratifs. « Nos premiers moyens de pression vont être utilisés face au gouvernement », précisait M. Normand Bonin, président du comité de négociations de l'AQPP.

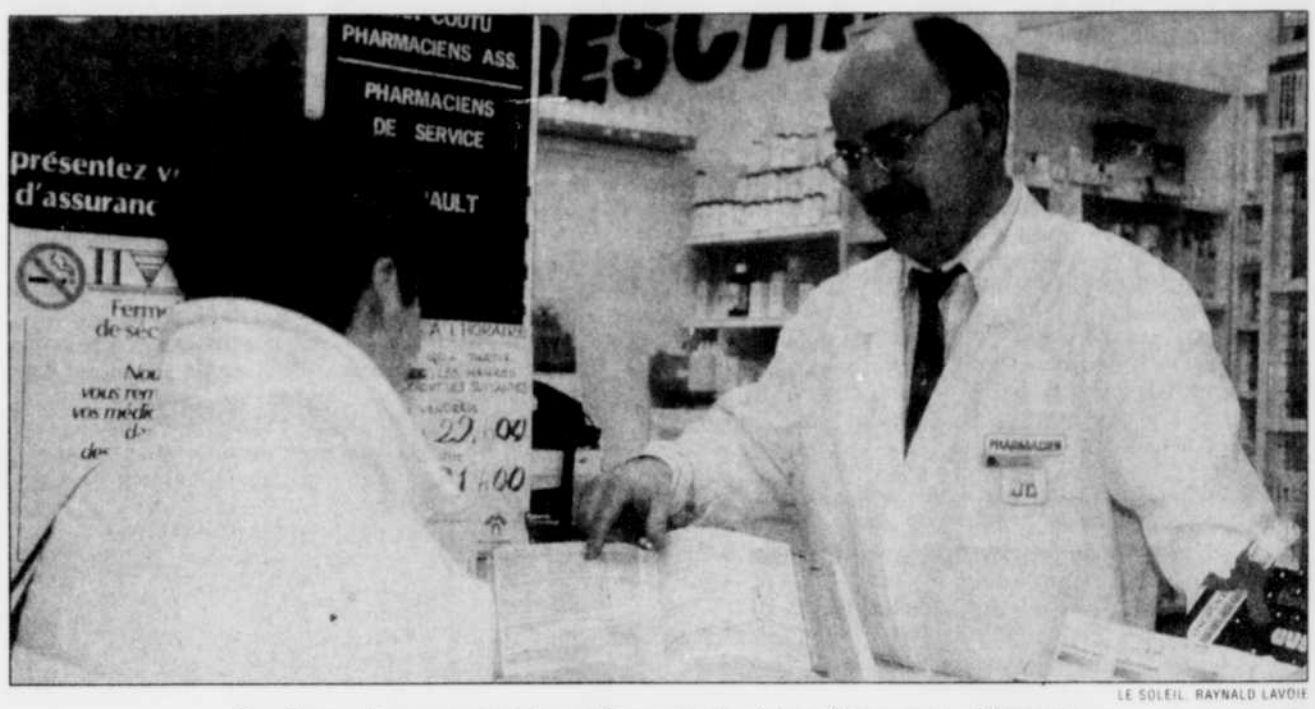

LE SOLEIL RAYNALD LAVOIE
Les pharmaciens menacent de se désengager du régime d'assurance-médicament.

Ultimement, le groupe n'exclut pas d'aller jusqu'au désengagement du régime d'assurance-médicaments. Cela signifierait que le public devrait payer la totalité du coût des médicaments, puis se faire rembourser lui-même par la Régie de l'assurance-maladie.

M. Gagnon, prend soin de préciser qu'il s'agit là d'un moyen ultime et que les pharmaciens ne l'utiliseront qu'en dernier recours.

Il fait valoir que les pharmaciens ont déjà amplement collaboré avec le gouvernement, informant eux-mêmes le public des détails du nouveau régime d'assurance-médicaments.

L'AQPP évalue à 22 millions $ en trois mois le coût en temps supplémentaire ou en personnel additionnel que les pharmaciens propriétaires ont dû absorber pour expliquer aux clients le nouveau régime d'assurances.

Les moyens de pression pourraient débuter dans les jours ou les semaines qui viennent, dépendamment de la réponse gouvernementale.

Le ministre Simard part en mission en Israël

VINCENT MARISSAL
Le Soleil

■ QUÉBEC — Sur fond de troubles qui masquent les efforts de paix des dernières années, le ministre des Relations internationales du Québec, Sylvain Simard, entreprend demain une mission en Israël et dans les Territoires palestiens.

Premier objectif de cette tournée, le ministre signera une entente multi-sectorielle avec le gouvernement israélien touchant les domaines de l'environement, des communications, mais surtout la haute technologie, un point commun entre les deux nouveaux partenaires.

Au cours de cette mission qui l'amènera aussi en Égypte, le ministre Simard rencontrera les ministres israéliens de l'Éducation et de l'Environnement et, du côté des Palestiniens, le ministre de la Culture, entre autres représentant de l'Autorité palestinienne.

Sylvan Simard

Économiquement et politiquement, Israël est un pays clé au Moyen-Orient, une porte d'entrée en quelque sorte, explique M. Simard au SOLEIL. Une mission économique composée du gouvernement du Québec et d'entreprises devrait suivre dans les prochains mois, prévoit-on.

« Nous avons la chance de compter ici une communauté juive de plus de 100 000 membres, explique Sylvain Simard, ça nous donne un avantage énorme pour établir des liens avec un pays comme Israël. C'est d'ailleurs un des piliers de notre stratégie politique à l'étranger : utiliser au maximum les communautés du Québec pour augmenter nos relations avec les pays desquels ils sont originaires. »

Les liens du Québec avec Israël reposent d'abord sur l'implication essentielle de cette communauté, ajoute-t-il.

« C'est évident que pour convaincre le gouvernement israélien de l'importance de notre mission, il a fallu qu'un certain nombre de membres de la communauté juive interviennent et fassent mieux connaître nos demandes. »

Les accointances entre un gouvernement souverainiste et la communauté juive, essentiellement installée à Montréal, ne coulent pas de source, reconnaît le ministre, qui préfère ne pas trop s'avancer sur ce terrain glissant.

« Nous avons intérêt à avoir des relations économiques, scientifiques et technologiques avec Israël. La communauté juive d'ici nous a aidés à le faire, tout le monde a mis entre paranthèse certaines visions politiques immédiates pour travailler dans l'intérêt de tout le monde. »

Les allégeances des communautés culturelles du Québec sont tout à fait légitimes et ne doivent pas être un obstacle à l'ouverture de la province sur le monde, poursuit Sylvain Simard. « On crée des ponts et puis on se dit que, plus tard, les gens les emprunteront. Il ne s'agit pas de se bloquer en se disant que c'est une communauté qui ne favorise pas notre option politique. »

Autre point de rapprochement entre Québec et Israël, de 15 à 20 % des Israëliens sont francophones. Israël souhaite d'ailleurs entrer dans la famille de la Francophonie depuis quelques années, un sujet que compte aborder le ministre des Relations internationales.

En période de grands bouleversements politiques et de montée de la violence, le gouvernement du Québec ne peut jouer qu'un rôle modeste. Sylvain Simard en est bien conscient. Mais, ajoute-t-il, « ce sont les gestes modestes qui finissent parfois par donner des résultats. »

« Je tenterai de trouver avec eux certaines façons d'aider les Palestiniens en éducation, en santé, notamment. Je verrai ce que modestement nous pourrions faire. »

La tournée du ministre Simard au Moyen-Orient se déroulera de dimanche à jeudi.

AXWORTHY AU JAPON

Mécanismes pour «bâtir la paix» au centre des discussions

TOKYO (PC) — Le ministre fédéral des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, a discuté avec de hauts dirigeants japonais, dont le premier ministre Ryutaro Hashimoto, de la possibilité que le Canada et le Japon oeuvrent conjointement à la mise sur pied d'un nouveau processus pour « bâtir la paix » dans les régions où sévissent des conflits, une fois que les forces internationales militaires s'en sont retirées.

M. Axworthy a dit vendredi avoir abordé la question de la création d'une force civile d'intervention rapide qui veillerait à la formation des policiers, des juges et des administrateurs immédiatement après le cessez-le-feu dans ces régions.

Il a rappelé que le Canada et le Japon avaient déjà travaillé conjointement au sein de missions multinationales au Cambodge ainsi que sur le plateau du Golan et que ce processus pour « bâtir la paix » devrait constituer la prochaine étape.

Le ministre Axworthy est arrivé au Japon jeudi afin d'y discuter avec son homologue des Affaires étrangères, Yukihiko Ikeda, le premier ministre Hashimoto ainsi que le chef de la Défense, Fumio Kyuma, de questions telles que la prise d'otages de l'ambassade du Japon au Pérou, les relations canado-nippones ainsi que le prochain sommet de l'APEC (forum de coopération économique Asie-Pacifique) qui se tiendra cette année à Vancouver.

FINANCEMENT RÉFÉRENDAIRE

Pierre F. Côté va en appel

Pierre F. Côté

QUÉBEC (PC) — Le Directeur général des élections, Pierre F. Côté, a décidé hier d'en appeler du jugement Tingley annulant les accusations portées contre des individus et entreprises de l'Ontario impliqués dans l'organisation du rassemblement référendaire proféféraliste du 27 octobre 1995 à Montréal.

M. Côté invoque le fait que pour connaître le lieu où une dépense réglementée a été faite, il aurait fallu se référer non pas au sens courant du mot dépense, comme le propose le jugement de la cour supérieure, mais à la définition de cette expression que l'on trouve dans la Loi sur la consultation populaire.

Le directeur général des élections estime aussi qu'en assumant le coût du transport des manifestants jusqu'à Montréal, les défendeurs (Aurèle Gervais, Ken Sinclair, Ginsberg Gingras et Associés Inc., Conquest Tours, IEC Holden Inc et Algonquin College Student Association) « ont utilisé un service dans le but de favoriser l'option du Non et ce, sans l'autorisation de l'agent officiel du Comité des Québécois pour le Non. »

M. Côté en vient à la conclusion que « le lieu où la commande et le paiement du transport ont été faits n'est pas pertinent pour établir l'endroit de l'infraction ».

Selon lui, le juge Tingley ne pouvait pas, en droit, « déduire » que l'infraction a été commise hors du territoire du Québec.

« De plus, a souligné M. Côté, il n'était pas saisi de la question du caractère soi-disant extraterritorial de l'infraction ».

Le Dr Albert choisit de démissionner plutôt que de faire face aux plaintes

ROLLANDE PARENT
Presse canadienne

■ MONTRÉAL — Le Docteur Albert (Luc Roland), bien connu des auditeurs de l'émission Info-santé, diffusée par la station radiophonique montréalaise CKVL, ne s'est pas présenté devant le comité de discipline des médecins, hier, comme requis.

Il a choisi de démissionner, par écrit, plutôt que de faire face aux 11 plaintes portées contre lui, un exercice susceptible de mettre littéralement sa vie en danger, soutient-il.

« Il veut se faire passer pour une victime alors que la véritable victime est la population qui entend ses propos sur les ondes », a répliqué le procureur du syndic, Jacques Prévost.

« Il a des comptes à rendre. Sa démission n'est qu'un échappatoire pour éviter l'étude de son cas. Il nous inquiète énormément. Il ne respecte pas les règles du bon sens et ne prend pas ses responsabilités. Il tente de faire reporter sa cause à la fin des temps. Il continue impunément et en toute quiétude sur les ondes publiques, avec son chapeau de médecin. C'est inacceptable. « Il s'agit d'un problème d'ordre public », a ajouté Me Prévost.

Pour sa part, l'avocat du médecin a déposé le rapport d'un spécialiste indiquant que Luc Roland Albert doit se soumettre trois fois par semaine à des traitements d'hémodialyse.

« Il veut se faire passer pour une victime alors que la véritable victime est la population »

Afin de respecter l'état de santé du Dr Albert, de Sillery, le comité de discipline pourrait mener ses auditions à Québec. Des dates d'audition seront bientôt fixées, de concert avec le médecin.

Si ces dates étaient trop lointaines ou si le Dr Albert tenait en ondes des propos dilatoires, le représentant du syndic n'écarte pas la possibilité de demander à son égard une radiation provisoire.

Diplômé de l'Université Laval, spécialiste en pédiatrie, le Dr Albert a travaillé pendant 20 ans à l'Hôtel-Dieu de Québec. Il a acquis une certaine notoriété publique dans les années 80 à l'occasion d'émissions à CJRP (Québec) et CJMS (Montréal).

Les plaintes en cause remontent à septembre 1996 et ont trait à la communication d'informations qualifiées d'inexactes, de trompeuses et de contraires aux données de la science médicale actuelle, sur les ondes de CKVL.

Par exemple, il aurait prétendu que les médecins coupent trop de jambes et qu'ils voient des tumeurs cérébrales où il n'y en a pas; que les médecins succombent à la mode consistant à trouver des cancers à tout le monde et que certains croient que la meilleure façon de ne pas avoir de cancer du sein ou de la prostate c'est de les enlever.

LE SOLEIL, RAYNALD LAVOIE
Luc Roland Albert alias Dr Albert

Pour lui, toujours selon la plainte, les médecins auraient des mentalités d'entrepreneurs de pompes funèbres, d'empoisonneurs qui, avec leur chimiothérapie, tuent les patients atteints de cancer qu'ils finissent ensuite à la morphine.

Ce médecin croirait également que les personnes atteintes du sida ne pourraient pas si elles étaient entourées d'affection, d'air pur et avaient une bonne nutrition.

Le Dr Albert serait également d'avis que les métastases du cancer de la prostate sont dues à un conflit intérieur.

Dans sa lettre de démission, le Dr Albert écrit que l'objectif poursuivi par le Collège des médecins n'est pas le bien du public « mais l'aveugle soumission aux pressions indues du marché thérapeutique et l'absence d'ouverture d'esprit pour tout accueil de philosophie et d'idéologie nouvelles ».

Irwin se retire

Le ministre fédéral des Affaires indiennes, Ron Irwin, a fait savoir qu'il ne sera pas candidat aux prochaines élections. Âgé de 60 ans, M. Irwin a déclaré au quotidien Sault Star, jeudi, qu'il prenait sa retraite après avoir consacré 35 ans à la politique. «Il faut passer du temps avec sa famille, a-t-il dit. Ca n'a pas été facile pour mon épouse (Margaret). Elle a dû élever nos enfants.» M. Irwin, ancien maire de Sault Ste. Marie, a raconté que Jean Chrétien lui avait demandé de se présenter comme candidat libéral lors des prochaines élections, mais qu'il avait refusé. Élu pour la première fois aux Communes en 1980, M. Irwin avait été victime de la vague conservatrice qui avait balayé le pays en 1984. Il avait été réélu en 1993. (PC)

Les Cotroni au pen

Presque un an, jour pour jour, après leur arrestation, Frank Cotroni, père et fils, et quatre autres individus ont plaidé coupable hier à une accusation réduite de complot pour importation de 180 kilos de cocaïne. Frank Cotroni, fils, a été condamné à huit ans de prison et son père, âgé de 66 ans, écope d'une sentence de sept ans. Les deux Cotroni sont déjà derrière les barreaux depuis un an. Leur procès devait commencer sous peu. En avril 1996, la GRC avait arrêté une trentaine de personnes dont celles qui faisaient partie du clan Cotroni. Pour infiltrer le milieu des trafiquants et faire tomber les coupables dans le panneau, la GRC avait mis sur pied une société d'import-export, au printemps de 1994. (PC)

C.A.Q.
Corporation des approvisionneurs du Québec Inc.
(District de Québec)
ET
A.C.G.P.S. (APICS)
Association canadienne de la gestion, de la production et des stocks
(chapitre de Québec)
organisent conjointement un
« Souper-conférence »

Conférencier: M. Jacquelin Houde
Responsable des contrats et des projets de réingénierie
I.B.M. Canada Ltée
(Usine Bromont)

Conférencier: M. René Lussier, acheteur principal
I.B.M. Canada Ltée
(Usine Bromont)

Sujet: Implantation d'un système MRP-EDI et l'inventaire consigné (intégration d'un fournisseur tous services).
Date: 15 avril 1997
Lieu: L'Hôtel Québec
Salle Monet - Van Gogh
3115, avenue des Hôtels
Sainte-Foy
Heures: Cocktail: 17h30
Souper: 18h00
Conférence: 19h30
Coût : Membre extérieur (C.A.Q.): 25$
Non-membre: 35$

Pour réservation ou information, veuillez contacter le secrétariat au (418) 877-6757
a.p.a.
approvisionneur professionnel agréé
331116

ENQUÊTE SUR LA SOMALIE

La vérité aux oubliettes

■ OTTAWA (PC) — Toute la vérité ne sera probablement jamais connue au sujet du fiasco de la mission canadienne en Somalie.

Après deux ans d'enquête, la commission Létourneau n'a d'autre choix que de se contenter de faire rapport sur les seuls préparatifs de la mission canadienne en sol canadien.

Amputée de son mandat, elle ne pourra faire la lumière sur le décès de Shidane Arone, ce jeune Somalien torturé à mort par des militaires canadiens, ni sur la fusillade du 4 mars 1993, et encore moins sur la présumée opération de camouflage en haut lieu pour enterrer cette histoire.

Sur recommandation du premier ministre Jean Chrétien, le conseil des ministres a émis un décret tard en soirée, hier, pour limiter le vaste mandat de la commission d'enquête sur la Somalie «à la période précédant le déploiement».

Gilles Létourneau

La commission d'enquête «pourra à sa discrétion faire rapport sur le reste», précise-t-on dans le décret. Or, dans les faits, cela ne sera pas possible, faute de temps, a déjà fait savoir à maintes reprises le président de la commission, le juge Gilles Létourneau.

Le gouvernement a aussi indiqué qu'il tenait à l'échéance du 30 juin 1997 pour le dépôt du rapport final, décrétée au début de l'année par le ministre de la Défense, Doug Young. La commission s'y conformera.

Le gouvernement a posé ce geste pour se conformer à la décision de la juge Sandra Simpson, de la Cour fédérale. Celle-ci a décrété la semaine dernière que les commissaires avaient bien organisé leur emploi du temps et que le gouvernement ne pouvait pas leur imposer un échéancier «irréaliste» sans modifier leur mandat.

La juge Simpson avait donné deux options au gouvernement fédéral: permettre à la commission de respecter son mandat initial, ce qui prolongerait les travaux bien au-delà du 30 juin, ou le modifier.

Coincé à l'approche des élections, le gouvernement a choisi la dernière, mais c'est à reculons qu'il se plie au jugement Simpson. Il a annoncé aussitôt, hier, qu'il portera cette décision en appel, mais les raisons demeurent vagues.

«Les motifs sont qu'on n'est pas d'accord avec la décision», a donné M. Young en guise d'explications au cours d'un point de presse, hier. Le ministre a laissé entendre que l'exercice avait assez duré et qu'il voulait le rapport de la commission en mains pour tracer de nouvelles voies d'avenir pour les forces armées canadiennes.

Pour le ministre Young, l'exercice a assez duré

Selon un responsable au Conseil privé, Gérald Simoneau, le gouvernement voulait prendre «les décisions nécessaires pour s'assurer que le rapport sera reçu le 30 juin».

Un comité du Sénat en voie d'organisation pourrait compléter ce que la commission n'aura pas le temps de faire mais ses travaux risquent d'être de courte durée si une élection est déclenchée. Si les libéraux ont accepté de le faire, c'est pour se donner bonne conscience, croit le sénateur conservateur Lowell Murray.

Les actions «vagues» de M. Young laissent perplexes l'avocat du lieutenant-colonel Carol Mathieu, Me Raphael Schachter. Le mandat limité de la commission porte préjudice à son client, a-t-il souligné au cours d'un entretien téléphonique.

«Je serai profondément déçu si les commissaires, en consultation avec le gouvernement, étaient d'accord avec un tel ordre parce que du point de vue de l'équité procédurale, on est sur une autre planète.»

Au beau milieu de cette tempête, le ministre Young a également annoncé que l'ensemble des non officiers recevront une augmentation de leur solde de 1,5%, qui vient s'ajouter à une hausse de 2,2% offerte en avril dernier. Tous les officiers recevront une hausse de solde de 2,4%. La note s'élèvera à 59,8 millions $.

Enfin, l'ex-première ministre Kim Campbell et l'ex-sous-ministre de la Défense Bob Fowler ont fait valoir dans des déclarations sous serment qu'ils n'avaient jamais pris part à quelque opération de camouflage que ce soit.

Éditions spéciales

Les « Meilleurs achats » de l'année sont encore meilleurs

Une fois l'an, les Éditions spéciales de Hyundai débarquent. Mais elles repartent rapidement. Alors, passez vite les voir et les comparer. Sinon, vous allez le regretter... une autre année!

12 595 $* Accent Sport

14 995 $* Elantra SE

L'ACCENT SPORT DÉPASSE SES CONCURRENTES.†

ÉQUIPEMENT DE SÉRIE	ACCENT SPORT 3 portes - 12 595 $	CIVIC CX 3 portes - 13 495 $	TERCEL CE 2 portes - 12 498 $	NEON 2 portes - 14 550 $
Prix du « Meilleur achat » 1997, *Carguide*	$	-	-	-
Radio stéréo AM/FM avec lecteur de disques compacts	$	-	-	-
Direction assistée	$	-	-	$
Aileron arrière	$	$	-	-
Toit ouvrant avec pare-soleil	$	-	-	-
Phares antibrouillards	$	-	-	-
Volant gainé de cuir	$	-	-	-
Volant inclinable	$	-	-	-
Pommeau de levier de vitesses gainé de cuir	$	-	-	-
Enjoliveurs pleine grandeur	$	-	-	$
Baguettes de protection latérales	$	$	-	-
Rétroviseurs extérieurs télécommandés repliables	$	-	-	-
Miroir de courtoisie sur le pare-soleil droit	$	-	$	-
Banquette arrière rabattable	$	$	-	-
Ceintures de sécurité ajustables en hauteur à l'avant	$	-	-	-
Télécommande d'ouverture du volet de réservoir	$	$	-	-
Tachymètre	$	-	-	-
Montre à quartz à affichage numérique	$	-	-	-
Indicateur de bas niveau d'essence	$	-	-	-
Indicateur de portes mal fermées	$	-	$	-
Cache-bagages	$	$	-	-
Éclairage au coffre	$	-	$	-
Garantie du groupe motopropulseur	5 ans/100 000 km	5 ans/100 000 km	5 ans/100 000 km	3 ans/60 000 km
Assistance routière	3 ans/60 000 km	-	-	3 ans/60 000 km

L'ELANTRA SE DÉPASSE SES CONCURRENTES.†

ÉQUIPEMENT DE SÉRIE	ELANTRA SE BERLINE - 14 995 $	CAVALIER de base BERLINE - 14 690 $	ESCORT LX BERLINE - 15 195 $	COROLLA DX BERLINE - 16 748 $
Puissance du moteur (HP)	130	120	110	100
Direction à assistance variable	$	-	-	$
Radio stéréo AM/FM de luxe	$	-	$	$
• avec lecteur de cassettes, 4 hauts-parleurs	$	-	-	-
• et lecteur de disques compacts	$	-	-	-
Aileron arrière	$	-	-	-
Phares antibrouillards	$	-	-	-
Roues en alliage	$	-	-	-
Pneus	P195/60 R-14	P195/70 R-14	P185/65 R-14	P175/65 R-14
Miroir de courtoisie sur le pare-soleil droit	$	-	$	-
Volant gainé de cuir	$	-	-	-
Pommeau de levier de vitesses gainé de cuir	$	-	-	-
Boîte à gants verrouillable	$	-	-	-
Télécommande d'ouverture du coffre	$	$	-	$
Télécommande d'ouverture du volet de réservoir	$	-	-	$
Bavettes garde-boue avant	$	-	-	-
Rétroviseurs extérieurs de couleur assortie	$	-	-	-
Tachymètre	$	-	-	$
Montre à quartz à affichage numérique	$	-	$	$
Essuie-glace à balayage intermittent réglables	$	-	$	-
Transmission automatique en option	4 vitesses	4 vitesses	4 vitesses	3 vitesses
Garantie du groupe motopropulseur	5 ans/100 000 km	3 ans/60 000 km	3 ans/60 000 km	5 ans/100 000 km
Assistance routière	3 ans/60 000 km	3 ans/60 000 km	3 ans/60 000 km	-

Accent - « Meilleur achat », deux années de suite. *Le Magazine Carguide*

Elantra - « Meilleur achat » 1997. *Consumers Digest*

15 995 $* Elantra SE familiale

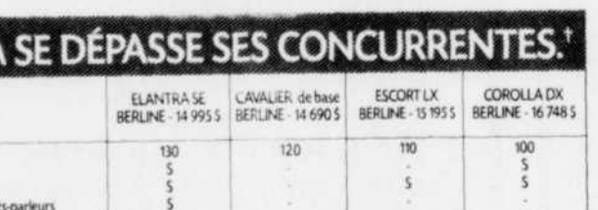

HYUNDAI
UNE ÈRE NOUVELLE

* Accent Sport 1997 à partir de 12 595 $. Elantra SE berline 1997 à partir de 14 995 $. Elantra SE familiale 1997 à partir de 15 995 $. Immatriculation, transport, préparation et taxes en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Détails chez le concessionnaire. †Fondé sur les données 1997 publiées par les fabricants.

Automobiles Léviko Ltée
144, rte Kennedy
Lévis 833-7140

Hyundai St-Georges
10555, 1re Avenue
St-Georges Est
Comté de Beauce 228-8814

Porlier Automobiles inc.
100, Napoléon
Sept-Îles 962-1828

Luxoto inc.
484, Côte Joyeuse
St-Raymond
990-0283

Montmagny Hyundai
150, boul. Taché Ouest
Montmagny 248-7877

Gaspésie Auto inc.
Route 132
Bonaventure Ouest
Bonaventure 534-2191

Ste-Foy Hyundai
2650, Dalton
Ste-Foy 654-9292

Rivière-du-Loup Hyundai
289, Témiscouata
Rivière-du-Loup 862-8144

Rimouski Hyundai
375, boul. Ste-Anne
Pointe-au-Père 724-2231

M. Lessard Ltée
650, boul. St-Joseph
Québec 623-5471

Boulevard Hyundai
40, boul. Comeau
Baie-Comeau 294-2886

Centre Hyundai
1605, boul. Henri-Bourassa
Québec 522-3738

Ruby Auto inc.
2272, rue Notre-Dame Nord
Thetford Mines 338-4665

Automobiles Hyundai Matane
1560, du Phare Ouest
Matane 562-4444

Garage Jean-Roch Thibeault
909, Mgr-de-Laval
Baie-St-Paul 435-2379

Hyundai l'Archipel
1199, chemin Lavernière
Étang-du-Nord 986-5006

18 ans et

«Donnez du sang.»
Info-Collecte
(418) 650-7230 1 800 761-6610

FONDATION QUÉBÉCOISE DU CANCER
INVITATION
À LA CONFÉRENCE

Dr Robert Delage, hématologue
Centre d'hématologie et d'immunologie clinique
Hôpital du Saint-Sacrement
«PRINCIPES ET INDICATIONS DE LA GREFFE DE MOELLE OSSEUSE DANS LE TRAITEMENT DU CANCER»
Le mardi 15 avril 1997 à 19h30
Amphithéâtre du
Collège Marguerite-d'Youville
2700, chemin des Quatre-Bourgeois, Sainte-Foy
Coût: Contribution volontaire
COMMANDITAIRE: NOVARTIS
POUR INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES
681-9989 OU 1-800-363-0063
32902

ASSOCIATION DES BEAUCERONS HORS BEAUCE
Souper-conférence

Conférencier: M. Pierre Pomerleau
Président-directeur général
du Groupe Pomerleau
Sujet: Objectifs 1997-2000 Pomerleau
Endroit: Château Bonne Entente
Date: 8 avril 1997
Heure: 18h
Coût: 35$ membre
40$ non-membre
Réservation: Judith Turmel
627-5000
330960

L'ASSOCIATION DES FEMMES DE CARRIÈRE DU QUÉBEC MÉTROPOLITAIN
SOUPER-CONFÉRENCE

Jacques Bélanger
Coordonnateur ministériel à l'établissement de réseaux d'entreprises
MICST
TITRE: Le réseautage: s'unir pour réussir
DATE: Le mercredi 16 avril 1997
HEURE: 18h
LIEU: Restaurant Le Bifthèque
5050, boul. Hamel
Québec
COÛT: Membre: 23$ (taxes incluses)
Non-membre: 30$ (taxes incluses)
INFORMATION et RÉSERVATION: Monique Bouchard (418) 651-1275
Note: À défaut d'un préavis de 48 heures, toute personne absente sera facturée.
328529

TECHNIQUE POLICIÈRE

Le nouveau mode de recrutement des apprentis policiers entre en vigueur

BRIGITTE BRETON
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le groupe de dissidents n'ayant pu obtenir une injonction, l'Institut de police du Québec débute aujourd'hui un nouveau mode de recrutement en soumettant 775 candidats à des tests à Québec, Montréal et Nicolet.

Auparavant, les élèves inscrits en techniques policières terminaient automatiquement leur formation à l'Institut de police, situé à Nicolet. Les règles d'admission ont toutefois été modifiées.

Dorénavant, la personne qui désire suivre une formation à l'Institut de police devra répondre aux critères de sélection de l'Institut, indique le porte-parole Pierre Saint-Antoine.

Aujourd'hui, les 775 candidats qui se présenteront aux tests devront répondre à un examen de connaissance générale sur le code criminel, le code de la sécurité routière et les pouvoirs d'arrestation.

Une autre partie de l'évaluation portera sur des tests psychométriques.

Les candidats devront répondre à un examen de connaissance générale sur le code criminel, le code de la sécurité routière et les pouvoirs d'arrestation

«Nous voulons mesurer la résistance au stress des candidats et leur potentiel d'employabilité», précise M. Saint-Antoine.

La connaissance de la langue maternelle est aussi évaluée.

L'Institut considère aussi la cote R, la cote de rendement, dans sa sélection.

Les examens d'aujourd'hui détermineront qui entrera dans les prochaines promotions de l'Institut.

«Ceux qui auront les meilleurs résultats seront les premiers à débuter leur formation de 13 semaines à l'Institut».

L'établissement forme une soixantaine de policiers par promotion. La prochaine séance de formation débutera en mai.

M. Saint-Antoine estime à 14 500 $ le coût de formation d'un étudiant. «La formation doit donc servir à des gens qui ont un potentiel d'embauche».

Bien que réticente au début aux tests psychométriques et au coût des examens, l'Association des étudiants en techniques policières du Québec approuve maintenant la nouvelle démarche de l'Institut.

«Nous examinerons cependant avec attention les résultats des examens de samedi», affirme le président Yanick Hamel.

Un groupe d'une soixante de dissidents ont voulu cette semaine bloquer la procédure de l'Institut.

La demande d'injonction provisoire a été refusée mais le groupe reviendra en cour le 21 avril pour réclamer une injonction permanente.

OTTAWA

Pour l'enregistrement des armes

Les chefs de police du Canada ont fait appel hier à un collègue d'Australie pour confirmer leur point de vue sur l'efficacité de l'enregistrement des armes à feu. «Nous croyons que l'enregistrement des armes à feu, depuis 1931, contribue à réduire le nombre de décès dans de tels incidents», a dit le chef de police de l'Australie occidentale, Stephen Robbins. L'Association canadienne des chefs de police appuie le projet d'Ottawa pour obliger les propriétaires à enregistrer leurs armes. (PC)

La clinique d'expérience
La correction visuelle par laser ça vous intéresse?
Assistez à une soirée d'information offerte GRATUITEMENT
DATES: lundi 7 avril, mardi 15 avril
HEURE: 19 heures
ENDROIT: Pavillon Jeffery Hale, 1270, chemin Ste-Foy (local 1125)
LASER VISUEL DE QUÉBEC
Réservez au (418) 687-3283
Places limitées

331060

FAITES VITE ET ÉPARGNEZ
L'UNIQUE MAXI CENTRE D'AUBAINES EN DÉCORATION

TI-FRÈRE PAYE TOUTES LES TAXES
NOUVEAU!!! CHEZ TI-FRÈRE NE PAYEZ RIEN AVANT 6 MOIS*
ACHAT MINIMUM REQUIS DE 500$ TOUS LES DÉPARTEMENTS DÉTAILS EN MAGASIN
*sur approbation de crédit
LE PRO DE LA DÉCORATION

STORES
- Tringles supérieures, garanties à vie
- Meilleurs conseillers à Québec
- Dépositaire autorisé des marques reconnues: Levolor, Sol-R, Hunter Douglas, Draco

TOUS LES STORES VERTICAUX* fabriqués pendant que vous attendez**... SANS TAXES

TOUS LES STORES HORIZONTAUX* P.V.C. et ALUMINIUM grand choix de couleurs et grandeurs en stock SANS TAXES

TOUTES NOS TOILES* OPAQUES en stock plusieurs grandeurs disponibles SANS TAXES

TOUS LES PRODUITS HUNTER DOUGLAS HORIZONTAUX OU VERTICAUX: Stores en bois, plissés • silhouette, luminette • duette SANS TAXES

VENEZ VOIR LES PRODUITS SOL-R SANS TAXES L'EXPERT EN TOILES SOLAIRES
*Marchandise en stock seulement
** Stores verticaux seulement

PAPIER PEINT
TOUS LES ROULEAUX* et BORDURES* de papier-peint choix énorme de motifs et couleurs... JUSQU'À 5000 rouleaux en stock SANS TAXES
*Marchandise en stock seulement

SERVICE DE DÉCORATION À DOMICILE GRATUIT 681-6023
DÉCOREZ À DES PRIX DÉRISOIRES

COUVRE-PLANCHER
PLUS DE 100,000 V.C. D'AUBAINES EN STOCK
• Dépositaire autorisé des marques: Peerless, Domco, Mannington, Queen, Harding
• Installation garantie faite par des experts • Meilleurs conseillers à Québec

TAPIS* COMMERCIAL Plus de 20 000 v.c. en stock. Nylon et polypropilène. Beau choix de couleurs en stock. À partir de seulement 4.99$ v.c.

TAPIS* SAXONY 100% nylon, anti-tache et anti-statique. Grand choix de couleurs. 10.99$ v.c. SANS TAXES

PRÉLARTS* SANS CIRAGE Domco, Mannington, Armstrong. Facile d'entretien. Grande liquidation. À partir de 9.99$ v.c. jusqu'à 49.99$ v.c. SANS TAXES

CARPETTES* Plus de 200 motifs et couleurs! Laine, nylon, polypropilène, acrylique. Anti-tache et facile à nettoyer. Grandeurs disponibles: 6' x 9' et 8' x 11'. PAYEZ et EMPORTEZ SANS TAXES

CHEMIN DE PASSAGE* Grand choix de motifs et de couleurs en magasin. PAYEZ et EMPORTEZ SANS TAXES
*Marchandise selectionnée

TAPIS TWIST* DE CORONET 18.99$ v.c. SANS TAXES COMPAREZ 21.99

TAPIS RÉSIDENTIEL* 100% nylon anti-tache et anti-statique COMPAREZ 18.99 v.c. EN SPÉCIAL 16.99$ v.c. SANS TAXES

VENEZ VISITER NOTRE NOUVEAU DÉPARTEMENT DE CÉRAMIQUE, DES RABAIS INCROYABLES VOUS Y ATTENDENT!

CÉRAMIQUE À PLANCHER FORMAT 12" X 12" à partir de 1.49$ SANS TAXES
FORMAT 13" X 13" valeur de 1.99$ AU PRIX SPÉCIAL DE 1.75$ TAXES

CÉRAMIQUE ITALIENNE DE TRÈS BONNE QUALITÉ FORMAT 13 X 13 VALEUR DE 3.99$ AU PRIX SPÉCIAL DE 3.49$ SANS TAXES

CÉRAMIQUE À MUR FORMAT 4" X 4" À partir de 0.99 SANS TAXES
FORMAT 6" X 6" Comparez 1.99$ AU PRIX SPÉCIAL DE 1.19
FORMAT 6" X 8" d'une valeur de 2.99$ AU PRIX SPÉCIAL DE 1.99 TAXES

CÉRAMIQUE EXTÉRIEURE QUANTITÉ LIMITÉE FORMAT 12 X 12 COMPAREZ 3.49$ AU PRIX SPÉCIAL DE 2.59$ SANS TAXES
FORMAT 16 X 16 COMPAREZ 3.99$ AU PRIX SPÉCIAL DE 2.39$ SANS TAXES

TUILES SANS CIRAGE 1.3 mm DE TAIWAN comparez 39.99$ 45p.c. SANS TAXES
TUILES SANS CIRAGE 2.0 mm DE TAIWAN comparez 59.99$ 30p.c. SANS TAXES

215, boul. HAMEL, VANIER
Heures d'ouvertures:
Lundi, mardi, mercredi: 9h00 à 18h00.
Jeudi et vendredi: 9h00 à 21h00. Samedi: 9h00 à 17h00. Dimanche: 12h00 à 17h00.

LITERIE
DOUILLETTES, COUVRE-LITS, DRAPS, DUVETS, OREILLERS
- Confections garanties faites par des professionnelles
- Meilleures conseillères à Québec
- Dépositaire autorisé des marques: Sheftex, Lawrence, Cannon, Griffith

TOUTES LES DOUILLETTES* ET COUVRE-LITS* EN STOCK SANS TAXES
TOUTES LES SERVIETTES* EN STOCK SANS TAXES
ENSEMBLE DE DRAPS* EN STOCK SANS TAXES
TOUTES NOS COUETTES* ET NOS DUVETS* EN STOCK SANS TAXES
RIDEAUX* DE DOUCHE EN STOCK SANS TAXES
TOUS LES TISSUS SUR COMMANDE SPÉCIALE SANS TAXES

PEINTURE
PEINTURE* CROWN DÉCOR DE CROWN DIAMOND BEAU CHOIX DE COULEURS MODE SANS TAXES
*Marchandise en stock seulement

LES MEILLEURS PRIX GARANTIS TOUS LES JOURS
Si vous trouvez un meilleur prix pour le même produit dans n'importe quel autre magasin ailleurs, Ti-Frère s'engage à vous rembourser la différence plus 10% de la différence.

FUTURE SHOP

IMPRIMANTE à jet d'encre couleur GRATUITE

Valide jusqu'au 9 avril 1997

6 MOIS SANS INTÉRÊTS SUR TOUS LES ORDINATEURS

Obtenez une imprimante à jet d'encre couleur avec achat d'un ordinateur Windows

1 par client. L'offre ne peut être combinée avec aucune autre offre.

AST® 9403 P166 MMX

Le processeur Pentium® 166MHz avec la technologie MMX^MD est l'outil parfait pour une productivité remarquable!

6 mois sans intérêts

Moniteur 15" inclus

TROUSSE FRANÇAISE BIENTÔT DISPONIBLE

- ✓ Mémoire vidéo de 2Mo avec graphiques 3D pour des jeux extraordinaires;
- ✓ carte de son de 16 bits avec son 3D "wavetable";
- ✓ lecture vidéo MPEG à mouvement perpétuel;
- ✓ cache de 256Ko;
- ✓ accessibilité ultra rapide avec un CD ROM 16x Max;
- ✓ ensemble de logiciels comprenant: Windows 95, Lotus SmartSuite 96, Intuit Quicken.

3370403 9403

166MHz Processeur | 16 Mo EDO Ram | 2,0 Go Disque dur | 16x Max CD ROM | 33,6K Téléc./Modem

2799,99

IBM® Aptiva C6B

EN FRANÇAIS

6 mois sans intérêts

166MHz Pentium® Processeur | 14 Mo Ram | 2,0 Go Disque dur | Vitesse 8x CD ROM | 33,6K Téléc./Modem

2499,99 MONITEUR EN SUS

Le processeur Pentium® 166MHz vous aidera à devenir l'as de la productivité

✓ Cache externe de 256K; ✓ téléc./modem de 33.6Kbps pour des connexions ultra-rapides; ✓ mémoire vidéo UMA de 2Mo avec PCI à 64 bits pour une expérience inégalable; ✓ carte de son à 16 bits avec "wavetable" et son en 3D; ✓ lecture vidéo MPEG à mouvement perpétuel.

2140701 C6B

Acer 2751 ASPIRE^MD

Processeur Pentium® de 200MHz avec la technologie MMX^MD - L'outil idéal pour votre bureau personnel.

6 mois sans intérêts

- ✓ Accès aux données ultra-rapide avec un **CD ROM Max 16x**;
- ✓ mémoire vidéo de **2Mo EDO** pour profiter pleinement de vos jeux;
- ✓ accélérateur **vidéo en 3D de 64 bits**;
- ✓ **téléc./modem** de **33,6K** pour connexions rapides à Internet;
- ✓ son «Wavetable»;
- ✓ téléphone avec haut-parleur.

52207751 2751

200MHz PROCESSEUR | 32Mo EDO RAM | 2,0 Go DISQUE DUR | Max 16x CD ROM | 33,6K TÉLÉC./MODEM

2799,99

HITACHI PROCESSEUR PENTIUM® 100MHz

6 mois sans intérêts

- RAM EDO de 8Mo extensible à 40Mo;
- disque dur de 810Mo;
- CD ROM à vitesse 8x;
- mémoire vidéo PCI de 1Mo;
- téléc./modem 28,8Kbps;
- écran couleur LCD de 11,3" à double passage.

09815100 M100D

2299,99

Acer Processeur Pentium® 133MHz

- RAM EDO de 16Mo; disque dur de 1,3 Go;
- mémoire vidéo PCI de 1Mo;
- CD ROM de 10x;
- écran 11,3" LCD couleur à double passage.

52215373 ACER NOTE LIGHT 373

6 mois sans intérêts

2599,99

Ensemble de départ Gratuit avec une sélection d'imprimantes Canon, organisateur d'imprimante par ALPHA avec une sélection d'imprimantes hp

Voir détails en magasin

Canon COULEURS

Imprimante couleur BJC-4100

- 720 x 360 PPP en couleur sur papier uni;
- impression très rapide;
- 300 polices «True Type» sur CD-ROM.

1980410 CANON BJC 4100

279,99

EPSON Stylus COLOR 600 1440

Imprimante avec impression de qualité photo

- 1440x720 ppp en couleur;
- 1400x720 ppp en noir de qualité laser;
- 6 pages par minute en noir, 4 pages par minute en couleur.

01708664 STYLUS 600

448,99

HEWLETT PACKARD

Imprimante, téléc., scanner

- 600x300ppp, imprime 3ppm;
- télécopieur puissant avec mémoire de 24 pages et alimentation de 20 pages;
- scanner 300 ppp avec logiciel OCR;
- copies multiples, jusqu'à 99 copies;
- téléc./modem pour PC.

61743356 HP OFFICEJET 350

749,99

Panasonic

4 ROULEAUX DE PAPIER POUR TÉLÉC. INCLUS

Télécopieur multifonctions

- Coupe-papier automatique;
- alimenteur de 15 pages; téléphone avec haut-parleur; annuaire électronique;
- détecteur de sonnerie distinctive; transmission différée.

03343580 KX-F 580

378,99

UMAX

Scanner Couleur à plat S12 Duo De luxe

- 9600 ppp à simple passage;
- résolution optique de 600x1200 ppp;
- scanner couleur de 33 bits;
- carte SCSI et câble;
- automatisation Adobe Photo Deluxe VistaScan, logiciel Wordlinks.

3556901E

699,99

HEWLETT PACKARD

Imprimante couleur Deskjet 694C avec qualité photo

- Cartouche photo HP amovible pour la qualité d'une photo couleur à 600x300 PPP;
- 600x600 PPP en noir;
- 5 pages à la minute en noir.

61708694 DESKJET 694K

429,99

TÉLÉCOPIEURS

PÉRIPHÉRIQUES

GRAVIS GamePad Pro

EA Sports Gamepad Pro

- Comprend Madden Football édition limitée; panneau de commande à 10 boutons avec haute réponse numérique.

43801051 4205 20

39,99

Quantum

Disque dur 1,28 Go

- Modèle d'une grande capacité pour les consommateurs de PCs;
- facile à installer; performance rapide de ATA-2;
- forme de 5,25"; garantie de 3 ans.

06148120 QM13A881-01-A-R

299,99

Unité Zip

- Grande capacité de stockage en format portatif;
- compatible avec Macintosh et DOS/Windows.

18248130/18248100

APRÈS RABAIS POSTAL **199,99**

LOGICIELS EA SPORTS

Achetez 2 logiciels EA Sports obtenez-en 1 GRATUIT

(RABAIS PAR LA POSTE)

Logiciels EA Sports disponibles: NHL 97, NBA 97, FIFA97, MADDEN 97, PGA TOUR 96, TRIPLE PLAY 97

DIABLO

PC CD 69606150

PRIX CHAUD!

47,99

US Robotics

EXPANSIBLE À 56K AVEC LA TECHNOLOGIE X2

TÉLÉC./MODEM INTERNE 28,8/33,6

- Votre lien à Internet et cyberespace;
- téléc./modem à prix abordable pour Windows seulement;
- kit de connexion à Internet et logiciel inclus;
- garantie de 5 ans.

37948120 33.6(I) WIN MODEM

APRÈS RABAIS POSTAL **96,99**

269,99

Téléc./Modem Sportster 56K (I)

- Transferts rapides comme l'éclair sur les lignes téléphoniques régulières;
- compatible avec plus de 100 fournisseurs d'Internet.

37948656 1787

FUTURE SHOP

SUPER CENTRES DE L'ÉLECTRONIQUE

*Sur approbation du bureau de crédit. *L'intérêt calculé tous les mois est éliminé à la remise du paiement mensuel minimal (si requis) et le solde doit être remboursé à la fin de la période couvrant l'offre sans intérêt. **Les frais administratifs (29,95 $ pour 6 mois, 44,95 $ pour 12 mois) jumelés à l'intérêt affecteront le taux de pourcentage annuel (TPA). Exemple de l'option 12 mois sans intérêt (taxes incluses): Si les mensualités minimales totalisant 611,14 $ pour un achat de 1 500 $ ou 814,85 $ pour un achat de 2 000 $ sont versées et le solde est remboursé dans les 12 mois suivant l'achat: L'intérêt est éliminé et les frais administratifs de 44,95 $ forment un TPA de 3,00 % (coût total 1 544,95 $) pour un achat de 1 500 $ ou 2,25 % (coût total 2 044,95 $) pour un achat de 2 000 $. Si vous décidez de prolonger le financement sur 12 mois additionnels et que les mensualités minimales totalisant 1 179,36 $ pour un achat de 1 500 $ ou 1 572,48 $ pour un achat de 2 000 $ sont versées et le solde est remboursé dans les 24 mois suivant achat: L'intérêt (calculé à compter de la date d'achat) et les frais administratifs totalisent 634,65 $ (coût total: 2 134,65 $) et le TPA équivaut à 26,91 % pour un achat de 1 500 $ ou 831,22 $ (coût total: 2 831,22 $) et le TPA équivaut à 26,43 % pour un achat de 2 000 $. Maximum de 30 jours sans intérêt pour les compagnies. ◆ Les articles étiquettés «SOLDE» sont en solde. Les autres articles sont à nos bas prix de tous les jours. Emplettes personnelles seulement. Pas de détaillants. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Certains articles ne sont pas disponibles dans tous nos magasins. En raison de l'heure de tombée dévancée de cette publicité, il est possible que certains articles soient offerts à prix plus bas en magasin. *Détails en magasin.

MAINTENANT OUVERT À PLACE FLEUR DE LYS

PLACE FLEUR DE LYS 552, BOUL. WILFRID-HAMEL **521-3100**
Lundi au vendredi de 10h à 21h, samedi de 9h à 17h, dimanche de 11h à 17h

PLACE LAURIER (SAINTE-FOY) 2700, BOUL. LAURIER **650-1999**
Lundi au mercredi de 10h à 18h, jeudi et vendredi de 10h à 21h, samedi de 9h à 17h, dimanche de 11h à 17h

CHICOUTIMI 2480, BOUL. TALBOT **698-6701**
Lundi au mercredi de 10h à 18h, jeudi et vendredi de 10h à 21h, samedi de 9h à 17h, dimanche de 10h à 17h

NOUS ACCEPTONS LES COMMANDES PAR TÉLÉPHONE

Alerte aux inondations

80 % des municipalités riveraines à risque

MONTRÉAL (PC) — Des quartiers résidentiels entiers sont aux prises avec des risques sérieux d'inondations dans 80 % des municipalités riveraines du Québec, révèle une étude fédérale-provinciale.

L'étude a ciblé les 245 municipalités du Québec susceptibles de subir des inondations sérieuses, et 25 d'entre elles ont été choisies pour un examen plus approfondi de l'usage qu'elles font des cartes dressées par les deux gouvernements pour délimiter avec précision les zones inondables.

C'est dans ce groupe de 25 municipalités, dont le comportement a été analysé plus à fond, que 20 d'entre elles « ont exprimé le fait que la zone à risque couvrait une partie de l'affectation résidentielle de leur territoire », ce qui confirme la pertinence de poursuivre le travail, ajoute le rapport, pour décourager l'utilisation de cette zone à risque.

La commission Nicolet a révélé, au début de l'année, que les villes soumises à son examen s'étaient développées en empiétant sur les cours d'eau et leur embouchure, sans tenir compte des forces impétueuses des grandes crues. On ignorait toutefois l'ampleur du phénomène à l'échelle de la province, ce dont cette étude donne une idée sans pour autant prétendre avoir la valeur d'un bilan scientifique.

Le rapport précise cependant que 23 municipalités sur 25 autorisent toujours la construction, l'agrandissement ou la rénovation d'immeubles dans les zones inondables. Mais elles se limitent, pour la plupart, aux règles de l'entente fédérale-provinciale sur les dérogations.

Les deux gouvernements ont décidé de libéraliser, en 1996, le mécanisme des dérogations en assouplissant les règles sur les agrandissements d'immeubles en zone inondable, ce qui devrait, selon le rapport, stimuler à la hausse les demandes de dérogation.

L'essentiel des pressions sur les plaines inondables se concentre dans la région métropolitaine, sur les rives des rivières des Prairies et des Mille-Îles.

EN BREF

DreamWorks de Spielberg à Toronto

Le producteur Steven Spielberg a demandé au fédéral l'autorisation d'établir la filiale DreamWorks Distribution au Canada. La compagnie californienne espère obtenir le feu vert d'ici un mois environ. Une fois établie à Toronto, cette filiale préparerait notamment la sortie, au début de l'automne, de « Pecamaker », premier long métrage de DreamWorks, qui compte dans sa distribution Nicole Kidman et George Clooney. (PC)

Le Canada très « bien portant »

Une nouvelle étude portant sur les soins de santé à travers le monde classe le Canada parmi les pays les plus en santé. Healthcare International a placé le Canada au quatrième rang parmi 27 pays industrialisés et récemment industrialisés, après la Suède, Israël et les Pays-Bas. Le sondage a été compilé par l'Economist Intelligence Unit, qui relève de l'hebdomadaire The Economist. Les États-Unis ont obtenu une 13e place et la Grande-Bretagne une 15e. L'Afrique du Sud a eu les pires résultats. (PC)

Prisonniers des glaces

Deux traversiers transportant près de 500 passagers et assurant la liaison entre les îles de Terre-Neuve et du Cap Breton étaient hier soir prisonniers des glaces dans le Saint-Laurent depuis près de 24 heures. Le Joseph and Clara Smallwood, parti dans la nuit de jeudi à vendredi de Port-aux-Basques avec 204 passagers à bord, était bloqué à moins de 8 km des côtes de la Nouvelle-Écosse. L'autre bâtiment, le Caribou, qui avait quitté au même moment la Nouvelle-Écosse pour Terre-Neuve avec 282 passagers à bord, s'est immobilisé à moins de 2 km de son point de départ. Parmi les passagers à bord du Smallwood figurent des musiciens du chanteur Bob Dylan, qui s'était produit à Terre-Neuve. Les gardes-côtes ont appelé en renfort les deux plus puissants brise-glaces canadiens, qui devaient arriver en fin de soirée hier. (AFP)

CENTRE D'AFFAIRES MULTI PROFESSIONNEL
JOURNÉE DE FORMATION

Yves Hallée
Conseiller en formation
LA GESTION DE LA FORMATION EN ENTREPRISE
• Planification de la formation
• Les différents aspects de la Loi 90
Jeudi 17 avril de 9h à 17h
Centre Multi Professionnel
845, René-Lévesque Ouest, bur. 404, Québec
Coût: 225$ pour la journée
Réservations: 682-1019
331121

CONFÉRENCE VISUELLE
HISTOIRE
Les amis des plaines d'Abraham
Invité: RENÉ LÉVESQUE, archéologue-géographe
Sujet: «DIX MILLE ANS DE PRÉHISTOIRE ET D'HISTOIRE EN NOUVELLE-FRANCE»
Quand Mardi 8 avril 1997
Heure: 19h30 à 21h30
Endroit: Hôtel Loews Le Concorde
Coût*: Membres: Gratuit
Non-membres: 4$
*Léger goûter inclus
Stationnement Laurier: 2 $
Info: 649-6476
COTISATION ANNUELLE:
15$ PAR PERSONNE, 25$ PAR COUPLE
OU 30$ PAR FAMILLE
330983

APGP
Association des professionnels en gestion philanthropique
DÉJEUNER-CAUSERIE
Organisé par l'APGP (Québec)
LA GESTION DES BÉNÉVOLES: le recrutement, la formation, l'évaluation et le départ des bénévoles
CONFÉRENCIÈRE:
Madame Édith Letarte, directrice
La Fondation canadienne Rêves d'enfants, chapitre Québec Est
DATE: Le vendredi 11 avril 1997
HEURE: 7h30
LIEU: Restaurant Le Galopin
3135, chemin Saint-Louis
Sainte-Foy
COÛT: 15$ (membre)
20$ (non-membre)
Information et réservation:
Fondation Cardinal-Villeneuve
Tél.: (418) 653-8766, #363 ou
téléc.: (418) 653-0964
330546

VOTRE VÉHICULE VA SE FÂCHER SI VOUS ALLEZ AILLEURS

INSPECTION EN 15 POINTS
ET CHANGEMENT D'HUILE EN 29 MINUTES OU MOINS

Remplacement du filtre, lubrification du châssis et utilisation de l'huile à moteur de qualité GM Goodwrench.

Vérification et remplissage de ces liquides : lave-glace, freins, servodirection, différentiel, boîte de transfert et boîte de vitesses.

Inspection complète : pneus (pression et usure), filtre à air, liquide de refroidissement, boyaux, essuie-glaces, courroie, batterie, phares et feux.

Sans rendez-vous.

26,95$

UN PRIX SANS MAUVAISES SURPRISES

En 29 minutes ou moins, ou la prochaine fois c'est GRATUIT.

GM
Service Goodwrench
Votre véhicule l'exige

CHEVROLET
OLDSMOBILE
GM
GEO

PONTIAC
BUICK
GMC
Cadillac
GM

Ces offres s'appliquent à la plupart des voitures et camionnettes GM. Prix en vigueur jusqu'au 31 décembre 1997. TPS et TVQ en sus. Voyez votre concessionnaire GM Service Goodwrench pour plus de détails. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre.
Pour connaître votre concessionnaire GM Goodwrench le plus près, composez sans frais : 1 800 463-7483.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

VILLE DE VAL-BÉLAIR

PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE CHAUVEAU

APPEL D'OFFRES
FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN SYSTÈME AUDIOVIDÉO MULTIMÉDIA

La Ville de Val-Bélair, comté de Chauveau, demande des soumissions pour la fourniture et l'installation d'un système audiovidéo multimédia au complexe municipal.

Les devis et formule de soumission peuvent être obtenus à compter **du lundi 7 avril 1997 au bureau de:**

Audiotélécom inc.
840, rue Sainte-Thérèse
Québec (Québec)
G1N 1S7

Les documents seront fournis aux intéressés moyennant un dépôt non remboursable, de cinquante dollars (50 $), TPS et TVQ incluses, en argent ou en chèque visé à l'ordre de la **Ville de Val-Bélair**.

Les enveloppes contenant les documents devront être scellées et marquées: « **Soumission pour système audiovidéo multimédia** » et être adressées à l'ordre de la Ville de Val-Bélair, à l'attention de **Audiotélécom inc., 840, rue Sainte-Thérèse, Québec (Québec) G1N 1S7**.

Les soumissions seront reçues jusqu'à 11 h, le mardi 22 avril 1997. Toutes les soumissions seront ouvertes publiquement, le même jour, au même endroit, à compter de **11 h 05**.

La Ville de Val-Bélair ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

DONNÉ À VAL-BÉLAIR, CE 5 AVRIL 1997

Suzanne Paquet, o.m.a.,
greffier

330944

ENCAN PUBLIC

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
BRASSERIE LA POC ENR.
SERONT VENDUS:

LE: **MARDI 8 AVRIL 1997 À 11h30**
AU: **ACTIFS LOCALISÉS AU CENTRE D'ACHATS GALERIE LA POCATIÈRE 161, ROUTE 230 OUEST**
DIRECTION: **DE QUÉBEC, SORTIE 436**
INSPECTION: **LE MARDI 8 AVRIL 1997 DE 9h À 11h30**
PRISE DE POSSESSION: LE JOUR MÊME APRÈS L'ENCAN OU LE LENDEMAIN

ÉQUIPEMENT DE RESTAURANT ET DE BRASSERIE

Mélangeur à pâte Krefft • Poêle au gaz Garland 6 feux 2 fours • Grilloir au gaz Vulcan • Table froide Mke • Table chaude Mke • Friteuse Vulcan 2 paniers • Friteuse Mke 2 paniers + égouttoir • Four à pizza Mke • Comptoir réfrigéré 3 portes + compresseur • Grille-pain Bloomfield • Machine à glace Crystal Tips • Table chaude Wyott • Lave-vaisselle Hobart • Réfrigérateur à dessert unité intégrée • Hotte s/s + système incendie • Réchauds • Évier double s/s Mke • 25 tables 30 po/42 po • 92 chaises • 10 chaises de bar • Robot culinaire Moulinex • Chambre froide comprenant: 1 porte arr. + 7 portes avant + 1 porte pour 4 pompes à bière + 3 lignes de distribution à bière, 4 manomètres et valves + 2 évaporateurs + 2 compresseurs • Micro-ondes • Caisse enregistreuse S Sharp • Compteurs liqueur et bière micro-électroniques • Ensemble d'étagères diverses • Système d'éclairage central • Auvent extérieur 20 pi/14 pi (toile - tubulures galvanisées) • Lampes de plafond (spots) • Système de son (récepteur + lecteur de cassettes doubles + ampli + 4 caisses de son) • Lot de verrerie • Lot de vaisselle • Lave-verres 3 brosses • Lots de marchandise sèche • Etc.

MOBILIER DE BUREAU

Photocopieur Canon • Imprimante Panasonic • Bureaux • Articles de bureau • 2 présentoirs vitrés

CONDITIONS: **25% COMPTANT À L'ADJUDICATION**
SOLDE PAYABLE COMPTANT OU PAR CHÈQUE VISÉ
FRAIS D'ACHETEUR 10%

330893

CARRIER-LEMIEUX LTÉE
ENCANTEURS • ÉVALUATEURS • LIQUIDATEURS
TÉL.: (514) 944-0540

VENTE PAR SOUMISSIONS

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: MOTEL TRANS CANADA (1990) INC.

GONTHIER, ALLAIN & ASSOCIÉS INC., syndic à la faillite de MOTEL TRANS-CANADA (1990) INC., fait appel à des offres pour l'achat en bloc ou en lots séparés des biens ci-après décrits.

DESCRIPTION DES ACTIFS

LOT 1 IMMEUBLES ET TERRAINS servant à l'exploitation d'un motel, d'un restaurant et d'un dépanneur
Évaluation municipale 555 500 $

LOT 2 ÉQUIPEMENT DE RESTAURANT comprenant poêle au propane, chambre froide, lave-vaisselle, etc.
ÉVALUÉ À: 10 400 $

LOT 3 ÉQUIPEMENT DE DÉPANNEUR comprenant caisse enregistreuse, système d'alarme, étagère, compresseur etc.
ÉVALUÉ À: 2 100 $

LOT 4 MATÉRIEL ROULANT comprenant un tracteur de ferme Massey Fergueson 1973 avec chargeuse et souffleuse, un tracteur à pelouse, etc.
ÉVALUÉ À: 3 800 $

INSPECTION DES ACTIFS

Les actifs pourront être examinés sur rendez-vous en communiquant au préalable avec madame Chantal Gosselin au (419) 647-0607.

RÉCEPTION ET OUVERTURE DES OFFRES

Toutes offres devront parvenir au bureau du syndic le ou avant le 15 avril 1997 à 16 h, date à laquelle lesdites offres seront ouvertes devant les personnes intéressées qui voudraient assister à l'ouverture.

Seules, seront considérées, les offres cachetées et accompagnées d'un dépôt par chèque visé ou l'équivalent, représentant 5% du montant de l'offre sur les immeubles et 15% du montant de l'offre sur les autres lots et portant au recto de l'enveloppe la mention lisiblement inscrite: OFFRE RE: MOTEL TRANS-CANADA (1990) INC.

AUTRES CONDITIONS ET RÉSERVES SE RAPPORTANT À LA VENTE DES BIENS

Les modalités et conditions se rapportant aux offres et à la vente des biens pourront être obtenues au bureau du syndic. Ces conditions et réserves font partie intégrante de la présente demande et il est de la responsabilité de chaque personne intéressée d'en obtenir copie.

Les soumissionnaires sont tenus d'indiquer clairement la valeur attribuée à chaque lot ou partie de lot.

DATÉ DE QUÉBEC, ce 5e jour d'avril 1997.

GONTHIER, ALLAIN & ASSOCIÉS INC.,
syndic de l'actif de
MOTEL TRANS-CANADA (1990) INC.
281, chemin Ste-Foy
Québec (Québec)
G1R 1T5
Téléphone: (418) 647-0607

Gonthier, Allain & ASSOCIÉS INC.
Syndics et gestionnaires

328376

SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC

APPELS D'OFFRES
M.R.C. DENIS-RIVERIN

M97-010 : Recherche d'un mandataire contre rémunération en vérification mécanique de véhicules lourds

M97-009 : Recherche d'un mandataire contre rémunération en vérification mécanique de véhicules légers

NATURE DE LA DEMANDE

La Société de l'assurance automobile du Québec requiert pour chacun des présents appels d'offres les services : d'un soumissionnaire devant agir, pour le compte de la Société, comme mandataire contre rémunération en vérification mécanique des véhicules lourds (plus de 3 000 kg) pour une période de trois (3) ans.

d'un soumissionnaire devant agir, pour le compte de la Société, comme mandataire contre rémunération en vérification mécanique des véhicules légers (3 000 kg et moins) pour une période de trois (3) ans.

EXIGENCES DE BASE

Véhicules lourds

Être un soumissionnaire (à l'exception d'un organisme public au sens de l'article 3 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q. c-A-2.1), d'un ministère ou d'un organisme d'un autre gouvernement) propriétaire ou locataire depuis au moins six (6) mois d'un bâtiment situé à l'intérieur du périmètre visé. Il doit également mener de façon continue, depuis au moins un (1) an dans ce même périmètre, des activités commerciales dans un des domaines suivants : l'estimation, l'inspection, l'entretien, la vérification ou la réparation mécanique de véhicules routiers lourds. Est également admissible un transporteur qui fait l'une ou l'autre des activités énumérées précédemment pour lui-même depuis au moins un (1) an.

Le soumissionnaire doit présenter un lieu de service à l'intérieur d'un des périmètres visés, possédant au moins un (1) poste de vérification mécanique. De plus, il devra avoir à son emploi au moins deux (2) mécaniciens admissibles (le deuxième pouvant être sur appel) pour la vérification mécanique, ayant réussi l'examen de connaissance.

Véhicules légerss

Être un soumissionnaire (à l'exception d'un organisme public au sens de l'article 3 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q. c-A-2.1), d'un ministère ou d'un organisme d'un autre gouvernement) propriétaire ou locataire depuis au moins six (6) mois d'un bâtiment situé à l'intérieur du périmètre visé. Il doit également mener de façon continue, depuis au moins six (6) mois dans ce même périmètre, des activités commerciales dans un des domaines suivants : l'estimation, l'inspection, l'entretien, la vérification ou la réparation mécanique de véhicules routiers légers.

Le soumissionnaire doit présenter un lieu de service à l'intérieur d'un des périmètres visés, possédant au moins un (1) poste de vérification mécanique. De plus, il devra avoir à son emploi au moins deux (2) mécaniciens admissibles (le deuxième pouvant être sur appel) pour la vérification mécanique, ayant réussi l'examen de connaissance.

PÉRIMÈTRES VISÉS

MRC. Denis Riverin pour les véhicules lourds (M97-010)

À l'intérieur des municipalités de Cap-Chat, Sainte-Anne-des-Monts ou Tourelle pour les véhicules légers (M97-009)

DOCUMENTS DE SOUMISSION

Les documents de soumission seront disponibles à compter du **lundi 7 avril 1997** à l'adresse suivante :

UNITÉ DOMRÉMY
30, rue du Parc
Sainte-Anne-des-Monts (Québec) G0E 2G0

Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30.

Le coût des documents est de 20 $, payable par chèque visé ou mandat-poste à l'ordre de la Société de l'assurance automobile du Québec. Ce montant est non remboursable.

RÉUNION D'INFORMATION (OPTIONNEL)

À l'intention des personnes qui se seront inscrites au moment de se procurer les documents d'appels d'offres, une séance d'information se tiendra **le mardi 15 avril 1997 à 10 h 00** à l'adresse suivante :

Motel La Brunante
Salle Le Sauna
94, rue Sainte-Anne
Sainte-Anne-des-Monts

DATE ET HEURE DE CLÔTURE

Les offres de service devront être transmises dûment remplies, le ou avant le **vendredi 25 avril 1997 à 15 h 00**, à l'adresse ci-dessous :

SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC
Accueil et renseignements
333, boul. Jean-Lesage, case postale 19600
Québec (Québec) G1K 8J6

Les soumissionnaires ayant présenté une offre pourront assister à l'ouverture des offres de service qui se tiendra immédiatement après l'heure de clôture.

Toute question relative à ces appels d'offres doit être acheminée directement et uniquement à :

M. Eugène Clément
Téléphone : (418) 528-4914 Télécopieur : (418) 646-9704

LA SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC NE S'ENGAGE À ACCEPTER AUCUNE DES OFFRES REÇUES.

La directrice des ressources matérielles et immobilières
Renée Martineau-Beaulieu

Régie des rentes du Québec

APPEL D'OFFRES

La Régie des rentes du Québec sollicite des offres de fournisseurs afin d'élaborer un plan directeur d'optimisation des opérations de ses centres d'appels et d'implanter les solutions retenues.

Obtention des documents d'appel d'offres numéro 44722

Les documents d'appel d'offres sont à la disposition des intéressés à l'adresse suivante :

Régie des rentes du Québec
Service des ressources matérielles
Madame Aline Jacques
2600, boul. Laurier, local 650
Sainte-Foy (Québec) G1V 4T3
Tél. : (418) 644-7382

Ces documents peuvent être obtenus au coût de vingt dollars (20 $), toutes taxes comprises. Cette somme n'est pas remboursable. Elle doit être versée en argent comptant, par chèque visé ou mandat postal émis à l'ordre de la Régie des rentes du Québec.

Réception et ouverture des offres

Les offres doivent parvenir à l'adresse indiquée plus haut au plus tard le 21 avril 1997 à 15 h, heure locale.

L'ouverture des offres s'effectuera au 2600, boul. Laurier, local 444, Sainte-Foy, sera publique et suivra la date et l'heure limites fixées pour le dépôt des offres.

Fournisseurs admis à présenter une offre

Seuls sont admis à présenter une offre les fournisseurs possédant les qualifications requises, un établissement au Canada et qui ont demandé les documents d'appel d'offres en leur nom.

La Régie des rentes du Québec ne s'engage à accepter aucune des offres reçues même celle qui présente le meilleur rapport qualité-prix.

Le président-directeur général,
Claude Legault

Québec

APPEL D'OFFRES

Rénovation et agrandissement de l'école Tukisiniarvik à Akulivik, Nouveau-Québec

Commission scolaire Kativik School Board

PROPRIÉTAIRE : Commission scolaire Kativik
2055, rue Oxford
Montréal (Québec) H4A 2X6
Téléphone : (514) 482-8220
Télécopieur : (514) 482-7802

ARCHITECTES : Jodoin Lamarre Pratte et Associés
3200, rue Rachel Est
Montréal (Québec) H1W 1A4
Téléphone : (514) 527-8821
Télécopieur : (514) 527-7548

INGÉNIEURS : SNC Lavalin inc.
455, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1Z3
Téléphone : (514) 393-1000
Télécopieur : (514) 393-0156

La Commission scolaire Kativik, propriétaire, demande des soumissions pour **la rénovation et l'agrandissement de l'école Tukisiniarvik dans la municipalité de Akulivik, Nouveau-Québec.**

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être consultés au bureau du propriétaire ou être obtenus à partir du 9 avril 1997 au bureau des architectes contre un dépôt non-remboursable de cent cinquante dollars (150,00 $) sous forme de mandat ou chèque visé émis à l'ordre du propriétaire. Ce montant comprend la TPS et la TVQ. Le numéro de TPS du propriétaire est le R107559445, le numéro de TVQ est le 1006339693 TQ0001.

Les soumissions dans des enveloppes cachetées et adressées à la soussignée, seront reçues à **la Commission scolaire Kativik**, département des équipements, au soin de monsieur Patrice Beaumelle, jusqu'à **15 heures**, heure en vigueur localement, le 9 mai 1997 pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de quatre cent mille dollars (400 000,00 $) à l'ordre du propriétaire, **la Commission scolaire Kativik**, ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant, valide pour une période de 90 jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour une garantie d'exécution et une garantie des obligations pour gages, matériaux et services. Lorsque ces garanties sont sous forme de cautionnement, le montant de chacune d'elles correspond à 50 % du prix du contrat et lorsqu'elles sont sous forme de chèque visé, le montant de chacune d'elles correspond à 10 % du prix du contrat.

Seules seront considérées aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord, et détenant, le cas échéant, la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q., c.B-1.1).

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leurs soumissions.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions du règlement sur les contrats de construction des immeubles des commissions scolaires en vigueur depuis le 16 août 1990.

Le propriétaire ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.

Madame Annie Grenier
Directrice générale

encan public
SANS RÉSERVE

Nous avons été mandatés pour vendre, par encan public, les actifs d'autrefois:

FENÊTRES CHARRON INC. (failli) ET J.B. CHARRON (1975) LTÉE
sur les lieux
6, RUE ST-ALPHONSE ET 12, RUE LESAGE, STE-THÉRÈSE, QC
(en banlieue de Montréal)
date
MERCREDI 9 AVRIL 1997 - DÉBUT À 10h PRÉCISES
pour être vendu lot par lot en ordre détaillé, par encan public, sans réserve

USINE DE PORTES ET FENÊTRES - BUREAUX - ÉQUIPEMENT DE MANUTENTION - PONT ROULANT - PRODUITS FINIS - MATIÈRES PREMIÈRES - OUTILLAGE - QUINCAILLERIE - CHARIOTS-ÉLÉVATEURS - CAMIONS - REMORQUES - SYSTÈMES D'ASSEMBLAGE ET DE PRODUCTION AUTOMATIQUE

Liste partielle

MACHINERIE ET ÉQUIPEMENT: Urban poste d'assemblage pneu • Wegoma fraiseuse de bout • Wegoma scie SD17 • Rotox perceuse de montage/fraiseuse • Rotox profileuse de bout • Rotox fraiseuse de bout • Lafond presse d'assemblage auto • Kval perceuse de porte pour poser vitraux • Smith planneur 24 po à affûteuse • Stratrete scie 12 po • 6 Belfab dépoussiéreurs H/D • APB scie à angles variables double tête • Omga scie double à onglets • 20-Delta scies radiales sur tables • 16-Azimuth/Alceco presse à découper 6, 8 et 10 tonnes • 14-Presses pneu • Delta scies à onglets • Désoutter perceuse double à descente pneu • Usinage pour poste d'assemblage de cadre à serrage pneu • Rockwell, bancs de scie • Sicard presse hydr. à têtes multiples (27) • Bromer poste de vissage à serrage pneu • Elu scie double 45 po • Pro II plieuse portative 10 pi • Schroder cisaille mécanique 8 pi • Chicago plieuse à plateau 10 pi • Sicotte poste d'assemblage de volet à serrage pneu • Sampson scie botteuse à descente pneu • Poinçons hydrauliques multiples • Perceuses à colonne • Tourets d'établi • Progress sableuse à ballon • Lot de matériel d'inspection • Grande quantité d'outils manuels et d'outils d'emballage • Et beaucoup d'autres items.

MANUTENTION: Pont roulant neuf Kone 3 tonnes 38 pi x 75 pi de rails • 400 chariots à plateforme • Chariots spéciaux • Très grande quantité d'étagères "Redirack" • Orion emballeuse rotative • Cabinet à l'épreuve du feu • Transpalettes • FMC système d'encerclage auto • Et plus.

MATIÈRES PREMIÈRES: Grande quantité de vitres, bois et de moulures en bois • Grande quantité d'isolant.

PRODUITS FINIS: 250 portes haut de gamme finies • Grande quantité de moustiquaires.

ÉQUIPEMENT DE BUREAU: Salle de montre • Bureau exécutif en bois de teck • Salles de conférence • 2 photocopieuses Savin 7120 • Classeurs latéraux et verticaux • Armoires de papeterie • Cadres • 5 systèmes téléphoniques • Ordinateurs • Bureaux • Crédences • Dactylos • Table à dessin • Xérox photocopieuse à plan • Tracer Hewlett Packard • Calculatrices • Diviseurs • Machine à chèque • 2 télécopieurs Panasonic • Fournitures de bureau • Et plus.

MATÉRIEL ROULANT: Komatsu FG205 Chariot élévateur 5000 lb propane • Clark chariot élévateur 5500 lb pneu, propane • TCM chariot élévateur FCG206 4000 lb propane • Camion Ford 7000, diesel, boîte 26 pi, 1984 • Camion Chevrolet C60, plateforme 15 pi, 1973 • Camion-tracteur Ford 8000, 1981 • Fourgonnette Ford Econoline 350, 1989 • 3 remorques

Inspection: lundi et mardi 7 et 8 avril 1997 de 9h à 17h

CETTE VENTE AURA UNE PRIME D'ACHETEUR DE 10% 330908

encan fait par
ALEX DAVIS
& Associés Inc.
4865, RUE DAGENAIS, MONTRÉAL, QUÉBEC H4C 1L8
TÉL.: (514) 989-7557 FAX: (514) 989-8405 ENCANTEURS LICENCIÉS

SI VOS PRIORITÉS SONT AILLEURS
LE PAIEMENT PRÉAUTORISÉ
Renseignez-vous: 686-3344 / 1 800 463-2362
TOUT SAVOIR POUR SEULEMENT
19,75 $ PAR MOIS PAR CAMELOT
22,23 $ PAR MOIS PAR ROUTE MOTORISÉE
LE SOLEIL

Les dons d'organes sauvent... des VIES!
Montréal: (514) 286-1414
Québec: (418) 845-4110
QUÉBEC-TRANSPLANT

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

Avis de la premiere assemblee des creanciers

Dans l'affaire de la faillite de :

PLANCHERS DE REMORQUE LECLERC INC. personne morale dûment incorporée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 104, 5e Avenue, l'Islet (Québec) G0R 2C0.

No : 300-11-000020-975
986975
P.W. 904-S

Avis est par les présentes donné que la débitrice précitée a fait cession de ses biens le 26e jour de mars 1997, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 22e jour d'avril 1997, à 11h00, bureau du surintendant des faillites, 1040, avenue Belvédère, 1er plancher (rez-de-chaussée), en la cité de Sillery, dans la province de Québec.

Daté de Québec, ce 2e jour d'avril 1997.

PRICE WATERHOUSE LIMITÉE
Syndic de l'actif de
Planchers de remorque Leclerc inc.
Par : Gilles Savard, CIP, syndic

Tour de la Cité (Sainte-Foy)
2600, boulevard Laurier, bureau 870
Québec (Québec) G1V 4W2

Price Waterhouse

Avis de la première assemblée des créanciers

Dans l'affaire de la faillite de :

LES PLANCHERS ROYAL EXCELLENCE INC., personne morale dûment incorporée, ayant son siège social au 104, 5e Avenue, l'Islet (Québec) G0R 2C0 et une place d'affaires au 120, 6e Avenue, Daveluyville (Québec) G0Z 1C0

No : 300-11-000021-973
086977
P.W. 905-S

Avis est par les présentes donné que la débitrice précitée a fait cession de ses biens le 26e jour de mars 1997 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 22e jour d'avril 1997, à 11h30, bureau du surintendant des faillites, 1040, avenue Belvédère, 1er plancher (rez-de-chaussée), en la cité de Sillery, dans la province de Québec.

Daté de Québec, ce 2e jour d'avril 1997.

PRICE WATERHOUSE LIMITÉE
Syndic de l'actif de
Les Planchers Royal Excellence inc.
Par : Gilles Savard, CIP, syndic

Tour de la Cité (Sainte-Foy)
2600, boulevard Laurier, bureau 870
Québec (Québec) G1V 4W2

Price Waterhouse

Avis de la première assemblée des créanciers

Dans l'affaire de la faillite de :

F.B. FAB INC., personne morale dûment incorporée, ayant son siège social au 1580, rue Provinciale, Québec (Québec) G1N 4A2

No : 200-11-003279-968
084137
P.W. 889-B

Avis est par les présentes donné que la débitrice précitée, n'ayant pas déposé de proposition à ses créanciers dans le délai prévu, est présumée en faillite depuis le 24e jour de mars 1997 et qu'en vertu de l'article 50.4 (8) de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité la date de faillite est rétroactive au 22e jour de novembre 1996, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 15e jour d'avril 1997, à 14h00, au bureau du surintendant des faillites, 1040, avenue Belvédère, 1er plancher (rez-de-chaussée), en la cité de Sillery, dans la province de Québec.

Daté de Québec, ce 28e jour de mars 1997.

PRICE WATERHOUSE LIMITÉE
Syndic de l'actif de F.B. FAB inc.
Tour de la Cité (Sainte-Foy)
2600, boulevard Laurier, bureau 870
Québec (Québec) G1V 4W2

Price Waterhouse

Avis de la première assemblée des créanciers

Dans l'affaire de la faillite de :

SÉCHOIRS IBERVILLE INC., personne morale dûment incorporée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 104, 5e Avenue, L'Islet (Québec) G0R 2C0.

No : 300-11-000019-977
086974
P.W. 906-S

Avis est par les présentes donné que la débitrice précitée a fait cession de ses biens le 26e jour de mars 1997 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 22e jour d'avril 1997, à 10h00, bureau du surintendant des faillites, 1040, avenue Belvédère, 1er plancher (rez-de-chaussée), en la cité de Sillery, dans province de Québec.

Daté de Québec, ce 1er jour d'avril 1997.

PRICE WATERHOUSE LIMITÉE
Syndic de l'actif de
Séchoirs Iberville inc.
Par : Gilles Savard, CIP, syndic

Tour de la Cité (Sainte-Foy)
2600, boulevard Laurier, bureau 870
Québec (Québec) G1V 4W2

Price Waterhouse

Avis de la première assemblée des créanciers

Dans l'affaire de la faillite de :

SÉCHOIRS CAP ST-IGNACE INC., personne morale dûment incorporée, ayant son siège social au 104, 5e Avenue, l'Islet (Québec) G0R 2C0 et ayant une place d'affaires au 439, chemin Vincelotte, Cap St-Ignace (Québec) G0R 1H0.

No : 300-11-000022-971
086976
P.W. 902-S

Avis est par les présentes donné que la débitrice précitée a fait cession de ses biens le 26e jour de mars 1997 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 22e jour d'avril 1997, à 10h30, bureau du surintendant des faillites, 1040, avenue Belvédère, 1er plancher (rez-de-chaussée), en la cité de Sillery, dans la province de Québec.

Daté de Québec, ce 1er jour d'avril 1997.

PRICE WATERHOUSE LIMITÉE
Syndic de l'actif de
Séchoirs Cap St-Ignace inc.
Par : Gilles Savard, CIP, syndic

Tour de la Cité (Sainte-Foy)
2600, boulevard Laurier, bureau 870
Québec (Québec) G1V 4W2

Price Waterhouse

AVIS AUX CRÉANCIERS

Avis est par les présentes donné que LA SOCIÉTÉ I.S. (INFORMATIQUE ET SERVICES) INC., corporation légalement constituée ayant sa place d'affaires au 1110, boul. de la Rive-Sud, Saint-Romuald (Québec) G6W 5M6 a déposé une cession le 25e jour de mars 1997 et que la première assemblée des créanciers de la débitrice sera tenue le 15e jour d'avril 1997, à 10h, au bureau du syndic.

Par: Luc Poulin, CA, CIP,
syndic
5600, boulevard des Galeries,
bureau 600, Québec (Québec)
(418) 624-5361
LES CONSEILLERS EN
INSOLVABILITÉ

Samson Bélair Deloitte & Touche

330655

MÉTIVIER & ASSOCIÉS ● SYNDIC

LOI SUR LA FAILLITE

Avis est, par les présentes, donné que PIERRE PÉPIN, du 367, rue Principale, SAINT-JULES (Québec), a fait cession de ses biens le 1er jour d'avril 1997 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 22e jour d'avril 1997, à 10 heures au bureau du Syndic, 165, Taschereau, bureau 102, SAINT-JOSEPH DE BEAUCE (Québec).

Daté de Saint-Joseph, ce 3e jour d'avril 1997

ÉRIC MÉTIVIER, C.I.P., SYNDIC
à l'actif de PIERRE PÉPIN
BUREAU DE MÉTIVIER & ASSOCIÉS, SYNDIC

• Saint-Joseph (Beauce) • Québec • Victoriaville
165, rue Taschereau, bureau 102, Saint-Joseph-de-Beauce (Québec) G0S 2V0 Tél.: (418) 397-4424 Tél.: (418) 397-6525

331068

DA DEMANDE DE SOUMISSIONS

COUR NO: 200-11-003410-977
SUR NO.: 43-084863
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

OMNISALLE INC., corporation légalement constituée ayant sa place d'affaires au 190, route 138, Donnacona (Québec) G0A 1T0 faisant affaires sous les raisons sociales Équipements BM Enr., Papeterie St-Raymond Enr. et Papeterie St-Marc Enr.

Débitrice

Avis est par les présentes donné que des soumissions cachetées, accompagnées d'un chèque visé représentant 15% des lots 1 à 8 du montant de l'offre et portant lisiblement au recto de l'enveloppe "Soumission - OMNISALLE INC.", seront reçues au bureau de Daniel Adam, syndic, au 710, rue Bouvier, bureau 200, Québec (Québec) G2J 1C2, jusqu'au lundi 14 avril 1997 à 16h, pour l'achat en lot ou en bloc des actifs ci-après décrits:

LOT	DESCRIPTION	VALEUR
Lot 1	Fonds de commerce comprenant articles de papeterie	
	A) Produits Sopa	29 882$
	B) Produits de divers fournisseurs	23 435$
Lot 2	Ameublement et équipement de bureau comprenant bureaux, classeurs, télécopieurs, lamineuses, etc.	16 830$
Lot 3	Fournitures pour photocopieurs comprenant poudre, révélateur, etc.	3 100$
Lot 4	Photocopieurs usagés Mita et Gestetner avec bases	13 614$
Lot 5	Différentes pièces neuves pour caisses enregistreuses	1 035$
Lot 6	Caisses enregistreuses et pièces diverses usagées	2 400$
Lot 7	Équipement informatique comprenant ordinateurs, imprimantes, imprimantes à factures, etc.	5 050$
Lot 8	Équipement de magasin comprenant présentoirs, comptoirs, étagères, étiqueteuses, etc.	9 900$

TOUS CES ACTIFS SONT SUJETS À LIEN

INSPECTION DES ACTIFS

Les visites pour inspection des actifs se feront du 7 avril au 14 avril 1997, sur rendez-vous seulement, en communiquant avec Johanne Dubé, au numéro 418-628-2202.

CONDITIONS ET RÉSERVES SE RAPPORTANT À LA VENTE DES ACTIFS

Le détail des conditions et réserves se rapportant à la vente des actifs pourra être obtenu au bureau du syndic ou lors de l'inspection. Ces conditions et réserves font partie intégrante de l'appel d'offres et il est de la responsabilité du soumissionnaire d'en obtenir une copie. Le syndic ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture et à l'annonce des soumissions au bureau du syndic soussigné le lundi 14 avril 1997 à 16 h.

Daniel Adam
Syndic

DANIEL ADAM & ASSOCIÉS
Syndic • gestionnaire

710, rue Bouvier, bureau 200, Québec (Québec) G2J 1C2
Tél.: (418) 628-2202 Téléc.: (418) 626-6978

330912

DEMANDE DE SOUMISSIONS

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC

COUR SUPÉRIEURE
(En matière de faillite)

Le syndic soussigné et mandataire fait appel à des soumissions pour la vente des biens ci-après décrits :

Dans l'affaire de la faillite de : **F.B. FAB INC.**, personne morale dûment incorporée ayant son siège social au 1580, rue Provinciale, Québec (Québec) G1N 4A2.

No. : 200-11-003279-968
084137
P.W. 889-S

	DESCRIPTION	VALEUR APPROXIMATIVE
LOT I	a) Stocks de marchandises comprenant : pastilles, sandvick, boulonneries, roulements à billes, taraudeuses (Tap), acier pour transformation	94 400,00 $
	b) Lot de moteurs électriques assortis	3 600,00
LOT II	Pièces de rechange assorties pour soudeuse	4 900,00
LOT III	Fraiseuse mobile 12'	20 000,00
LOT IV	Machinerie comprenant: soudeuses semi-automatiques "LINCOLN", tour à fer "WICKES", rectifieuses de surfaces "FEXAC"	48 500,00
LOT V	Lot de meubles électriques "THOR" et perceuses à colonne "CANADIAN"	150,00
LOT VI	Tours verticaux "bertham" 42" diamètre	15 000,00
LOT VII	Machinerie comprenant : soudeuse punch hydrauliques "KINGSLAND", machines à fileter "RIDGID 535", meules électriques	13 600,00
LOT VIII	Tours à fer "GOODWAY", "TACCHI", perceuses radiales "RICHMOND", shaper "GEMCO", meules de surface "BROWN SHAPE"	39 000,00
LOT IX	Cisailles hydrauliques "ITACO" et plieuses hydrauliques, ACCUPRESS"	65 000,00
LOT X	Alieuses horizontales avec accessoires	50 000,00
LOT XI	Tours à fer, scies hydrauliques, soudeuses, presses hydrauliques machine milling, fraiseuses	136 500,00
LOT XII	Meule électrique	150,00
LOT XIII	Datapac, modèle 1250	10 000,00
LOT XIV	Outillage comprenant : perceuses, barres de calibration, micromètres et vernier "MULTITOYO", forêts grosseurs assortie	35 400,00
LOT XV	Palans électriques	1 350,00
LOT XVI	Equipement comprenant : établis, chariots, étagères, potences,ensemble de chalumeaux	27 700,00
LOT XVII	Pont roulant 5 tonnes "DEMAG"	8 000,00
LOT XVIII	Pont roulant 5 tonnes proaction	5 000,00
LOT XIX	Pont roulant 10 tonnes "SUPRACRANE"	20 000,00
LOT XX	Chariot élévateurs "YALE" et "CLARK"	11 500,00
LOT XXI	Table à dessin	175,00
LOT XXII	Mobilier et équipement de bureau	7 900,00
LOT XXIII	Système téléphonique	4 000,00
LOT XXVI	Imprimante Fujitsu	150,00
LOT XXV	Equipement informatique	4 400,00
LOT XXVI	Camionnette Ford 1991, F-250	7 000,00
LOT XXVII	Camionnette Ford 1990, F-250	8 000,00
LOT XXVIII	a) Camion GMC 1983 modèle C35 à plate-forme	3 500,00
	b) Camionnette GMC1988, modèle S-15	800,00
	c) Camionnette Ford 1988, modèle F-150	1 000,00
	d) Fourgonnette Chevrolet Chevy Van 1993	10 000,00
LOT XXIV	Photocopieur RICOH FT 4480	2 000,00

Tous les lots pourront être vus en se rendant directement sur place mardi le 8 avril 1997 entre 10 h et 16 h, au 1580, rue Provinciale, Québec

TOUS LES LOTS SONT SUJETS À LIENS

Toutes les soumissions, accompagnées d'un chèque visé d'un minimum de 15 % du montant de la soumission devront être cachetées et porter, sur le recto de l'enveloppe, la mention lisiblement écrite : "SOUMISSION RE: F.B. FAB INC.", et devront être livrées au bureau du syndic, à Tour de la Cité (Sainte-Foy), 2600, boul. Laurier, bureau 870, Québec (Québec) G1V 4W2 avant 14 h, lundi le 14 avril 1997.
Pour de plus amples informations, vous pouvez communiquer avec monsieur Adrien Cloutier au numéro (418) 658-5818, poste 801.
Les soumissionnaires pourront se procurer le détail des lots le jour de la visite.
Les soumissionnaires sont tenus d'indiquer clairement la valeur attribuée à chaque lot ou sous-lot, même dans une soumission en bloc.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Les soumissions seront ouvertes et dévoilées en présence des soumissionnaires au bureau du syndic et mandataire, le 14e jour d'avril 1997 à 14 h.

CONDITIONS ET RÉSERVES SE RAPPORTANT À LA VENTE DES BIENS

Les modalités et conditions se rapportant aux soumissions et à la vente des biens sont celles prévues à la règle 114(8) des règles régissant la faillite; elles font partie intégrante de la présente demande de soumissions et il est de la responsabilité des soumissionnaires d'en obtenir copie lors de l'inspection ou au bureau du syndic et mandataire.

Daté de Québec, ce 5e jour d'avril 1997.

PRICE WATERHOUSE LIMITÉE
Syndic de l'actif de
F.B. FAB INC.
Tour de la Cité (Sainte-Foy)
2600, boul. Laurier, bureau 870
Québec (Québec), G1V 4W2

Price Waterhouse

ENCAN PUBLIC

VENTE SUR 3 JOURS - 2 ADRESSES

ENCAN
15, 16 ET 17 AVRIL 1997, 10 h

INSPECTION
11, 12 ET 14 AVRIL 1997
de 9 h à 16 h

SPÉCIALITÉS B-PRO INC.

2085, ROY, SHERBROOKE, QUÉBEC
101, PRINCIPALE, WINDSOR, QUÉBEC

ENVIRON 1 000 000 LB D'ACIER • ENVIRON 200 000 LB D'ACIER INOX ET ALUMINIUM • CISAILLE HYDR. PEARSON 12 PI x 3/4 • PLIEUSE CINCINNATI 14 PI x 400 TONNES • CYLINDRES DE CINTRAGE TOSS 10 PI x 1" • CISAILLES • PLIEUSES • SCIES • CYLINDRES DE CINTRAGE À ANGLE • PRESSES À DÉCOUPER • ALÉSEUSES • FRAISEUSES • PERCEUSES RADIALES • TOURS • (2) GRUES MOBILES DROTT 30 ET 20 TONNES • CAMION-GRUE PITTMAN 15 TONNES • TRACTEURS • CAMIONNETTES • REMORQUES • PONTS ROULANTS 10, 15 ET 3 TONNES.

ENVIRON 100 SOUDEUSES ET APPAREILS DE SOUDAGE • DES CENTAINES DE LOTS D'OUTILS ÉLECTRIQUES ET PNEUMATIQUES • OUTILS JETABLES • ETC.

NOS CONDITIONS HABITUELLES ET LA COMMISSION DE 10 % S'APPLIQUERONT À CET ENCAN

Internet: http:www.jupiternet.com / cpcc

ENCANTEURS INDUSTRIELS CANADIENS INC. — CANADIAN INDUSTRIAL AUCTIONEERS INC.

TÉL.: (514) 939-3999
FAX: (514) 939-9977

Tél.: (514) 933-1151 • 1-800-843-2338 • FAX: (514) 934-2335

TÉLÉPHONER POUR OBTENIR UN DÉPLIANT COULEUR GRATUIT

ÉVALUATEURS • ENCANTEURS

2400097

BAPE avis

Projet d'établissement d'un dépôt de matériaux secs (D.M.S.) sur les lots 183, 184, 185 et 321 parties du cadastre de la paroisse de Sainte-Geneviève (Pierrefonds)

Audience publique (1re partie)

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) donne avis que l'audience publique sur le projet d'établissement d'un dépôt de matériaux secs (D.M.S.) sur les lots 183, 184, 185 et 321 parties du cadastre de la paroisse de Sainte-Geneviève à Pierrefonds débutera à Pierrefonds le 14 avril 1997.

Toutes les séances de l'audience sont publiques.

Une audience en deux parties

L'audience publique se déroulera en deux parties : la première partie, réservée à l'information sur le projet, permettra aux requérants de présenter les motifs de leur demande d'audience publique et, au promoteur, d'exposer son projet et de répondre aux questions du public et de la commission du BAPE. Cette première partie fournira aux participants l'occasion de parfaire leur connaissance du projet et d'approfondir certains points traités dans la documentation soumise à la consultation publique, dont l'étude d'impact environnemental et, par conséquent, de mieux préparer leur intervention pour la deuxième partie.

La deuxième partie, réservée à l'audition des mémoires et des opinions, aura lieu au moins 21 jours après la fin de la première partie ; les coordonnées seront communiquées ultérieurement.

À la fin du mandat, le BAPE remettra au ministre de l'Environnement et de la Faune un rapport qui rendra compte des constatations et de l'analyse de la commission. Par la suite, le ministre fera ses recommandations au Conseil des ministres, lequel autorisera intégralement le projet, imposera certaines modifications et conditions à sa réalisation, ou le refusera.

Coordonnées de l'audience

Centre culturel de Pierrefonds
13850, boulevard Gouin
Local 123
Pierrefonds

Les séances débuteront le lundi 14 avril 1997 à 19 h 30.

Disponibilité de l'information

Le dossier peut être consulté aux locaux du BAPE à Québec et à Montréal et aux endroits suivants :

Sainte-Geneviève
Bibliothèque municipale
35, rue Sainte-Anne
Sainte-Geneviève

Pierrefonds
Bibliothèque intermunicipale
13555, boulevard Pierrefonds
Pierrefonds

La documentation relative au projet reste disponible jusqu'à la fin du mandat de la commission. Aux bureaux du BAPE de Québec et de Montréal, elle demeure disponible en tout temps. Pour obtenir d'autres renseignements, veuillez vous adresser à Mme Marielle Jean, en composant le (418) 643-7447 ou, sans frais, le 1 800 463-4732.

Le secrétaire du BAPE,
Jean-Claude Dallaire

Gouvernement du Québec
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Québec

DEMANDE DE SOUMISSIONS

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC

COUR SUPÉRIEURE
(En matière de faillite)

Le syndic soussigné fait appel à des soumissions pour la vente des biens ci-après décrits :

Dans l'affaire de la faillite de : **MARCEL ST-GELAIS (207-832-742)**, agent de bureau, domicilié au 805, av. Roberge, Beauport (Québec) G1E 1C3

No. : 200-11-0003787-978
086791
P.W. 903-S

	DESCRIPTION	VALEUR APPROXIMATIVE
LOT I	Résidence unifamiliale 805, av. Roberge, Beauport (sujet à hypothèque)	74 000,00 $
	L'immeuble pourra être vue en communiquant avec monsieur Marcel St-Gelais au (418) 640-3803.	
LOT II	Résidence unifamiliale située au 1505, av. Grand Pré, Charlesbourg (Québec) (sujet à lien)	73 000,00
	L'immeuble pourra être vu le mercredi 9e jour d'avril 1997 entre 10 h et 16 h.	
LOT 111	Bloc appartement situé au 10-12-14, 4e Avenue, Québec (Québec) (sujet à lien)	95 000,00

L'immeuble pourra être vu le mercredi 9e jour d'avril 1997 entre 10 h et 16 h, sur rendez-vous en communiquant avec Gestion immobilière Québec Métro inc. au (418) 847-2129

Toutes les soumissions, accompagnées d'un chèque visé d'un minimum de 5 %, devront être cachetées et porter, sur le recto de l'enveloppe, la mention lisiblement écrite : "SOUMISSION RE: MARCEL ST-GELAIS, INC.", et devront être livrées au bureau du syndic, à Tour de la Cité (Sainte-Foy), 2600, boul. Laurier, bureau 870, Québec (Québec) G1V 4W2 avant 15 h, le 16e jour d'avril 1997.
Pour de plus amples informations, vous pouvez communiquer avec monsieur Adrien Cloutier au numéro 658-5818 poste 801.
Les soumissionnaires peuvent être présents lors de l'ouverture des soumissions.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Les soumissions seront ouvertes et dévoilées audit bureau du syndic, le 16e jour d'avril 1997 à 15h.

CONDITIONS ET RÉSERVES SE RAPPORTANT À LA VENTE DES BIENS

Les modalités et conditions se rapportant aux soumissions et à la vente des biens sont celles prévues à la règle 114(8) des règles régissant la faillite ainsi que des modalités et conditions additionnelles se rapportant aux soumissions et à la vente d'un immeuble; elles font partie intégrante de la présente demande de soumissions et il est de la responsabilité des soumissionnaires d'en obtenir copie lors de l'inspection ou au bureau du syndic.

Daté de Québec, ce 5e jour d'avril 1997.

PRICE WATERHOUSE LIMITÉE
Syndic de l'actif de **Marcel St-Gelais**
Tour de la Cité (Sainte-Foy)
2600, boul. Laurier, bureau 870
Québec (Québec), G1V 4W2

Price Waterhouse

L'humour qui fesse !

la JUNGLE

Encore plus sauvage !

chik 98.9 énergie

LE MONDE

COLUMBIA

Les astronautes vont jouer avec le feu

CAP CANAVERAL, Floride (AP) — La navette spatiale Columbia s'est envolée hier pour une mission de 16 jours, essentiellement consacrée à l'étude du feu dans l'espace, tant pour lutter contre les incendies que pour mettre au point des carburants plus sûrs.

Columbia a été lancée à 14h20 par un temps faiblement nuageux.

Il s'agit de la 3e navette à décoller cette année et de la 83e mission pour Columbia, en service depuis 1981. Les sept membres d'équipage — dont Susan Still, la seconde femme pilote de la NASA — ont deux semaines pour déclencher près de 200 mini-incendies en laboratoire.

Les scientifiques veulent connaître la vitesse de propagation des flammes en apesanteur pour mettre au point des carburants plus sûrs et des techniques de lutte contre le feu valables dans l'espace et sur Terre. Lors de ces expériences en vase clos, les flammes ne mesureront pas plus de dix cm. Leur combustion sera alimentée par de l'hydrogène et du méthanol.

La navette est équipée d'extincteurs intégrés et il y en a cinq portables à bord. Dans le pire des cas, les astronautes pourront évacuer le laboratoire en feu, fermer le sas et faire le vide pour éteindre les flammes.

Un petit incendie s'était déclaré pendant 90 secondes à bord de la station orbitale russe Mir en février, remplissant la cabine de fumée et contraignant ses occupants à enfiler un masque à oxygène. L'Américain Jerry Linenger, qui se trouve à bord de Mir depuis janvier, s'est dit très surpris de la rapidité avec laquelle la fumée s'était propagée.

Ces tests pyrotechniques ne constitueront qu'une partie des 33 prévus dans le cadre des travaux sur la future station orbitale internationale.

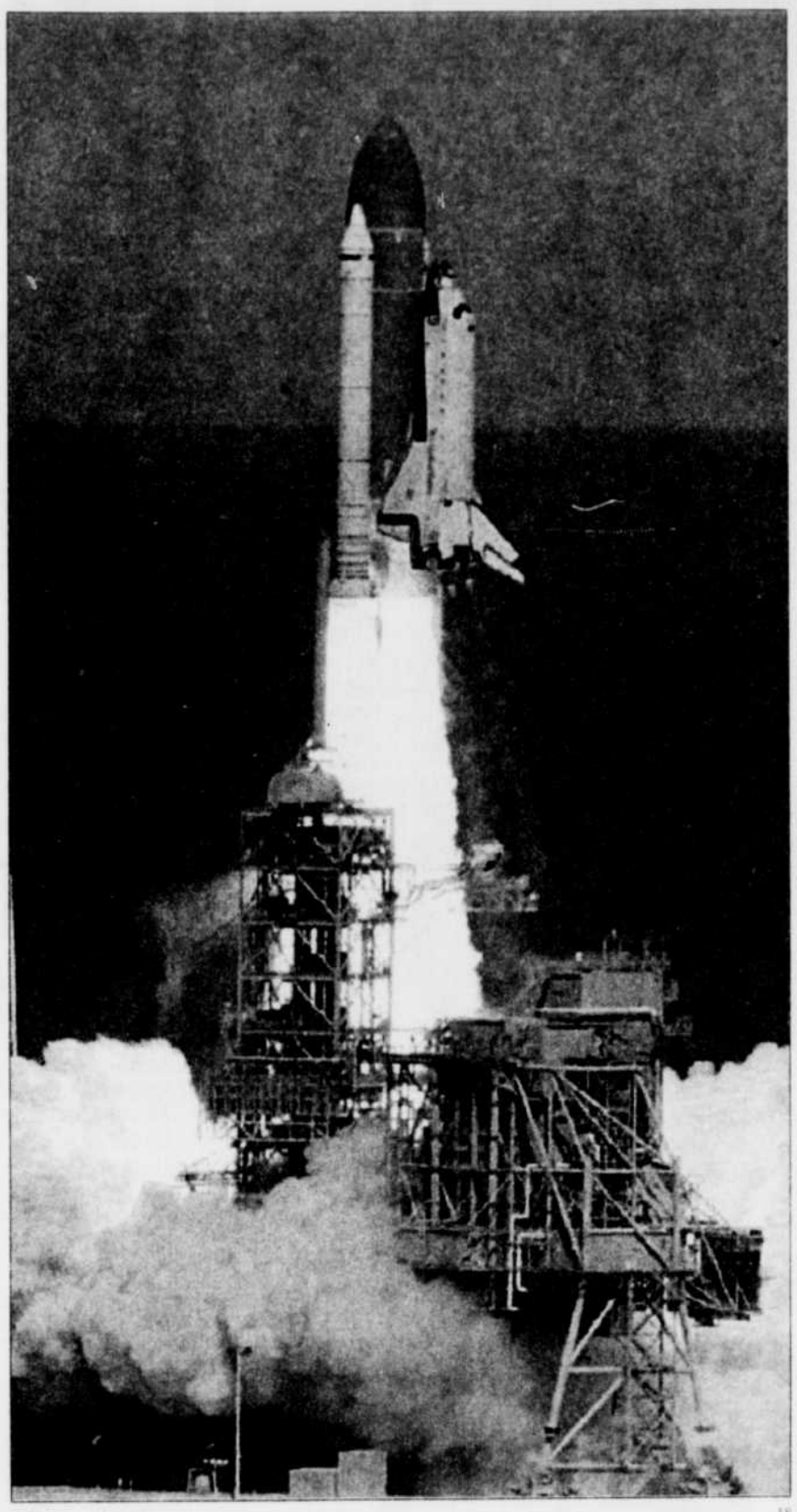

AP

Columbia a été lancée à 14h20 par un temps faiblement nuageux.

VIGUEUR ÉCONOMIQUE

Zizanie à Washington

■ WASHINGTON (AFP) — La vigueur inaltérable de l'économie américaine, comme en témoigne encore la baisse du chômage en mars, oppose la Réserve fédérale, soucieuse d'éviter une surchauffe, et les politiciens, peu convaincus de la nécessité de sacrifier de la croissance pour lutter contre une inflation toujours invisible.

Avant même la publication de ces statistiques, le président républicain de la Chambre des Représentants, Newt Gingrich avait lancé un appel à la Fed pour qu'elle «laisse croître l'économie à 4%» en rythme annuel, tentant ainsi de la dissuader de relever encore ses taux d'intérêt.

La Réserve fédérale critiquée par les politiciens

Saluant les chiffres du chômage, le président Bill Clinton a aussi implicitement rejeté hier la hausse des taux qui inquète tant les marchés. «Je pense que nous sommes parvenus à convaincre les économistes que nous pouvons avoir un chômage à 5% ou moins sans inflation si nous y parvenons avec discipline».

C'est pouquoi le président s'est une nouvelle fois engagé à «tout faire pour parvenir à un accord sur l'équilibre budgétaire cette année afin d'envoyer un signal aux marchés pourqu'ils puissent garder des taux faibles (...)».

La Fed et son président Alan Greenspan sont la cible des critiques actuellement pour tirer les rênes du crédit sans signe évident de tensions inflationnistes.

La Fed estime qu'«une vitesse limite» de l'économie de 2,5% permet d'éviter une surchauffe. À la lumière des dernières statistiques, une majorité de conjoncturistes ont récemment révisé à la hausse leur estimation de croissance pour le premier trimestre pour la porter, comme Bruce Steinberg, le principal économiste de Merrill Lynch, de 3% à 3,8% en rythme annuel comme pendant les trois derniers mois de 1996.

La Fed avait décidé le 25 mars de resserrer sa politique monétaire pour la première fois en deux ans en relevant d'un quart de point à 5,50% son taux interbancaire au jour le jour.

Elle avait justifié cette décision par la nécessité d'agir préventivement contre une éventuelle résurgence de l'inflation de manière à assurer la poursuite, sans heurt, d'une expansion entrant sans sa septième année.

Les milieux industriels américains ont aussi lancé un appel contre toute nouvelle hausse des taux par la voix du puissant groupement des industries manufacturères.

«Il n'y a aucune raison pour que les marchés financiers s'alarment sur l'inflation et l'emploi», a dit son président, Jerry Jasinowski.

Mais une majorité d'économistes parait convaincue que la poursuite d'une expansion aussi soutenue rend inévitable un nouveau tour de vis de la politique monétaire.

ZAÏRE

La capitale du diamant aux mains des rebelles

KINSHASA (d'après AP et AFP) — Poursuivant leur progression vers Kinshasa, les rebelles zaïrois se sont emparés hier de la ville de Mbuji-Bayi, capitale de la province du Kassai oriental, dans le centre du pays, selon un député zaïrois dans la capitale.

Ce député, qui affirme avoir été informé par les services militaires de renseignement, ajoute, sous couvert de l'anonymat, que les troupes gouvernementales avaient pillé la ville à l'aube avant de prendre la fuite devant l'avance des rebelles.

Mbuji-Mayi, qui se trouve à millier de kilomètres à l'est de Kinshasa, est la capitale d'une des principales régions diamantifères du pays.

Selon le député, des affrontements ont opposé la population locale aux troupes loyalistes lors des pillages. Plus d'une centaine de civils auraient trouvé la mort dans ces violences.

Le chef de la rébellion zaïroise Laurent-Désiré Kabila a assuré hier, à Goma, que ses troupes étaient à «10 km» de Mbuji-Mayi, mais n'a ni infirmé ni confirmé la chute de la capitale du Kasaï oriental.

Interrogé par des journalistes lors d'une conférence de presse sur la chute de Mbuji-Mayi, il a répondu en riant: «Elle ne peut pas chuter deux fois. On avance. Je ne confirme rien».

Concernant Lubumbashi, capitale de la riche province minière du Shaba (sud), il a assuré que ses troupes étaient «aux environs, à bien moins de 100 km» de la ville.

S'adressant aux journalistes, il a lancé: «Lundi est le meilleur jour pour être à Lubumbashi. Faites tout pour être là».

Le leader rebelle a d'autre part vigoureusement démenti les allégations de massacres commis par ses troupes dans l'est du pays, comme l'assure un rapporteur de l'ONU.

«On n'a jamais tué de gens. Pourquoi le ferions-nous? S'il y a une enquête à faire, nous sommes toujours prêts, on ne refuse rien», a-t-il affirmé.

Ces dénégations interviennent alors que la communauté internationale a de nouveau fermement demandé hier à M. Kabila d'autoriser les organisations humanitaires à accéder à des centaines de milliers de réfugiés.

Le Conseil de sécurité de l'ONU a déclaré «partager entièrement» les inquiétudes exprimées la veille par le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, qui avait demandé à M. Kabila «d'arrêter la tuerie» des réfugiés.

Un rapporteur spécial de l'ONU, Roberto Garreton, avait déclaré mercredi qu'il était «indubitable» que les rebelles avaient commis des massacres, tout en jugeant invraisemblable le chiffe d'un demi-million de morts parfois avancé.

EN BREF

HONDURAS

21 morts dans une collision

Au moins 21 personnes ont trouvé la mort hier, dans une collision entre un camion-citerne et un car, sur la route panaméricaine, à Choluteca, à 150 km au sud de Tegucigalpa Dans le choc, la citerne pleine de combustible a explosé provoquant un incendie qui a gagné le car. Plusieurs passagers ont péri carbonisés et plusieurs autres ont été victimes de brûlures graves. Les blessés ont été admis dans des hôpitaux de Choluteca et de la capitale, Tegucigalpa.(AFP)

50 GM
vendus et livrés en une semaine...
C'est un record absolu!

UNE JUDICIEUSE STRATÉGIE EN 3 POINTS NOUS A PERMIS DE L'ATTEINDRE:

1. LA GARANTIE GIGUÈRE
2. UN FINANCEMENT DE 12 À 48 MOIS À SEULEMENT 5,9%
3. DES PRIX PLUS BAS

TIRER PROFIT DE CETTE STRATÉGIE...
NOS CONCURRENTS, EUX, EN ONT *TIRÉ* LEUR CONCLUSION...
ÇA SE VOIT !

giguère
PONTIAC BUICK CADILLAC
CAMIONS GMC
375, boulevard Hamel, Québec
(face à Place Fleur de Lys)
529-6551
*Vous obtenez sur place toutes les modalités d'application de la Garantie Giguère.

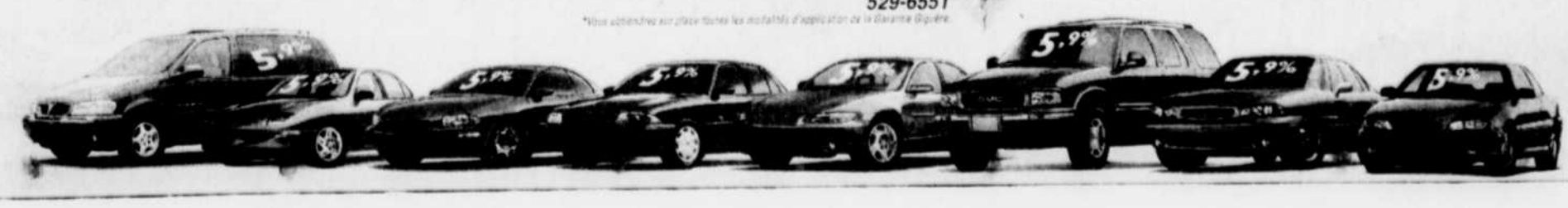

ROYAUME-UNI

Le Labour malmené en Écosse

LONDRES (AFP) — À mi-parcours de la campagne pour le scrutin du 1er mai, le débat en G.-B. s'est déplacé hier des scandales privés vers des questions de fond après la publication des programmes des partis et une première épreuve sérieuse pour le favori de la course, Tony Blair.

À Glasgow pour présenter son projet d'autonomie accrue, pour l'Écosse, à un électorat qui lui est jusqu'ici majoritairement acquis, le leader travailliste a été accusé d'incohérence par la presse locale, les nationalistes écossais et les conservateurs.

Son projet pour l'Écosse et le Pays de Galles, avait-il dit la veille en lançant à Londres son programme électoral, est destiné à « éloigner la menace du séparatisme et a renforcer l'Union ».

« Troisième voie raisonnable », entre le statu quo et l'éclatement du Royaume-Uni, la formule prévoit, pour l'Écosse, un référendum sur la création d'une assemblée locale dotée du pouvoir de lever ou de modifier des impôts à la hausse ou à la baisse.

M. Blair a eu du mal à justifier que le pouvoir d'un parlement écossais de lever des impôts n'était pas contradictoire avec la promesse cruciale du Labour de ne pas augmenter l'impôt sur le revenu pendant 5 ans.

« Détenir un pouvoir n'est pas la même chose que l'utiliser », a dit M. Blair, et l'engagement du Labour à ne pas accroître l'impôt sur le revenu « vaut et vaudra pour l'Écosse comme pour l'Angleterre ».

En d'autres termes, si une éventuelle assemblée écossaise est majoritairement travailliste, ses membres seraient priés par l'éventuel premier ministre Blair de faire passer leur allégeance à la ligne nationale du parti avant leurs sympathies locales.

Le premier ministre John Major a sauté sur l'occasion et dénoncé le « chaos total » des propositions travaillistes pour l'Écosse, où le parti conservateur est bon troisième dans les sondages derrière le Labour et le Parti national écossais (SNP).

Pour les Libéraux-démocrates, qui présentaient hier leur programme après les deux grands partis, le projet du Labour pour l'Écosse est timoré.

Malgré ces difficultés du Labour, les conservateurs toutefois ont perdu les trois premières semaines de campagne, à en croire les sondages qui continuent de les placer à plus de 20 points derrière les travaillistes.

Intoxication au Texas

AP

Un pompier de Fort Worth, au Texas, fait respirer de l'oxygène à une victime d'une contamination dans un édifice public dont il a fallu évacuer les 200 occupants. 73 personnes ont été hospitalisées. La cause de l'incident demeure inconnue.

L'opposition serbe reçue à Washington

WASHINGTON (AFP) — Les États-Unis ont fait un pas supplémentaire pour se démarquer du président serbe Slobodan Milosevic et exprimé avec force hier leur soutien à l'opposition démocratique, en recevant, au département d'État les trois dirigeants de la coalition Zajedno (Ensemble).

« Les É.-U. soutiennent les efforts de la coalition Zajedno et des autres forces démocratiques pour sortir la Serbie de l'impasse où elle se trouve et commencer à développer un pays européen moderne », a déclaré le porte-parole du département d'État, Nicholas Burns.

Madeleine Albright, a-t-il ajouté, « profitera de cette rencontre pour souligner le soutien que les É.-U. accordent aux changements démocratiques en Serbie ».

Le porte-parole s'exprimait peu avant l'entretien du secrétaire d'État, Madeleine Albright, avec les responsables de Zajedno, Vuk Draskovic, Zoran Djindjic et Vesna Pesic.

C'est la première fois que les trois dirigeants sont reçus au département d'État depuis l'agitation politique qui a secoué la Serbie ces derniers mois.

Le régime de Belgrade a fini par reconnaître en février, après trois mois de manifestations quotidiennes, les victoires de l'opposition aux élections municipales de novembre dernier.

Les É.-U. avaient déjà insisté à l'époque pour que M. Milosevic revienne sur son refus d'admettre la victoire de l'opposition et engage un dialogue avec elle.

OKLAHOMA CITY

Le juge craint une répétion du procès Simpson

DENVER, Colorado (AFP) — La sélection des jurés semble interminable au procès d'Oklahoma City, mais témoigne d'un souci constant du juge Richard Matsch d'éviter les écueils du procès O.J. Simpson.

Sélection minutieuse des jurés et isolement de l'accusé

En une semaine, une trentaine de jurés potentiels ont été entendus dans le petit tribunal fédéral de Denver, sur les 350 présélectionnés avant le début du procès et ces interrogatoires pourraient durer encore plusieurs semaines, selon les experts.

Tous les pré-sélectionnés ne seront pas forcément entendus, mais le juge, la défense et l'accusation, qui se réunissent à l'abri des médias tous les matins pour faire le bilan de la veille, doivent s'entendre sur une 1re sélection d'une soixantaine de personnes. Parmi elles, seront choisis les 12 jurés et six remplaçants qui décideront du sort de Timothy McVeigh, 28 ans.

L'ancien soldat de la guerre du Golfe est accusé d'avoit fabriqué et mis à feu la bombe qui avait explosé devant un bâtiment fédéral à Oklahoma City, le 19 avril 1995, faisant 168 morts et plus de 600 blessés. Un co-inculpé, Terry Nichols, sera jugé plus tard.

Avant même le début du procès, le juge Richard Matsch avait été clair: Ce procès devait être l'anti-procès O.J. Simpson, dont les deux verdicts contradictoires, objet d'une intense couverture médiatique, ont fortement ébranlé la confiance des Américains dans leur système judiciaire.

Quasiment tous les jurés entendus ont été interrogés sur leur perception du procès criminel d'O.J. Simpson, jugé « non coupable » du meurtre de sa femme et d'un serveur de restaurant.

Tous sauf un ont affirmé qu'ils pensaient Simpson coupable.

Un juré potentiel qui disait avoir été « très excité » par sa sélection, a dû immédiatement préciser pourquoi. Voulait-il devenir célèbre comme certains jurés du procès Simpson qui ont vendu leur histoire pour un livre ? Le jeune juré a répondu qu'il n'y avait jamais pensé, et que pour lui l'affaire O.J. n'avait été qu'une « affaire pour les tabloids ».

L'anonymat de ces jurés potentiels est protégé par une paroi à hauteur d'homme qui les isole du public et de la presse, et le juge Matsch a refusé jeudi aux médias le droit de voir leur visage. Il leur a aussi refusé celui d'assister aux réunions bilan du matin, durant lesquelles juge, défense et accusation ont probablement déjà éliminé certains des jurés entendus.

Aucune caméra de télévision n'est autorisée dans le tribunal fédéral, et pour éviter les débordements médiatiques à la O.J. Simpson, le juge a imposé un cadre extrêmement strict à la seule retransmission télévisée autorisée, celle destinée aux victimes d'Oklahoma City qui ne peuvent faire le déplacement jusqu'à Denver.

De la même façon, il a interdit à la défense et à l'accusation de parler de l'affaire à la presse, et les seuls commentaires du pourtant volubile Stephen Jones, principal avocat de la Défense, ont porté sur le temps — froid — et le rythme — un peu lent — de cette sélection des jurés.

Et quand l'arrivée d'O.J. Simpson au Palais de justice était l'objet d'une cohue médiatique impressionnante, Timothy McVeigh ne fera jamais l'objet d'aucune « image » : il est détenu dans une cellule en sous-sol du Palais de justice, d'où il passe directement dans la petite salle du tribunal fédéral par un escalier intérieur.

Le public, il est vrai, n'accorde pas le même intérêt à cet Américain terriblement ordinaire, pourtant accusé du pire acte de terrorisme jamais commis sur le sol américain.

Ni sexe, ni race, ni argent: ils n'ont été toute la semaine qu'une poignée à pénétrer dans le tribunal, dont un tiers des bancs étaient vides dès le deuxième jour. Tous étaient des parents de victimes de l'attentat.

EN BREF

Un narco-trafiquant à la Maison-Blanche

Un trafiquant de drogue a participé au financement de la campagne électorale du Parti démocrate, a rapporté hier le quotidien *New York Times*. Selon le journal citant des sources parlementaires, Jorge Cabrera, qui purge actuellement une peine de prison pour trafic de drogues, a émis, en novembre 1995, un chèque de 20000$ au profit du Comité national démocrate à partir d'un compte provenant d'un trafic de cocaïne entre la Colombie et les É.-U. », écrit le NYT, qui cite des enquêteurs parlementaires souhaitant conserver l'anonymat. Il a été, en outre, invité à une réception de Noël à la Maison-Blanche où il a été pris en photo avec le couple présidentiel, ajoute le journal. Or, M. Cabrera avait déjà été condamné à deux reprises dans les années 80. Reconnu coupable de trafic de drogues, il a été à la fin de l'année dernière, condamné à une peine de prison de 19 ans. La Maison Blanche et le Parti démocrate ont indiqué qu'aussitôt connus ses antécédents, ils ont rendu l'argent en octobre 1996. (AFP)

30 ans avec Jeep Eagle 30 ans
Vente Service Pièces
30 ans avec Plymouth Chrysler
Expérience... Choix...
Service de qualité
Personnel compétent
Les derniers modèles 1996 neufs
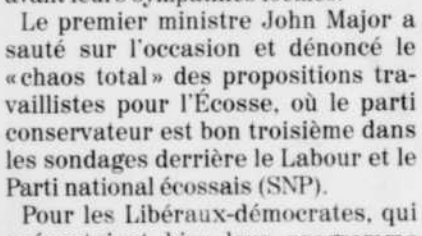
Neon 1996 neuf #60517
5 vitesses radiocassette, moteur 2 L, ailerons arrière, roues 14 po
*Transport, préparation et rabais Chrysler inclus, taxes en sus.
12 896$*
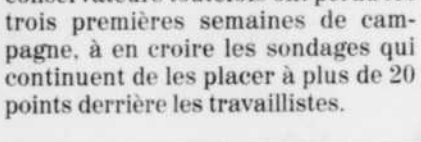
60471
Cherokee sport 4 X 4 neuf 1997
4 portes 6 cyl., aut., miroir électrique, radiocassette, essuie-glace arrière, vert mousse.
*Transport, préparation et rabais Chrysler inclus, taxes en sus.
23 996$*
L'équipe d'experts à Québec
STE-FOY PLYMOUTH CHRYSLER
JEEP EAGLE CAMION DODGE
2025, rue Jean-Talon Sud (Charest Ouest)
682-2025

RÉSEAU DES FEMMES D'AFFAIRES DU QUÉBEC INC.
DÉJEUNER-CONFÉRENCE
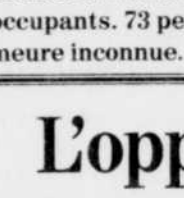
Mme GISÈLE LAPOINTE
Consultante en gestion de projet
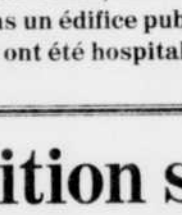
M. FRANÇOIS MORENCY
Aviso, Les Conseillers Financiers Inc.
La présidente régionale du Réseau des femmes d'affaires du Québec inc., madame Judith Mercier, est heureuse de vous inviter à un déjeuner interactif animé par madame Gisèle Lapointe, consultante en gestion de projet et monsieur François Morency, de Aviso, Les Conseillers Financiers Inc. Le thème de ce déjeuner conférence est « La femme d'affaires, une gestion différente ».
Date: Le mercredi 9 avril 1997
Lieu: Café-restaurant du Musée du Québec Plaines d'Abraham
Heure: 19h30 à 21h
Coût: 15$ - membres / 17$ - non-membres
Réservation: Téléphone: 650-5312 ou par Fax: 877-7281
Toute annulation dans les quarante-huit (48) heures de l'activité entraînera une facturation automatique.

sélectronic INFORMATIQUE
PENTIUM 120 1599$ ou 65,00$
PENTIUM 133 1649$ ou 67,03$
PENTIUM 150 1679$ ou 68,25$
PENTIUM 166 1829$ ou 74,35$
PENTIUM 200 1999$ ou 81,26$
PAYEZ À L'ÉTÉ
Quantité limitée
Cours de formation gratuits sur place
Ouvert à tous et à toutes
• CARTE MÈRE CHIPSET INTEL TRITON II • 256 K PIPELINE BURST CACHE • 32 MO. RAM • DISQUE RIGIDE 1.3 GIG • CARTE GRAPHIQUE 64 BITS 2 MB MPEG • MONITEUR 14 PO COULEUR .28NI • CD-ROM 16X • CARTE DE SON 16 BITS • HAUT-PARLEURS 60 WATTS • BOÎTIER MOYENNE TOUR • WINDOWS 95 FR. CD • CLAVIER FR. WIN 95 • SOURIS
intel inside pentium
* Sous réserve de l'approbation de crédit
SERVICE SUR PLACE 7 JOURS
LIVRAISON ET INSTALLATION INCLUSES
FORMATION SUR WIN 95 GRATUITE
600, Belvédère, 1 (888) 687-4545
Succursale Place de la Cité (porte n° 5) 658-4535

loto-québec résultats

La Mini — Tirage du 97/04/04

NUMÉROS	LOTS
759991	50 000 $
59991	5 000 $
9991	250 $
991	25 $
91	5 $
75999	1 000 $
7599	100 $
759	10 $

Banco — Tirage du 97/04/04

01 04 07 10 13
18 20 21 23 35
37 38 41 42 43
46 51 59 63 69

Extra — Tirage du 97/04/04 — NUMÉRO 125938

Québec Dimanche — Tirage du 97/04/04

3 4
312 9696

SUPER 7 — Tirage du 97/04/04

04 05 17 18 23 37 46
Numéro complémentaire 38

TVA, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

loto-québec résultats

La Mini — Tirage du: 97-04-04

NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
759991	50 000$	75999	1 000$
59991	5 000$	7599	100$
9991	250$	759	10$
991	25$		
91	5$		

LOTS BONIS

1 lot de 25 000 $ (numéro non décomposable): 648A597
1 lot de 10 000 $ (numéro non décomposable): 266A620

10 lots bonis de 5 000 $ chacun (numéros non décomposables)
151A618 298A530 126A374 307B650 500B252
153A409 436A094 208B684 424B137 563B024

40 lots bonis de 1 000 $ chacun (numéros non décomposables)
108A457 395A988 612A434 221B990 474B118
108A814 406A163 649A318 285B857 484B501
151A703 459A400 656A857 308B644 538B285
171A891 470A533 675A758 316B153 545B060
220A955 479A819 107B038 364B992 548B670
293A732 525A703 132B596 414B515 557B472
364A229 544A698 184B162 428B000 674B612
387A804 591A022 184B340 436B084 684B419

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

52 autres lots bonis le vendredi 11 avril 1997

ASHRAE chapitre de Québec vous invite au symposium 1997
QUALITÉ DE L'AIR, QUALITÉ DE VIE!
avec la participation de FORUM ÉNERGIE de la Capitale
LE JEUDI 10 AVRIL 1997
Hôtel Holiday Inn
3125, boul. Hochelaga
Sainte-Foy (Québec)
Conférenciers invités:
Hal Levin, Hal Levin & Associates, «Les modifications au standard ASHRAE 62-89»
Me Denis Jobin de l'étude Joli-Coeur, Lacasse, Lemieux, Simard, St-Pierre, S.E.N.C. «Qualité de l'air intérieur: Responsabilité du propriétaire et de l'employeur à l'égard de la LSST et de la LATMP»
Fariborz Haghighat, Ph. D., Université Concordia, professeur associé au «Centre for building studies» «Contaminants chimiques et bioaérosols dans les édifices à bureaux»
Antoine Chase, Ing., American Air Filter «Revues des technologies de filtration de l'air»
Roland Charneux, Ing., Pageau, Morel «Mise en service des installations mécaniques»
Michel Legris, hygiéniste industriel «La qualité de l'air dans les écoles: relation entre les conditions environnementales et les problèmes de santé»
Confirmer votre présence par télécopieur au: (418) 628-8198

DOSSIERS

AMBULANCE

L'ambivalence, elle, file à toute vitesse

■ QUÉBEC — En quelques mois à peine, la Régie régionale de la santé de Québec dit avoir accru l'efficacité de son service ambulancier de façon faramineuse, dans des proportions variant de 50 à plus de 300 %.

Heurtée de plein front par la publication dans LE SOLEIL de données faisant état de performances médiocres pour la période allant de 1994 à 1996, la Régie de la Santé et des services sociaux de Québec n'a pas tardé à publier cette semaine de nouvelles données actualisées (voir tableau). Celles-ci sont sans aucune mesure avec celles qui circulaient jusqu'à il y a une semaine dans le réseau. On peut donc se demander pourquoi, s'il était si facile de renverser ainsi la situation, il a fallu tant de temps pour apporter des modifications au système.

Claudette Samson

DE L'ÂGE DE PIERRE À L'ÈRE INFORMATIQUE

En fait, expliquaient, au cours d'une longue entrevue cette semaine, les deux coordonnateurs du système à la Régie, Thérèse Viel et le Dr Jean Lapointe, le système est passé quasi d'un coup de l'âge de pierre à l'ère informatique. Ainsi, il n'y a qu'un an que la Régie jouit d'un système d'analyse informatisé. Auparavant, pour savoir, par exemple, quel était le temps moyen d'arrivée d'une ambulance sur les lieux d'une urgence, il fallait compiler les données manuellement. Si bien que personne ne savait réellement quelle était l'efficacité du système, ni dans son ensemble, ni par municipalité ou secteur, tel que la Régie peut maintenant le vérifier.

Autre point, ce n'est que depuis 1995 que la région 03, qui couvre la rive nord du fleuve, de Portneuf à Charlevoix, avec L'Étape comme limite nord, est dotée d'un plan d'organisation. Le PROS, pour Plan régional d'organisation des services préhospitaliers, se réalisera sur six ans, jusqu'en 2001. Et Québec fait partie des chefs de file en ce domaine, affirment les deux responsables, puisque la plupart des autres régions n'ont encore aucun plan semblable.

Enfin, ce qui constitue, au dire du Dr Lapointe, le noyau de tout système de soins préhospitaliers (la mise sur pied d'une centrale de coordination des appels) ne remonte qu'à 1992, et l'actuelle Centrale de coordination de santé, jouxtée au 9-1-1, date de décembre 1995.

Les services préhospitaliers ont donc été longtemps l'enfant pauvre du réseau de la santé, et il a fallu passer d'un simple système de transport à un véritable système de soins, disent Thérèse Viel et Jean Lapointe.

Le profil des techniciens ambulanciers a suivi: leur formation est passée d'une durée de 330 heures à un cours de niveau collégial de 840 heures.

Cela dit, la Régie admet que des problèmes persistent, et la raison d'être de son plan d'organisation est justement de les régler.

Le dossier des premiers répondants, qui ferait de certains groupes, par exemple les pompiers, des intervenants en situation d'urgence, est l'une des solutions qui a commencé à cheminer.

Parmi les nouveautés envisagées, la Régie compte aussi doter les véhicules ambulanciers d'antennes qui permettront de les localiser en tout temps sur une carte informatisée, et de mieux déterminer ainsi lequel est le plus apte à intervenir. Une façon de faire qui permet, soit dit en passant, de surveiller de près les allées et venues du personnel...

M. Jean Lapointe

Mme Thérèse Viel

MANQUE DE RESSOURCES ?

Ces derniers jours, le porte-parole de la Coopérative des techniciens ambulanciers du Québec métropolitain (CTAQM), qui constitue de loin la plus grosse compagnie ambulancière de la région 03, dénonçait le manque de ressources ambulancières. Denis Lachance affirme d'ailleurs que les membres de son entreprise n'ont pas constaté sur le terrain les changements que la Régie dit avoir apportés. Pour lui, les problèmes qui persistent dans le système sont dus à un manque d'ambulances, en particulier le soir, la nuit et les fins de semaine.

Un constat que réfutent les représentants de la Régie. Pour Thérèse Viel, responsable de l'aspect organisationnel, il faut plutôt voir à tirer un meilleur profit des ressources existantes. Un exemple parmi d'autres des modifications apportées et qui ont eu un effet majeur: les horaires de travail. L'analyse des demandes en fonction des heures a permis d'établir qu'il existe des pics et des creux. Pourquoi alors se plier à des équipes de travail rigides, où tout le monde commence à la même heure ? Désormais, le jour et le soir, les équipes entrent au travail de façon échelonnée.

Il est vain de penser se comparer un jour à Montréal

Un autre point qui constitue une source de grincement de dents pour la CTAQM: le respect des zones de travail. Chaque compagnie obtient un permis en fonction de zones pré-établies. Mais si l'ambulance qui dessert Sainte-Foy se retrouve à l'Hôtel-Dieu de Québec au moment où une demande survient dans le secteur, pourquoi ne pas l'utiliser ? demande Mme Viel.

En fait, à la CTAQM, on reconnaît que cette façon de procéder est la meilleure parce que plus efficace, tout en déplorant qu'elle fasse perdre des transports à la coopérative. Un calcul qui n'est pas celui de la Régie, qui estime le déséquilibre minime.

ARGENT PUBLIC, COMPAGNIES PRIVÉES

En fait, s'il faut en croire les porte-parole de la Régie de la santé, les mécontentements exprimés cette semaine par la CTAQM relèveraient davantage de cette caractéristique de notre service ambulancier: à savoir qu'il est financé avec de l'argent public, entièrement régit par des normes gouvernementales, et pourtant assumé par des compagnies privées, qui défendent leurs intérêts propres.

«Le but d'une coopérative est de donner de l'emploi à ses membres, et d'en créer, note Thérèse Viel. On comprend ça, mais nous, nous devons gérer un service et des fonds publics, et le faire de la façon la plus intelligente possible.»

Une analyse que le porte-parole de la CTAQM, Denis Lachance, réfute, en affirmant que la seule préoccupation de son groupe est de sauver davantage de vies.

Grosso modo, la Régie de Québec dessert 850 000 personnes, dont 650 000 habitent le Québec métropolitain, qui accapare à lui seul 80 % des transports. Cette région proprement dite est desservie à 75 % par la CTAQM. La plupart des autres transports du milieu urbain sont effectués par Dessercom, une compagnie sans but lucratif rattachée à l'Hôtel-Dieu de Lévis. Sept autres petites compagnies oeuvrent en périphérie.

Le budget annuel des services ambulanciers de la région 03 est de 9 millions $. Environ 250 techniciens ambulanciers y travaillent, avec une flotte de 39 véhicules.

Et si Québec a un niveau de service comparable à celui de régions de même taille, assurent les deux coordonnateurs, il est vain de penser qu'elle puisse un jour se comparer à Montréal, qui, au prorata de la population, bénéficie de plus de ressources. «Leur système est extrêmement coûteux, et pas nécessairement plus performant, assure Jean Lapointe.

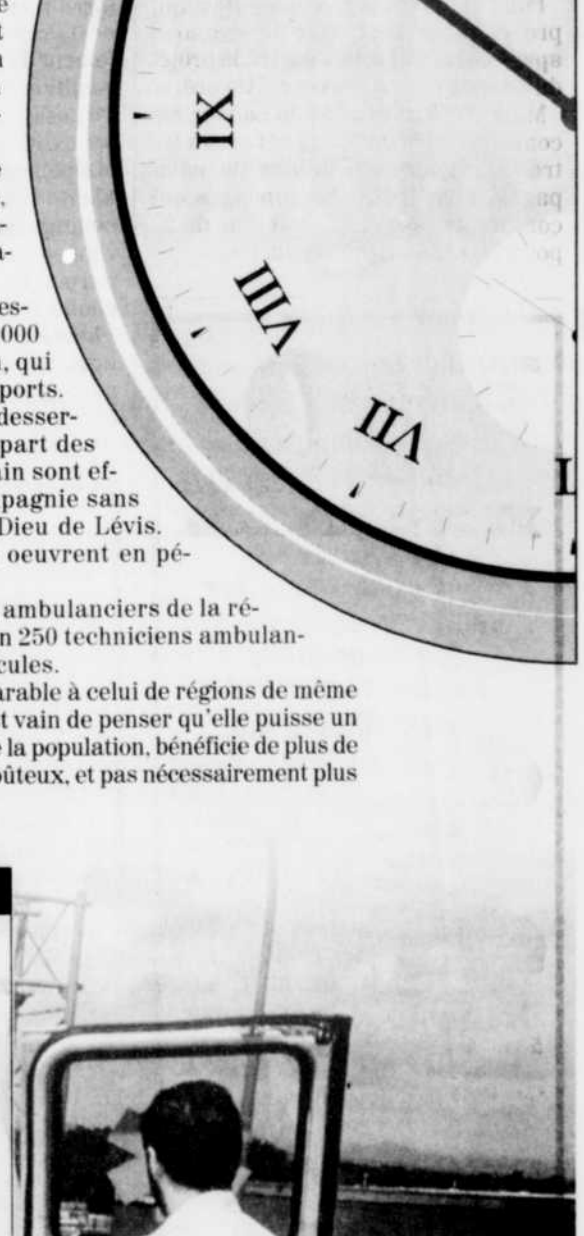

LES ARRÊTS RESPIRATOIRES (ACR) DU 1/09/96 AU 28/02/97

MILIEU URBAIN

VILLE	Total des ACR	Temps réponse 8 min. et moins		Entre 8 et 12 min.		Temps réponse 12 min et moins	
Québec	114	100	87,7%	11	9,6%	3	2,6%
Charlesbourg	46	32	69,6%	12	26,1%	2	4,3%
Beauport	41	27	65,9%	12	29,3%	2	4,9%
Sainte-foy	20	15	75,0%	4	20,0%	1	5,0%
Vanier	12	11	91,7%	1	8,3%	—	—
Ancienne-Lorette	6	5	83,3%	—	—	1	16,7%
Sillery	5	3	60,0%	1	20,0%	1	20,0%
	244	**193**	**79,1%**	**41**	**16,8 %**	**10**	**4,1%**

MILIEU SEMI-URBAIN

VILLE	Total des ACR	Temps réponse 8 min. et moins		Entre 8 et 12 min.		Temps réponse 12 min et moins	
Cap-Rouge	2	1	50,0%	1	50,0%	—	—
Bopischatel	1	—	—	1	100,0%	—	—
Val-Bélair	4	—	—	—	—	4	100,0%
Lac-Beauport	2	—	—	1	50,0	1	50,0%
Lac-Saint-Charles	4	1	25,0%	2	50,0%	1	25,0%
Loretteville	8	2	25,0%	5	62,5%	1	12,5%
St-Gabriel de Valcartier	1	—	—	—	—	1	100,0%
Saint-Laurent	1	—	—	—	—	1	100,0%
Saint-Augustin	4	—	—	1	25,0%	3	75,0%
Saint-Émile	1	1	100,0%	—	—	—	—
Sainte-Brigitte de Laval	1	—	—	1	100,0%	—	—
Stoneham/Tewkesbury	1	—	—	—	—	1	100,0%
Ange-Gardien	3	—	—	—	—	3	100,0%
	33	**5**	**15,2%**	**12**	**36,4 %**	**16**	**48,5%**
Au total	**277**	**198**	**71,5%**	**53**	**19,1%**	**26**	**9,4%**

Source: Services préhospitaliers d'urgence région 03

TABLEAU LE SOLEIL INFOGRAPHIE

DOSSIERS

Un impact imprévu

Les factures de médicaments se retrouvent dans les organismes de dépannage ou dans les CLSC !

■ QUÉBEC — L'assurance-médicaments a un impact imprévu. Des organismes de dépannage alimentaire, des CLSC sont débordés par les demandes d'aide de la part de personnes qui n'ont pas les moyens de payer leur participation à l'assurance-médicaments.

«Oui, j'en ai payé des médicaments, des cas de maladies cardiaques, de diabète. Nous avons plus de demandes d'aide alimentaire depuis l'assurance-médicaments, c'est évident», dit Yolande Vallière de la Maison Revivre, rue Saint-Vallier Ouest, à Québec.

«Une personne qui touche 400 ou 500$ d'aide sociale par mois, et qui doit payer de 25$ à 50$ de médicaments, ou elle vient ici se chercher des aliments ou bien elle ne prend pas sa médication. C'est sur les organismes communautaires que ça rebondit», ajoute-t-elle.

Robert Fleury

Marc de Koninck de la Fondation solidarité pauvreté Limoilou avoue avoir été vite débordé par les demandes.

«Nous avions un petit montant pour ce genre de dépannage, mais le nombre de demandes a été tel que nous avons vidé la cagnotte. Nous avons dit au CLSC que nous ne pouvions plus aider», dit celui qui est aussi organisateur communautaire au CLSC Basse-Ville Limoilou.

Les demandes ont augmenté aussi dans les conférences paroissiales Saint-Vincent-de-Paul, souvent un cas sur trois, observe Gilles Huot. Elles s'entendent directement avec les pharmaciens. Difficile d'évaluer chaque cas quand on n'est pas médecin et qu'on ne connaît pas l'histoire du demandeur.

À l'ACEF de Québec, Vital Barbeau confirme l'impact réel du régime chez les assistés. «50$ pour trois mois, c'est énorme. Imaginez si vous consacriez 10% de votre budget mensuel en médicaments», dit-il. Le refus du gouvernement d'étaler les versements rend la situation encore plus pénible.

Mais il y a aussi beaucoup de travailleurs à faibles revenus qui auront une mauvaise surprise l'an prochain.

«Actuellement, ces familles-là oublient qu'elles vont devoir payer 350$ de prime en faisant leur rapport d'impôt 1997, soit 175$ par adulte, car le seuil d'exemption est très bas. Ce sera autant à débourser ou à retirer en moins quand elles ont besoin de ces revenus», observe M. Barbeau.

Au CLSC Basse-Ville Limoilou, rue Saint-Joseph, Christine Berryman avoue que la situation fut dramatique en janvier et qu'elle risque de l'être à nouveau en avril. Des représentations ont été faites au ministère de la Santé, pour étaler les versements mais le gouvernement hésite car ça coûte cher.

«Quand des patients se retrouvent à l'hôpital, ça coûte cher aussi», observe la responsable des programmes aux adultes.

«Nous avons été débordés de demandes. Nous sommes allés voir des fondations, la Saint-Vincent-de-Paul, des organismes du milieu. Nous avons négocié avec des pharmaciens...», dit Mme Berryman.

Le directeur du CLSC confirme avoir fait du dépannage à même son budget régulier même s'il s'agit du territoire le plus défavorisé de la région.

«Oui il y a des cas limites qu'il faut aider, nous n'avons pas le choix», admet avec réticence André Métivier. Un dépannage qui a pris la forme de prêt et qu'on tente de taire pour éviter l'encombrement.

«De toute façon, ce n'est pas une solution. Elle doit venir du gouvernement», dit Mme Berryman.

Au CLSC de la Jacques-Cartier, Bernard Lafrance a été mandaté pour documenter le phénomène. Car il y a aussi des îlots de pauvreté sur ce vaste territoire qui va de Neufchâtel à Shannon, de Saint-Émile à Val-Bélair.

Vital Barbeau, de l'ACEF de Québec.

«Ça coûte plus cher vivre ici qu'au centre-ville de Québec à cause des distances, du transport. Et il y a moins de ressources et d'organismes de dépannage, mais nos gens ont le même problème. Pour vous et moi, 50$, ce n'est peut-être pas grave, mais pour les personnes âgées à faibles revenus ou pour les assistés sociaux, c'est énorme», dit le travailleur social.

Yolande Vallière, de la Maison Revivre.

Son CLSC a reçu beaucoup de demandes d'aide. Il craint surtout pour les psychiatrisés. À cause de l'effet immédiat s'ils ne prennent pas leur médication. Il fait aussi appel à la Saint-Vincent-de-Paul, aux organismes paroissiaux. «Pour bien des malades, c'est un choix entre la nourriture ou le médicament.»

À Rivière-du-Loup, un diabétique, Gilles Fraser, a adressé une lettre personnalisée à tous les CLSC avec l'aide de Raymond Cadrin du CLSC Rivières et Marées et de Claire Bilocq de la Corporation de développement communautaire du KRTB. Les témoignages affluent.

«Cela m'empêche de payer quelqu'un pour avoir de l'aide à domicile», écrit l'un. «Je travaille au salaire minimum. Je diminue ma dose de médicament contre le cholestérol pour en avoir plus longtemps», écrit l'autre. «Je reste davantage enfermée à la maison. Je suis obligée de rencontrer une psychologue du CLSC», écrit une troisième.

«L'insécurité de ma situation financière et ma santé se sont détériorées parce que je ne prenais pas mes médicaments adéquatement, pour ménager. Maintenant, c'est moi qui paie la note. Mon argent passe en médicament. J'ai dû entrer en maison d'hébergement», lit-on encore. Près de 500 lettres ont été reçues jusqu'ici.

À Montréal, Jeunesse au Soleil a mis sur pied une ligne médicaments et traite plus de 400 cas par mois. L'organisme avait reçu un don d'importance pour ce dépannage. Sinon, l'aide n'aurait pu se faire !

«Moi je ne peux pas le prouver, mais nous avons eu un cas où nous sommes convaincus que si la personne est décédée, c'est parce que ce monsieur-là ne prenait pas ses médicaments, faute d'argent», dit Yolande Vallière de la Maison Revivre.

Cruelle réalité : se soigner ou manger

■ BEAUPORT — Suzie Lessard de Beauport est asthmatique, diabétique ... et épileptique. Et elle souffre d'allergies alimentaires. Le gros lot, quoi, à 27 ans. Depuis l'Assurance-médicaments, elle souffre d'un nouveau problème existentiel, le syndrome de la fin du mois : comme ses médicaments lui coûtent maintenant 50$ par trois mois, et qu'elle ne les a pas, elle va couper le lait, les oeufs, le fromage. Pour elle d'abord, pour sa fille de sept ans ensuite.

Car les assistés sociaux paient leur part de médicaments depuis l'été dernier en plus de subir une nouvelle coupe de BS de 10$ depuis le 1er avril

«Moi je flambe mon maximum tout de suite. Le Becloforte seulement pour mes poumons coûte 79$», dit-elle. Sa pharmacie est impressionnante : Becloforte, Ventolin, Épival, bandelettes (diabète), Beconase, Novo-Hydroxyzin, Ectosone, Ana-kit,... Alouette ! (Et les lancettes à 10$ pour les tests de sang).

Le diabète et l'épilepsie avant ... l'asthme

Suzie en a pour des centaines de dollars. À 25$ de franchise plus 25% de la différence, elle atteint son plafond de 50$ dès les premiers jours du mois. Sauf que les 50$, elle ne les a pas !

«Quand vient le temps de renouveler, je mets des priorités», dit-elle. Le diabète et l'épilepsie avant l'asthme. Parfois elle arrive à l'hôpital en crise d'asthme.

«Depuis que le BS ne paie plus l'ambulance, je prends le bus même si c'est dangereux dans mon état. Le chauffeur ne le sait pas... Sinon le taxi me coûte 20$», dit-elle. La dernière fois, c'est Carole sa soeur qui lui a payé la course.

Et il y a toujours des médicaments qui ne sont pas couverts par l'Assurance-médicaments : les lancettes, les sirops à rhume, du Tempra pour son enfant, l'aspirine... Sa fille souffre d'asthme aussi, comme sa soeur. Le dispensateur ou aérochambre coûte plus de 60$. Heureusement que c'est bon pour quelques années car ce n'est pas remboursé.

Elle coupe sur le lait, le fromage, les oeufs... d'abord pour elle ensuite pour sa fille !

Si Suzie vivait seule, elle toucherait 490$ par mois. Mais elle a un enfant et reçoit ainsi 750$, plus 20$ à cause du diabète. Comme elle participe à un programme EXTRA, confectionnant des ballots de vêtements à l'Armée du salut à raison de 21 heures par semaine, elle touche un supplément de 120$ par mois.

Son logement, un grand quatre et demi, dans un immeuble défraîchi de Beauport, lui coûte 425$ par mois. Il est meublé sobrement. Beaucoup de meubles «donnés», dit-elle.

Sa fille va à l'école. Cela lui coûte 300$ par an en fournitures scolaires et vêtements pour les activités.

«L'école me harcèle parce que je lui dois encore au moins 200$», dit-elle. Le pharmacien aussi lui fait crédit. Elle rembourse le premier du mois. En même temps que ses 55$ de meubles qu'elle achève de payer. Et puis il y a la passe de bus. Pour aller au travail, au CLSC, à l'hôpital ou se chercher de la bouffe à la Maison Revivre. Et il y a le téléphone, l'électricité.

Comment arrive-t-elle pour ses fins de mois ? Elle n'arrive pas.

«La Maison Revivre me dépanne de temps en temps. J'essaie de ne pas en abuser, d'autres aussi ont besoin. L'Ar-

Suzie Lessard et la panoplie de médicaments qu'elle doit prendre pour survivre.

OPINIONS

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

Président du conseil d'administration PIERRE DES MARAIS II
Président et Éditeur GILBERT LACASSE
Rédacteur en chef GILBERT LAVOIE
Directeur de l'éditorial J.-JACQUES SAMSON
Directeur de l'information ANDRÉ FORGUES

ÉDITORIAL

Avant de mourir dans les bras de la FTQ

Le plan du gouvernement Bouchard était le suivant. Vous contribuez au Fonds de solidarité de la FTQ pendant que vous êtes sur le marché du travail pour profiter de l'un des derniers abris fiscaux. Vous finissez ensuite vos jours dans un centre d'accueil, propriété de la FTQ, qui l'administre et où vous êtes confiés aux soins de préposés obligatoirement syndiqués à la FTQ, il va sans dire. Et vous acquittez la facture en versant une deuxième fois à cette organisation syndicale vos épargnes, en plus de votre pension de vieillesse ! Il ne s'agit malheureusement pas de politique-fiction.

J.-Jacques Samson

JJSamson@lesoleil.com

Heureusement, les dirigeants de la plus puissante centrale syndicale au Québec ont eu plus de jugement que les élus qui forment la majorité à l'Assemblée nationale et ils ont repoussé l'offre qui les aurait placés dans des conflits d'intérêts vite intenables. Sans compter qu'elle les muselait dans le débat à mener sur la privatisation de certains services publics au Québec. La voie étant tracée de façon aussi subtile (!), le gouvernement du Parti québécois se serait ensuite senti dédouané vis-à-vis ses supporters de la gauche pour offrir au secteur vraiment privé cette fois, de dispenser d'autres services dont il ne parvient plus à assumer la responsabilité, comme la construction et l'entretien des routes.

Le Fonds de solidarité est cependant disposé à investir 100 millions $ — le gouvernement Bouchard espérait beaucoup plus — dans la construction de centres de soins de longue durée, dont il resterait propriétaire, à condition que ceux-ci ne remplacent que de petits centres existants et que l'État trouve un autre « gestionnaire de lits ». Ou la FTQ accepterait d'agir uniquement comme prêteur hypothécaire.

Elle y voit tout de même un bon placement: fort taux de rendement, prétend-on, risques nuls ou à peu près. On pourrait ajouter qu'il ira de soi, de toute façon, que les travailleurs de ces centres soient aussi syndiqués à la FTQ. Mais si pareil investissement représente une bonne affaire pour le Fonds de solidarité, cela serait aussi le cas pour toute institution financière qui possède son bras immobilier. Le gouvernement a alors le devoir de magasiner auprès de toutes celles-ci les conditions les plus avantageuses pour les contribuables. Ce qu'il n'a pas fait. Alors qu'il est tenu de procéder à des appels d'offres pour les achats de biens et services, il a choisi le Fonds de solidarité de la FTQ comme fournisseur de centres d'accueil, sans plus de manières. Or dans ce dossier, les meilleurs intérêts des cotisants au Fonds de solidarité s'opposent aux meilleurs intérêts de l'ensemble des payeurs de taxes.

Le gouvernement doit d'autre part trouver 4000 lits additionnels de soins de longue durée pour répondre aux besoins d'une population vieillissante. Pas question toutefois pour la FTQ de collaborer à accroître la part de marché de 14 % occupée par le secteur privé et ainsi contribuer au démantèlement de services publics. Il y a actuellement 94 centres hospitaliers ou d'accueil privés et un moratoire empêche qu'il s'en crée davantage.

La levée de cette barrière devient pourtant incontournable. L'État réduit année après année l'offre des services de santé dans le réseau public et les progrès de la médecine prolongent la vie jusqu'à des âges auxquels la perte d'autonomie est quasi généralisée. Les soins de longue durée constituent une « industrie » appelée à un fulgurant développement. Les gouvernement ont tout avantage à laisser l'entreprise privée y occuper une large place, tout en s'assurant de la qualité des services aux personnes et en veillant à une répartition équilibrée des ressources. La Parti québécois ne fait que retarder pour des raisons doctrinaires un développement indispensable. À preuve, il voulait bien d'un centre d'accueil FTQ,mais ne voudrait pas d'un centre d'accueil Power corporation ?

CARREFOUR DES LECTEURS

À chacun son fil d'Ariane

(Réponse à Andréanne Veilleux au sujet du film « Des Nouvelles du Bon Dieu »)

Encore des échos de ce fameux film... Pourtant, je pensais avoir tiré la chaîne sur ce navet démoralisant...

Rassurez-vous, mademoiselle, il y a belle lurette que la chrysalide a quitté son cocon ! Je sortirai plutôt ma plume de son capuchon pour clore ce sujet ennuyeux...

Je me targue de faire partie d'une secte, comptant d'innombrables adeptes : le GBS... En ces temps de multiples sigles, laissez-moi vous le décrypter : Gros Bon Sens. Voilà ma religion, la seule que je pratique depuis longtemps ! Loin de moi le prêchi-prêcha... Mais, je n'hésiterai pas à trouver refuge sous la soutane d'un curé, si j'étais certaine d'y cueillir un dictionnaire.

Pas besoin d'avoir vu ce film pour savoir que la religion a perdu des plumes ; que les églises n' en finissent plus de crever et disparaissent une à une, faute de fidèles. Cela m'indiffère ! Mais si Didier Le Pêcheur avait réservé le sort fait au pape, pour un ayatollah ou un Dalaï-Lama, sa tête aurait été mise à prix comme celle de Salman Rushdie qui n'en finit plus de vivre caché avec la peur constante de se faire éliminer.

Je suis pour la liberté d'expression sous toutes ses formes. Nous ne sommes plus au temps de l'Inquisition et la censure est édentée depuis longtemps. C'est tant mieux ! Donc, je me permets d'être en désaccord avec vous quand vous qualifiez ce film de « caricature géniale d'un siècle vidé de sa démoralisante religion ». Je redis que ce film est une ode au suicide.

De grâce, sortez de vos Sartre, Camus etc... et plongez dans la réalité. Lisez les journaux, ouvrez votre télé... Ils vous mettront à date sur le taux affolant de suicides à tous les niveaux de la société mais surtout chez les jeunes.

Votre déduction à l'effet que j'aurais fait un cours classique m'a fait un petit velours ! Mais vous êtes à côté de vos godasses. À 50 ans, la vie m'a donné un peu plus d'expérience que vous. C'est l'évolution normale vers une accumulation de connaissances provenant de ce qu'on appelle un vécu...

J'adore l'humour raffiné, la compagnie de gens optimistes, le cinéma de qualité et la lecture d'auteurs autant français qu'anglais. Je n'ai pas de limites ! Mais je déteste la bêtise humaine.

Oh, mademoiselle Veilleux ! Le 15 février dernier, dans sa chronique, votre monsieur Provencher a fait une critique très sévère à l'endroit du film « Jerry Maguire »... Il a promis que, si jamais ce film remportait l'Oscar des Oscars, il ferait du Bungee sans élastique ! Il a dû trembler un peu lors de la Soirée des Oscars, lundi dernier. Et vous ?

La vie est un labyrinthe ; à chacun de trouver son fil d'Ariane.

Louise Fortin
Boischatel

Une gifle aux médecins

Monsieur Lucien Bouchard, en négociant avec les syndicats, la CEQ, la CSN et la FTQ, pour en arriver à une entente in extremis et en imposant une diminution de 6 % à quelques autres groupes de travailleurs, dont les médecins, et ce, sans la moindre discussion, vous faites preuve de favoritisme.

De plus, pour les médecins, ce 6 % s'applique aussi aux frais de bureau, ce qui signifie une diminution réelle de 9 % à 10 %. N'est-ce pas là une gifle, voire une injustice, envers un groupe particulier ?

Vouloir bâtir un nouveau pays en s'occupant de certains groupes de citoyens et en en négligeant d'autres ne présage rien de bon. Certains, dont les policiers de la Sûreté du Québec, n'ont pas subi de baisse de salaire pour des raisons obscures à mes yeux mais sans doute évidentes pour votre gouvernement.

Nos politiciens ont souvent réponse à tout. Une chose est cependant claire à mes yeux maintenant et Bismarck, chancelier allemand au cours du 19e siècle, l'a très bien exprimée : « La politique n'est pas une science exacte ».

Joseph Huard,
médecin à Québec

Élargir l'angle de vision

Le film « Les Orphelins de Duplessis » est une oeuvre de fiction. L'histoire qu'elle raconte, bien qu'inspirée des récits de certaines personnes, n'est pas une reconstitution de ces récits ; les institutions, les dialogues et les actions des personnages sont, dans tous les cas, y compris à l'égard des personnages historiques, le fruit de l'imagination des auteurs ».

Cet avertissement au début du film présenté à la télévision de la Société Radio-Canada n'est pas une mémoire sélective, mais bien une amnésie volontaire. Cela traduit parfaitement notre hypocrisie et notre refus de responsabilité sociale.

On a voulu ménager la chèvre et le chou... Quant à la justice ou à l'apparence de justice, l'histoire ne s'en préoccupe guère. Et la responsabilité morale, qu'en fait-on ? Les tabous silencieux, ça nous connaît. Mais n'oublions pas que « qui se tait consent ».

Le film « Les Orphelins de Duplessis » n'aura-t-il été qu'une série racoleuse pour mousser les cotes d'écoute ?

« M. Duplessis est mort. M. Duplessis était un très grand homme, un homme politique, et aussi un homme religieux. Il a déjà sa place dans l'histoire. Ce soir, à la chapelle, nous ferons une prière toute spéciale pour le repos de son âme. Mais avant, j'aimerais qu'on se souvienne un peu de ce grand homme, de ce qu'il a fait et de ce qu'il était.

« Alors, qu'est-ce qu'on sait au juste de Maurice Le Noblet Duplessis ? Toi par exemple Julien, est-ce que tu peux nous dire quelque chose à propos de M. Duplessis ? Qu'est-ce qu'il a fait pour toi ? Allez, allez... tu dois savoir quelque chose, hein ? Qu'est-ce qu'il a fait pour toi ? »

Si cette question de la fin du film veut nous interpeller tous, comme société, très bien. Si cette question peut nous obliger à regarder notre évolution depuis cette époque, très bien. Si ce n'est que de la projection psychologique, du ciblage de coupables (institutions et cas particuliers sans plus), ce film et notre société toute entière ratent une occasion d'introspection et d'autoanalyse de nos véritables valeurs fondamentales.

La liberté, l'égalité et la justice pour tous sont exigeantes, et leur réalisation appelle droits et responsabilités, fraternité, compassion et partage. Ne pourrions-nous pas prendre ces responsabilités comme société ?

Les auteurs de cette émission ont fait des choix clairs ; mais ils auraient pu élargir l'angle de vision de cette époque et confronter notre responsabilité sociale à nous tous.

André Vachon
Beauport

À nous de changer l'ordre des choses !

Bruno Dumont

L'auteur est de Saint-Apollinaire

(Réaction au reportage de l'émission « Découverte » concernant la voiture électrique mise au point par Hydro-Québec)

Nous souhaitons qu'une prise de conscience de la société québécoise soit amorcée au sujet de la possibilité technologique de construire au Québec une voiture 85 % moins polluante avec des performances motrices équivalentes à celle des voitures dotées de moteurs à essence conventionnels. Le concours des médias nous est évidemment indispensable. L'enjeu est de taille !

Depuis une dizaine d'années, on nous présente des reportages de temps à autres sur des prototypes de voitures électriques. Jusqu'à maintenant, aucune ne semblait pouvoir compétitionner avec les voitures dotées de moteurs à essence, en terme de performance (accélération, autonomie, espace intérieur, etc.). Dans ces conditions, il était peu probable que ces véhicules puissent être produits et commercialisés à grande échelle. Or, voilà que tous ces problèmes techniques ont été résolus avec succès par une équipe de chercheurs qui travaillent chez Hydro-Québec.

Par ailleurs, toujours depuis environ une dizaine d'années, il a été clairement démontré par la communauté scientifique mondiale que la pollution atmosphérique (en très grande partie causée par les véhicules automobiles qui sont très nombreux, particulièrement en Amérique du Nord) contribue très activement à la détérioration de notre mince atmosphère terrestre laquelle, faut-il le rappeler, est indispensable au maintien des besoins fondamentaux (respiration, alimentation, maintien de la température, reproduction et motricité !) de tous êtres vivants, incluant l'être humain.

Donc, il semble que nous avons, nous, petit peuple québécois, par le bais de notre société d'État Hydro-Québec, développé une solution pour le moins intéressante à une bonne partie du problème de la pollution atmosphérique, laquelle pourrait s'inscrire dans ce que l'on appelle le concept de développement durable.

Pourquoi aucune mesure pour entreprendre la fabrication en série de la voiture électrique?

Mais alors, où est le problème, vous dites-vous ? Pourquoi aucune mesure n'est prise pour entreprendre la fabrication en série et la commercialisation du nouveau véhicule ? De toute évidence, il comporte de très gros avantages pour nos enfants à venir, pour la qualité de leur vie au siècle prochain. Si l'on en croit les commentaires émis dans le reportage de Découverte, il s'agit d'un manque de partenaires intéressés au projet, de conflits internes chez Hydro-Québec et de l'influence incontournable des gros fabricants d'automobiles américains.

Ces arguments sont certainement valables. Mais ils cachent un obstacle beaucoup plus important auquel seule une société consciente des choix que lui offre son pouvoir d'achat, peut faire obstacle. Il s'agit du pouvoir financier d'une poignée d'hommes d'affaires qui contrôlent le marché du pétrole, de la bourse et la Banque mondiale.

Donc, à nous tous de nous poser les bonnes questions. Allons-nous, par inconscience, par peur ou par paresse, compromettre l'avenir de nos enfant au bénéfice des grands de ce monde d'aujourd'hui ? Ou, au contraire, allons-nous prendre la parole et les moyens, collectivement et en toute conscience, pour que l'ordre des choses change pour notre mieux-être à tous, sur notre petite planète ?

Du rififi à Bruxelles

REUTER

3e journée de solidarité des syndicats belges, français et espagnols pour empêcher la fermeture des usines Renault, de Vilvorde, en Belgique. La police belge a dû utiliser des canons à eau pour affronter et repousser environ un millier de manifestants, dans le centre de Bruxelles.

Diana plus riche que Charles

LONDRES (AFP) — Diana est à présent plus riche que son ex-époux le prince de Galles, selon la liste annuelle des 1000 personnes les plus riches du Royaume-Uni publiée aujourd'hui par le *Sunday Times*.

La princesse de Galles, qui a obtenu entre 15 et 20 millions de livres (entre 30 et 40 millions $) dans le cadre de son divorce et qui a hérité de son père à la mort de ce dernier, partage la 916e place avec un auteur de livres de cuisine avec 17 millions de livres (35 millions $), selon cette liste.

En tête de liste, apparaît le financier Joe Lewis, avec une fortune de trois milliards de livres (6 milliards $).

Le prince Charles ne figure pas sur la liste du *Sunday Times*, car la plus grande partie de sa fortune est recensée sous le nom de sa mère, la reine Elizabeth. Selon un porte-parole du journal, Charles ne pourra pas contrôler une grande partie de cette fortune avant son accession au trône.

Diana en revanche possède « plus de biens » que Charles en considérant « ce qu'elle possède aujourd'hui à la suite du règlement du divorce », selon le porte-parole du *Sunday Times*.

Un porte-parole de la princesse de Galles n'a pas fait de commentaires à ce sujet. Pour sa part, un porte-parole du prince de Galles conteste la comptabilisation de la fortune de Charles sous le nom de la reine. Selon lui, en effet, la fortune personnelle de Charles, qui provient des revenus du duché de Cornwall, s'élève à 4,9 millions de livres (10 millions de dollars). Mais le prince, duc de Cornwall, n'a pas le droit de vendre le duché.

Charles détient aussi un portefeuille d'actions qui lui procure des dividendes de 50 000 livres (100 000 $) par an.

ESPAGNE

Une perle dans ses clovisses

Un Catalan qui s'apprêtait à protester contre la présence d'un caillou dans son assiette de coquillages a retrouvé le sourire en découvrant qu'il « se cassait les dents » sur une perle naturelle. « En 40 ans de métier, je n'ai jamais vu ça », s'étonne Josep Maria Morell, propriétaire d'un petit restaurant de Balaguer, à quelques kilomètres de Lérida, en Catalogne. Un couple de Catalans s'est arrêté lundi pour déjeuner chez lui, a-t-il raconté à l'agence espagnole EFE. L'homme a attaqué une assiette de clovisses aux artichauts et soudain croqué quelque chose de dur. La colère du client et l'embarras du restaurateur ont tourné à l'allégresse lorsqu'il s'avéra que l'intrus dans la clovisse était une petite perle grise naturelle. Le client, affirmant qu'après tout il avait payé son plat, a empoché la perle dans l'intention d'en faire un pendentif pour son épouse. (AFP)

INDONÉSIE

Encore un cadavre expédié par la poste

Le corps d'un jeune Indonésien décédé en Malaisie, où il était parti travailler, à été expédié chez lui par courrier dans un colis, un procédé déjà employé en début d'année qui avait alors suscité une vive émotion, rapporte cette semaine l'agence indonésienne Antara. Le corps de Muhdin, 23 ans, tué dans un accident de la route en Malaisie où il travaillait dans une usine de contreplacage, a été rapatrié dans un colis dont l'acheminement avait été confié à l'un de ses camarades de travail. La police de la localité de Bagik Bongkang, sur l'île de Lombok, a confirmé l'information, ajoutant que tous les papiers étaient en règle et la famille prévenue à l'avance. Il y a moins de deux mois, les corps de deux ouvriers indonésiens travaillant en Malaisie avaient été livrés à leurs familles respectives dans un emballage portant la mention « fragile, à manipuler avec précaution ». Les familles n'avaient pas été prévenues du décès, qu'elles avaient constaté en ouvrant le colis. Les autorités de Malaisie avaient alors affirmé que tout s'était déroulé régulièrement. Plus de deux millions d'Indonésiens, selon une estimation généralement admise, travaillent, légalement ou non, en Malaisie. (AFP)

ALLEMAGNE

Odeurs cochonnes dans le cockpit

Un vol de la Lufthansa qui assurait la liaison Francfort-Londres mardi a dû être retardé en raison du déclenchement de l'alarme dans le cockpit signalant un début d'incendie dans la soute. Le commandant de bord a alors dirigé l'appareil vers un hangar, mais il n'y avait aucun début de feu. En fait c'est l'odeur dégagée par une cargaison de cochons qui a déclenché l'alarme aux narines délicates. Après le déchargement des bêtes destinées au lard et autres jambonneaux, l'avion a pu repartir vers Londres. On ignore ce qu'il est advenu des animaux. (AFP)

ROYAUME-UNI

Maudite boisson

Un homme qui, en état d'ébriété, s'était gravement blessé en tombant d'un tabouret de bar a décidé de porter plainte contre le propriétaire de l'établissement qu'il accuse de « négligence », selon le quotidien britannique *The Sun*. William Joy, 36 ans, s'était endormi sur son tabouret après avoir bu un dernier verre dans un pub de Cookstown, en Irlande du Nord. Dans sa chute, il se brisa la colonne vertébrale et resta paralysé du bas du corps. Reconnaissant qu'il était ivre en arrivant dans le pub, William Joy estime néanmoins que la responsabilité du propriétaire du bar, John Newell, est engagée dans cet accident, car il « n'avait pas fait asseoir son client à une hauteur de sécurité », selon *The Sun*. Le procès devrait avoir lieu en juin. (AFP)

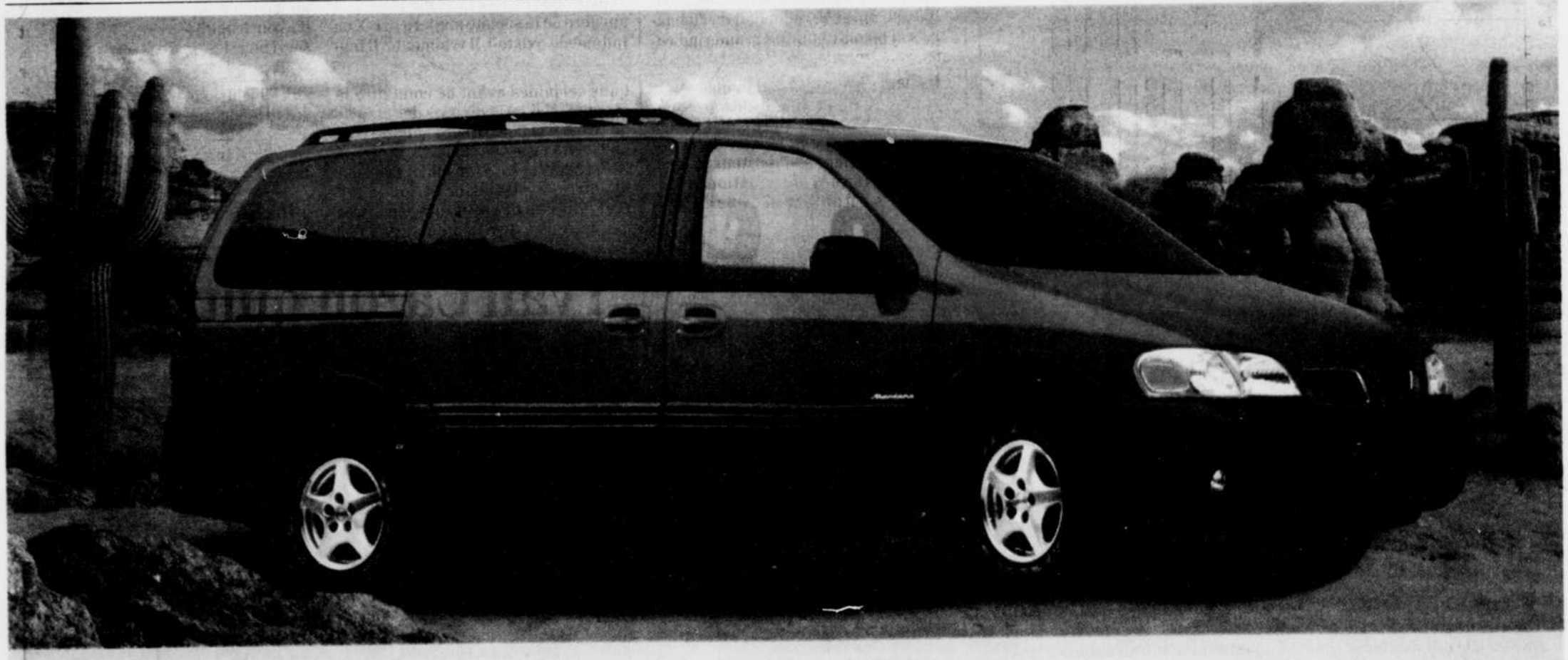

Plus besoin de modérer vos Trans Sport.

Les enfants veulent des mets mexicains? Vous n'êtes pas du genre à les décevoir, alors vous mettez tout simplement le cap sur le Mexique!

Vous pouvez vous le permettre, vous roulez dans la nouvelle Trans Sport de Pontiac.

Avec sa nouvelle suspension plus ferme, sa traction asservie et ses freins antiblocage, elle offre une tenue de route supérieure. Et avec son moteur V6 à injection, la nouvelle Trans Sport est la fourgonnette la plus puissante de sa catégorie. On peut aussi dire qu'elle en est la plus belle, car ses nouvelles lignes sont plus stylisées.

Oh! En passant, le Mexique, c'est un excellent choix pour les mets mexicains!

La nouvelle TRANS SPORT 1997 PONTIAC
LA PASSION DE CONDUIRE

Pour plus d'information, composez sans frais le 1 800 [illegible]-7483.